

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des sciences de Gestion

Département des Sciences économiques

Laboratoire REDYL

Réformes Economiques et Dynamiques Locales



Mémoire de Master en sciences économiques Spécialité
« Management Territorial et Ingénierie de Projets »
Option : entreprises en économie sociale et solidaire

Préparé par :

Sarah LAMROUS-ACHAIBOU

Entrepreneuriat social et développement local solidaire autour du barrage de TAKSEBT : Evaluation du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Sous la direction de :

Pr Malika AHMED ZAID

Membres du jury composé de :

Présidente : M^{elle} RAMDINI Samira (MAA).

Encadreur : M^{me} AHMED ZAID Malika (Professeur)

Examineur : Mr ALLAG Yassine (MAA)

Examineur invité : Mr KERNOU Karim (MSN)

Année universitaire 2015-2016

Résumé

L'entrepreneuriat social est apparu au cours des années 1990 en Europe et aux États-Unis avec des approches différenciées. Cette forme d'entrepreneuriat, au service de l'intérêt général, recouvre l'ensemble des initiatives économiques dont la finalité principale est sociale ou environnementale et qui réinvestissent la majorité de leurs bénéfices au profit de cette mission et cela quel que soit le statut juridique qui les encadre (association, coopérative, SAS, ...).

L'entrepreneuriat social fait irruption dans le domaine de l'économie sociale et solidaire celui-ci vient comme une réponse aux besoins sociaux exprimés par la classe ouvrière de XVIIIème siècle (travail dans la dignité, bonheur social, etc.). Incluant une nouvelle logique qui vise la prise en compte de la diversité des enjeux des territoires marginalisés, l'économie sociale et solidaire au début des années 1970, se donne pour une vocation d'être le maître d'œuvre dans la mise en place de nombreux projets de développement locaux durables. Les organisations de l'économie sociale et solidaire notamment les associations, sont aujourd'hui à l'origine d'animation de beaucoup des territoires locaux, et cela par la création des activités génératrices du revenu, renforcement des valeurs sociales, éducation environnementale, valorisation du patrimoine territorial, etc.

Se basant sur une approche transversale, l'association Touiza Solidarité à Marseille et l'AJIE et dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a réussi à implanter un projet du développement local durable : projet «Touiza Solidarité/AJIE » dans les communes qui entourent le barrage de Taksebt. Un projet qui a pour but l'amélioration des conditions de vie de la population locale particulièrement les jeunes et les femmes, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la valorisation des ressources locales de cette région.

Mots clés :

Entrepreneuriat social – développement local – projet « Touiza /Solidarité AJIE » - économie sociale et solidaire

Summary

Social entrepreneurship emerged in the 1990s in Europe and the United States with differentiated approaches. This form of entrepreneurship, serving the general interest, covers all economic initiatives whose main purpose is social or environmental and which reinvest the majority of their profits in favor of this mission and that whatever the legal status Who supervises them (association, cooperative, SAS, ...).

Social entrepreneurship enters into the domain of the social and solidarity economy. It comes as a response to the social needs expressed by the working class of the eighteenth century (work in dignity, social happiness, etc.). Including a new logic that aims to take into account the diversity of the stakes of marginalized territories, the social economy and solidarity in the early 1970s, is given a vocation to be the prime contractor in the establishment of Many sustainable local development projects. Organizations in the social and solidarity-based economy, in particular associations, are now the originators of many of the local territories, through the creation of income-generating activities, reinforcement of social values, environmental education, valorisation Territorial heritage, etc.

Based on a transversal approach, the Touiza Solidarité association in Marseille and AJIE and in the wilaya of Tizi-Ouzou succeeded in implementing a project for sustainable local development: the "Touiza Solidarité / AJIE" project in the surrounding municipalities The Taksebt dam. A project aimed at improving the living conditions of the local population, particularly young people and women, strengthening the capacity of local actors and enhancing local resources in the region

Keywords :

Social Entrepreneurship - local development - project "Touiza Solidarité/AJIE" - social and solidarity economy

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

- ❖ *A la mémoire de ma chère et irremplaçable maman*
- ❖ *A mon père et mon frère ainsi que son épouse et mes adorables nièces.*
- ❖ *A mon cher mari, mes beaux-parents et ma belle-famille.*
- ❖ *A toute ma famille et mes amis (es).*

Remerciements

- ❖ Je tiens d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à ma directrice de mémoire le Pr M.AHMED ZAID, pour toutes ses orientations.
- ❖ remerciements aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon mémoire. Qu'ils trouvent ici ma profonde gratitude.
- ❖ Je remercie tous ceux qui ont permis la réalisation de cette recherche et ayant fait de leur présence l'une de mes principales sources d'inspiration.
- ❖ Merci également à l'ensemble du corps enseignant et tous les membres du laboratoire REDYL, leurs enseignements m'ont apporté persévérance et concentration.
- ❖ Un grand merci également aux membres des associations AJIE et TOUISA SOLIDARITE, qui mon toujours bien accueillie et qui étaient présents pour répondre à mes questions et m'aider dans mes recherches.

Liste des abréviations :

ADELS	association de développement local solidaire
AJIE	Association pour la jeunesse innovatrice et l'environnement
ANGEM	Agence nationale de gestion du micro-crédit
ANSEJ	Agence nationale de soutien pour l'emploi de jeune
APC	Assemblée populaire communal
APW	Assemblée populaire de la wilaya
CAM TO	Chambre de l'Artisanat et des Métiers de Tizi-Ouzou
CEGES	Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale
CCSE	Canadian Centre for Social Entrepreneurship
CNAC	Caisse nationale d'assurance chômage
CNMA	caisse nationale de la mutuelle agricole
CRES	Chambres régionales de l'économie sociale
ESS	Economie sociale et solidaire
FIE	Formation innovation entreprendre
MATE	Ministère d'aménagement et du territoire et de l'environnement.
MSNF	Ministère de la solidarité nationale et de la famille et de la condition de la femme
MUNATEC	mutuelle nationale des travailleurs de l'éducation et de la culture
ONG	Organisation non gouvernementale
ONS	office nationale des statistiques
PCD	Plans Communaux de développement
PME	petites et moyennes entreprises
S.M.A.D.E.S.E.P	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

Plan

Liste des abréviations

Introduction générale..... 1

PARTIE I : présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Introduction de la partie I..... 6

Chapitre I : Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » et l'émergence de l'entrepreneuriat social dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction du chapitre 8

Section I: L'économie sociale et solidaire comme réponse au besoin local 9

Section II: l'entrepreneuriat social: une alternative au développement économique..... 28

Conclusion du chapitre I 41

Chapitre II : Le projet Touiza solidarité/ AJIE : produit d'un partenariat inter associatif créateur de valeurs économiques et sociales

Introduction au chapitre II..... 43

Section I : caractérisation du mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou 44

Section II : Résultats du partenariat associatif « Touiza Solidarité/AJIE » et fonctionnalités du projet..... 54

Conclusion du chapitre II 72

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet «Touiza Solidarité/AJIE »

Introduction de la partie II..... 74

Chapitre III : L'évaluation une démarche incontournable dans un élan d'initiatives et d'entrepreneuriat social innovantes

Introduction de chapitre III..... 76

Section I : l'innovation sociale comme méthodologie d'évaluation 77

Section II : Enquête de terrain..... 86

Conclusion du chapitre III.....	98
---------------------------------	----

Chapitre IV : Impact du projet Touiza Solidarité/AJIE dans le développement local durable

Introduction au chapitre IV	100
-----------------------------------	-----

Section I : Le développement local : une notion comportant des contours théoriques multiples	101
--	-----

Section II : Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » et le développement local durable.....	110
--	-----

Section III : Suggestions pour la pérennisation du projet	116
---	-----

Conclusion du chapitre IV.....	122
--------------------------------	-----

Conclusion générale	124
---------------------------	-----

Annexes

Références bibliographiques

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des graphes

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE

Introduction Générale :

L'entrepreneuriat social connaît depuis une vingtaine d'années un essor mondial et suscite un véritable engouement. Le phénomène, qui emprunte à la fois au secteur « non profit » traditionnel et aux pratiques du « business » ancrées sur le marché, apporte en effet des solutions nouvelles, innovantes et durables, comme par exemple la micro-finance, à des problèmes sociaux ou environnementaux majeurs. Dans un contexte de chômage chronique et de persistance de grandes inégalités sociales, le mouvement mérite que l'on s'y intéresse ! De prime abord, « entrepreneuriat » et « social » ne font pourtant pas bon ménage. Il semblerait que les entrepreneurs sociaux soient confrontés au défi principal de concilier la logique économique et la logique sociale dans la mise en œuvre de ce business model d'un nouveau genre ; dans l'objectif de fournir des biens et des services assurant le respect des droits humains fondamentaux : se nourrir, se loger, travailler, se déplacer, vivre dans un environnement sain... On trouve ainsi des entreprises sociales essentiellement dans les activités d'intérêt général (éducation, insertion économique, prise en charge du handicap, transports, finance solidaire...) et dans les marchés éthiques (bio, commerce équitable...). Elles peuvent compter d'un à plusieurs milliers de salariés.

L'entrepreneuriat social et l'économie sociales et solidaire sont deux domaines complémentaires qui interviennent dans la recherche de solutions aux problèmes mal satisfaits, en effet l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980, réapparaissait de nouveau sous le terme d'économie solidaire. Le désengagement de l'état de la sphère sociale suite à la crise de l'état providence des années 1950, l'émergence des états libéraux et la défaillance du secteur privée a laissé les champs libre au développement d'une multitude d'initiative innovantes, ces initiatives résultent d'une dynamique sociale autour des territoires locaux fuit par les entreprises privées et déclinés sous l'effet de la mondialisation.

Face à la montée de plus en plus importante des besoins sociaux et environnementaux non satisfaits par le mécanisme public et privé, les acteurs de l'économie sociale et solidaire trouvent toutes leurs raisons d'être en proposant comme solutions des projets ambitieux a fort impact social et environnemental engendrant un développment local.

Qualifié de développement par le bas, le développement local est un développement qui intègre dans sa conception les réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales des territoires ruraux, en cela, sa mise en place exige une synergie des efforts des divers acteurs locaux composant un territoire donné, l'implication de la société civile notamment les associations en tant que acteur de l'économie sociale et solidaire est une condition clé pour y parvenir, vu leur encastrement dans la vie quotidienne des sociétés.

Aujourd'hui les associations sont de plus en plus présentes dans les territoires les plus reculés particulièrement, dans les pays du sud par leur politique de valorisation des potentialités locales. Leurs objectifs est d'aider les populations les plus défavorisées de ses territoires à s'approprier des ressources locales créant par cela, une dynamique locale. Cette dynamique territoriale se manifeste par la création de l'emploi, la lutte contre l'exclusion sociale et la protection de l'environnement, contribuant ainsi au développement local durable.

En Algérie, ces structures associatives ont pris ces dernières années un élan important. Leur engagement dans la vie économique et sociale du pays est associé aux transformations sociales et économiques profondes que le pays avait vécues après les années 1990.

L'ouverture du pays vers l'économie du marché et l'insuffisance des actions de l'état dans le domaine sociale a fait impulser des mouvements associatifs plus dynamiques autour des préoccupations sociales : chômage, problèmes environnementaux, etc.

Notre étude se centre particulièrement autour de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui, caractérisée par un fort potentiel solidaire, cumule des initiatives plus innovantes les unes que les autres tentant de répondre tant bien que mal, aux problèmes économiques et sociales. En particulier dans la région de Tizi-Ouzou dont la culture repose sur un fort caractère de solidarité et d'entraide.

Ces initiatives sont pour la plupart créés par le mouvement associatif qui semble prendre l'ampleur dans la région ; pour comprendre ce phénomène ainsi que son importance dans la résolution de problèmes que rencontre la population, nous nous sommes donc particulièrement intéressé à ces deux associations : Touiza Solidarité et l'AJIE, qui tentent tant bien que mal à contribuer au développement local durable de la région par leur engagement dans des actions à forte utilité économique, sociale, culturelle et environnementale. Ainsi notre réflexion portera sur le projet d'entrepreneuriat social « Touiza Solidarité/AJIE ». Ainsi

notre recherche est guidée par l'intérêt que nous porterons sur ce projet qui est le résultat de ce partenariat inter associatif agissant en tant qu'acteur du développement local durable.

Nous essayerons par ailleurs, dans notre recherche de répondre à la problématique suivante :

A partir d'une démarche d'évaluation de l'action entrepreneuriale inscrite dans le projet « Touiza solidarité AJIE », quels sont les facteurs de réussite pouvant conduire à une adéquation entre les besoins d'acteurs locaux et la création de valeur économique et sociale, en partant de l'autosuffisance vers une dynamique de développement local durable ?

De cette problématique, en découlent certaines questions auxquels nous tenterons d'y répondre tout au long de notre travail de recherche, ces questions sont citées comme suit :

- Quelles sont les formes d'entrepreneuriat social dans la réalité algérienne ?
- Quel est le poids du mouvement associatif et la part des associations à caractère social dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- Quel est l'implication des partenaires locaux dans la création d'activité génératrices de revenus ?
- Le projet « Touiza solidarité/AJIE » répond-t-il au besoin pour lequel il a été créé ?

Pour répondre à ces questions nous avons pensés aux hypothèses suivantes :

Les hypothèses de recherche

H1 : la mobilisation d'acteurs locaux et l'implication des autres partenaires, permet d'enclencher une dynamique entrepreneuriale d'entraide et de solidarité, constituant le levier essentiel d'un développement local durable.

H2 : Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » participe à la création d'activités économiques autour du barrage de Taksebt à travers l'accompagnement et les suivis des porteurs de projet et l'instauration d'un système innovateur de co-financement solidaire.

H3 : Le projet « TOUIZA SOLIDARITE/AJIE » contribue à une exploitation adéquate des diverses potentialités locales, (humaines, matérielles, environnementales, financières...) autour du barrage de Taksebt.

H4 : Le projet Touiza Solidarité/AJIE a posé en profondeur (à court, moyen, long terme) les jalons de la pérennisation du projet et de son autonomie.

La méthodologie de recherche :

Afin de pouvoir répondre aux questions posées et vérifier les hypothèses de recherche, nous avons procédé à deux démarches :

Une démarche théorique :

Il s'agit d'une recherche documentaire. Par la consultation des ouvrages, revues et autres articles au sujet de la recherche et liés aux thèmes abordés (l'entrepreneuriat social, l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale, le développement local durable et le mouvement associatif).

Une démarche empirique :

Par un recueil d'information relative au thème de la recherche auprès des différents acteurs concernés (la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de Tizi-Ouzou, la direction de l'environnement, les associations l'AJIE, Touiza Solidarité.)

Des enquêtes de terrains ont été menées, à travers la réalisation de cinq (5) questionnaires adressés aux divers acteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou impliqués directement ou indirectement dans le projet, ces acteurs sont constitués de : les porteurs de projets, les pouvoirs publics et services déconcentrés de l'Etat, les formateurs, les personnes ressources et enfin les responsables des deux associations Touiza solidarité et l'AJIE.

Cependant dans un souci de respect des délais de notre travail de recherche, les questionnaires ont été adressés à un nombre limité constituant notre échantillon d'enquête qui est constitué de 43 porteurs de projet, 4 formateurs et 14 partenaires locaux dont les représentant des pouvoirs public les personnes ressources et les directions impliquées dans le projet. Cette enquête a pour objectif de connaître les différentes appréciations portées au projet, de connaître les attentes et besoins de chaque partie prenante au projet, d'en déceler ses contraintes et ses limites, dans le but d'apporter une modeste évaluation nous permettant de mesurer l'impact du projet et sa contribution au développement local.

Pour structurer ce travail de recherche nous l'avons divisé en deux parties contenant quatre chapitres :

- Dans la première partie nous déterminerons les actions et les résultats issus de ce partenariat associatif Touiza Solidarité qui constitue la base de notre travail d'évaluation, mais également, une description de leur contexte et de leur champ d'intervention à travers deux chapitres expliquant l'importance de développement de l'entrepreneuriat social et du mouvement associatif dans la région de Tizi-Ouzou.
- Dans la deuxième partie de ce mémoire nous entrerons au cœur de l'évaluation de ce projet « Touiza solidarité/AJIE », pour cela nous déterminerons les axes entrepris dans notre démarche d'évaluation d'un projet d'innovation sociale, pour présenter par la suite les résultats obtenus lors de notre enquête de terrain, et enfin pouvoir déterminer son impact en terme de création de richesses, d'emplois de création de synergies entre acteurs locaux, et de valorisation des potentialités locales. De façon générale analyser sa contribution au développement local durable en nous fondant sur des bases théorique englobant ce concept.

PARTIE I :

Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

PARTIE I : présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention.

Introduction De La Partie I

Dans un contexte de mondialisation et face à la crise actuelle que connaît l'Algérie et à la montée du chômage, les besoins des populations sont de plus en plus nombreux. Les carences, les déficiences de l'Etat incapable d'assurer totalement sa fonction sociale ainsi que sa fonction d'impulsion de l'économie conduisent à ce que certains appellent la « fracture sociale ».

L'ampleur de ces transformations impose une réflexion sur la recomposition des rapports entre économie et société par de nouvelles réponses que celles proposées par une économie de marché traditionnellement génératrice d'inégalités sociales, et de dégâts environnementaux.

L'entrepreneuriat social constitue une de ces réponses cherchant à entraîner un changement social tout en améliorant l'équilibre économique. Il se caractérise par sa capacité à proposer des solutions innovantes à des problèmes de société, à travers des initiatives contribuant au renforcement de la cohésion sociales, à la création de nouveaux services face à des demandes non satisfaites, à l'intégration économique des populations défavorisées. Le domaine d'intervention, souvent limité à une zone géographique restreinte, fait que ce mouvement cerne avec précision les besoins, ce qui conduit à un meilleur ajustement de l'offre et de la demande.

Le projet « Touiza Solidarité/ AJIE » s'inscrit dans ce cadre-là, en intervenant auprès des populations défavorisées (particulièrement jeunes et femmes), situés dans les zones de montagnes de la wilaya de Tizi-Ouzou, souvent marginalisées, et souffrant d'un isolement géographique limitant ainsi leur possibilités de développement.

Cette partie se composera donc de deux chapitres, le premier chapitre présentera l'entrepreneuriat social comme alternative au développement de la wilaya de Tizi-Ouzou à travers le projet « Touiza Solidarité/AJIE », qui sera présenté à son tour et développé dans le deuxième chapitre, comme produit d'un partenariat inter associatif créateur de valeurs économiques et sociales.

Chapitre I :
Le projet « Touiza Solidarité/AJIE »
et l'émergence de l'entrepreneuriat
social dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Introduction du chapitre

Depuis une dizaine d'années, l'entrepreneuriat social suscite un intérêt croissant qui enthousiasme des acteurs issus de tous les milieux : scientifique, économique, politique et médiatique.

Reconnu comme étant une réalité ancienne, puisque son développement s'est effectué en parallèle avec celui de l'économie sociale et solidaire dont les racines remontent au milieu du 19e siècle, l'entrepreneuriat social connaît un renouveau avec la crise économique et la montée du chômage. Il est perçu par certains comme « la solution » à la crise de confiance que connaît le capitalisme aujourd'hui.

De nos jours l'entrepreneuriat social prend également tout son sens dans les pays en développement, où il s'avère judicieux de mettre en place une stratégie « réaliste » en matière de développement économique et social.

La wilaya de Tizi-Ouzou, zone d'intervention du projet, est caractérisée depuis toujours comme un territoire à forte solidarité communautaire et des relations familiales et personnelles basées sur des principes d'entraide et de mutualisation. Ces éléments lui offrent un milieu favorable pour l'émergence et le développement de l'entrepreneuriat social. Ces dernières années ont vu l'émergence d'initiatives innovantes à vocation sociale, ces initiatives conduites par des acteurs focalisés sur l'identification d'opportunités de réponse à des besoins spécifiques ; sociaux ou environnementaux et sur la concrétisation de ces opportunités par la mise en œuvre de solutions entrepreneuriales appropriées, ainsi ces actions sont pour la plupart guidées et dirigées par des associations locales, et le projet « Touiza Solidarité/AJIE » représente cette nouvelles forme de développement social par le biais de mise en place d'activités économiques.

Ce chapitre a pour ambition d'appréhender le mouvement d'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire ; afin de comprendre comment ce mouvement pourrait être une réponse aux nouveaux besoins mal satisfait. . L'objectif est d'identifier les actions sociales et entrepreneuriales de la wilaya de Tizi-Ouzou à travers les différentes organisations de l'économie sociale et solidaire présente à l'échelle locale; pour pouvoir comprendre et découler sur les initiatives entreprises par le projet « Touiza Solidarité/AJIE ».

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Section I: L'économie sociale et solidaire comme réponse au besoin local

L'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire ont en commun de penser et vivre autrement l'économie et convergent vers un même principe, soit de créer une valeur ajoutée sociale. Ces deux-là constituent alors deux niveaux distincts mais complémentaires d'observation. En effet, les organisations de l'économie sociale et solidaire, qui apparaissent comme une survivance du passé, constituent vraisemblablement une des formes organisationnelles les plus adaptées pour répondre aux exigences de développement durable formulées par nos sociétés car elles reposent sur le postulat que la croissance n'est pas un objectif en soi mais qu'elle doit être évaluée par rapport aux objectifs qu'une société recherche.

L'économie sociale possède cependant ses caractéristiques propres :

- Une mission orientée vers ses membres ou la collectivité
- Une structure décisionnelle et organisationnelle démocratique et participative
- Une emphase sur les personnes et le travail dans l'utilisation du revenu et du capital

Le projet « Touiza solidarité/AJIE », intervient dans le domaine de l'économie sociale et solidaire puisqu'il est régi par l'associatif, cependant, avant de le présenter, il est nécessaire de comprendre en quoi ce domaine peut constituer une réponse au besoin local. Pour cette raison nous tenterons de définir, dans cette section, les spécificités de l'ESS, puis nous remonterons dans son historique mondial ainsi que son apparition dans la wilaya de Tizi Ouzou, et enfin, nous aborderons les formes d'organisations de l'ESS et leur existence en Algérie et dans la wilaya de Tizi Ouzou, ainsi que le champ d'intervention de ce secteur.

1- Spécificités de l'économie sociale et solidaire

1.1 Définition de l'économie sociale et solidaire :

L'expression "économie sociale et solidaire" désigne les acteurs économiques qui ont pour objectifs de renforcer les solidarités sociales et développer la "valeur ajoutée sociale", à partir d'engagements citoyens. Elle intervient en général pour répondre à des besoins délaissés par les services publics et les entreprises privées, et cherche aussi à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie.

Le conseil de Wallon de l'économie sociale donne cette définition : « l'économie sociale regroupe des activités économiques exercées par des sociétés principalement : des coopératives, des mutualités, des fondations et associations, dont l'éthique se caractérise par la finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que profit, l'autonomie de

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

gestion, le processus de décision démocratique et la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus¹

On peut dire, que les entreprises de l'ESS se distinguent des entreprises individuelles par leur caractère collectif, elles sont également différentes des sociétés de capitaux parce qu'elles réunissent des personnes avant de réunir des capitaux sans chercher en priorité la rémunération du capital, principe de « l'acapitalisme ». Enfin, par leur caractère privé, elles sont différentes des entreprises publiques.

De plus, le choix du terme « entreprise » plutôt que celui d'« organisme » permet d'inclure une dimension projective, d'une part, car l'économie sociale est une économie au service de l'Homme, et de ne pas exclure la dimension commerciale de l'entreprise, présente en particulier dans la majeure partie des coopératives, d'autre part.

L'économie sociale regroupe alors toutes les initiatives qui placent la personne humaine au centre du développement économique.

1.2 Définition de L'utilité sociale :

Les activités d'utilité sociale sont des activités très diverses qui mettent en jeu des solidarités entre les groupes sociaux afin de recomposer le lien social. Ces activités témoignent des nombreuses formes de la fragilité, du handicap et de l'exclusion que notre société produit : malades, pauvres, jeunes, femmes, émigrés, personnes âgées, sans domicile fixe. Ces situations exigent un travail particulier, des services spécifiques qui contribuent à définir de nouveaux métiers.

L'économiste Jean Gadrey propose une définition désormais référence : « Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation (...) qui contribue à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités) à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien sociale de proximité) et à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie) ²»

A la différence de l'intérêt générale, défini par l'Etat, l'utilité sociale est construite par les membres de la société civile, elle concerne un service ayant un effet positif pour la société et remplit un espace entre la notion de profit des entreprises commerciale et la notion d'intérêt général, elle répond à un besoin peu ou mal compris par le marché.

1.3 Définition du tiers secteur

Le tiers secteur présuppose l'existence de deux autres secteurs : le secteur privé (ou concurrentiel dont le but est la rentabilité des investissements par la recherche de profit) et le secteur public (ou étatique dont l'activité cherche à satisfaire l'intérêt général).

¹ Hassan Zaoual, « développement durable des territoires », éd l'HARMATTAN, 2008, p.92

² Jean Gadrey, « L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire », rapport de synthèse pour la DIISES et la MIRE, septembre 2003, p 12

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Comme dans « Tiers Etat » (ni la noblesse, ni le clergé), la dénomination de Tiers Secteur évoque une définition « en creux » de l'économie sociale : ni le secteur privé, ni le secteur étatique. Cela induit la vision d'un secteur répondant à une demande à laquelle ni l'Etat, ni le capitalisme n'est capable de subvenir.

Une autre acception du terme est revendiquée par Alain Lipietz³, député européen auteur de « Pour le Tiers Secteur » qui il le définit comme l'intersection entre l'économie sociale et l'économie solidaire, à savoir des entreprises de l'économie sociale ayant une utilité sociale comme but et méritant, à ce titre, d'être subventionnées

La Charte de l'économie sociale définit en 1995 l'économie sociale et solidaire selon un certain nombre de critères :⁴

- ✓ la libre adhésion : nul n'est contraint d'adhérer et de demeurer adhérent d'une structure de l'économie sociale et solidaire, c'est le principe de la porte ouverte ;
- ✓ la non-lucrativité individuelle : ce principe n'exclut pas de constituer des excédents financiers, mais il en interdit l'appropriation individuelle ;
- ✓ la gestion démocratique : les décisions se prennent en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix » ;
- ✓ l'utilité collective ou l'utilité sociale du projet : une structure qui est au service d'un projet collectif et non pas conduit par une seule personne, ce collectif peut être un territoire, un groupe social, un collectif de travail ;
- ✓ la mixité des ressources : les ressources de ce secteur sont privées ou mixtes, il est indépendant des pouvoirs publics tout en étant reconnu comme interlocuteur privilégié et recevoir des subventions dans la mise en œuvre des politiques d'intérêt général.

1.4 Définition du secteur à but non lucratif

Le secteur à but non lucratif est défini ainsi par son régime fiscal :

« C'est une activité qui permet de pallier les insuffisances de l'économie de marché :

– soit en fournissant dans des conditions désintéressées, des services non assurés par le marché, car non rentables ;

– soit en pourvoyant aux besoins non servis par le marché, car les clients ont des ressources trop modestes.»

³ LIPIETZ, ALAIN « Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire: pourquoi, comment », éd : La Documentation française/La Découverte. Aout 2001, p 32

⁴ Cours en économie sociale et solidaire, présenté par Mlle RAMDINI, laboratoire REDYL, UMMTO, 2015/2016

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

2- Historique et émergence du tiers secteur :

2.1 L'économie sociale

Apparue au milieu du 19^{ème} siècle, la notion d'économie sociale puise ses racines dans différentes écoles de pensée⁵ :

- ✓ un courant socialiste associationniste qui vise à émanciper les travailleurs d'un «pouvoir capitaliste dominant »,
- ✓ une tendance sociale-chrétienne fondée sur la doctrine sociale de l'Eglise défend l'idée de solidarité envers les défavorisés,
- ✓ une tradition libérale qui encourage les initiatives d'entraide des ouvriers,
- ✓ et une école solidariste qui prône le coopérativisme et soutient l'apparition d'organisations fonctionnant selon les principes démocratiques.

L'économie sociale trouve sa légitimité dans la disparition de l'Etat providence elle se pose en alternative au modèle libéral capitaliste qui engendrait des inégalités et l'exclusion.

Plus exactement l'histoire de ce champ économique semble se dérouler en dents de scie et les périodes de crises (financière, économique, sociale, du travail) semblent être propices au développement d'organisations de l'E.S.S.

En effet, La création même de l'économie sociale apparaît comme une conséquence de la révolution industrielle et de la crise qu'elle a fait traverser aux travailleurs qui ont dû passer d'un système de production artisanale au système de production industrielle. Le développement du capitalisme industriel non régulé a fait naître une nouvelle classe prolétarienne⁶ qui va alors, pour faire face aux aléas de sa nouvelle condition, faite de précarité, créer des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production. Ainsi, les ouvriers pouvaient avoir accès à une nourriture de qualité, aux soins, à des funérailles, etc. Ces initiatives nommées « associationnisme ouvrier » représentent pour partie la résurgence des corporations interdites en 1791 par le décret d'Allarde⁷. Les réseaux associatifs qui se constituent malgré la répression trouvent leur inspiration chez des penseurs tels que Saint-Simon, C. Fourier, E. Cabet et R. Owen, dont les utopies ont donné lieu à la formation de communautés qui étaient des lieux de vie associant le travail, l'habitat, la culture, la consommation, l'assurance contre les risques⁸.

Ces expérimentations échoueront mais verront naître derrière elles une nouvelle conception de la coopération que sont les coopératives de production et les coopératives de consommation.

⁵EricPersais : « Entreprises sociale et socialement responsable : le fossé est-il si grand ? », éditeur : HEC Montréal et Université Paris Dauphine vol. 16, n° 4, 2012, p42

⁶ Se rapporte au prolétariat, classe sociale constituée des ouvriers ne vivant que du revenu généralement très bas de leur travail, elle est considérée par les marxistes comme la classe sociale productrice des valeurs, et révolutionnaire à l'époque du mode de production capitaliste.

⁷ Le 2 mars Le décret d'Allarde supprime les corporations, introduisant un changement radical dans l'économie et l'organisation du travail

⁸Draperi J-F, « Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux » dans Alternatives économiques Ed Dunod, décembre 2007, p58

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ces dernières sont considérées comme un moyen pour les ouvriers de s'émanciper de leur dépendance vis-à-vis de leurs employeurs. En France, C. Gide mais aussi J. Jaurès ont grandement participé à la diffusion de ce mouvement de pensée.

Ainsi, à leur origine les premiers mouvements de l'économie sociale ont suscité la suspicion et la répression de l'Etat, puis la fin du XIX^{ème} siècle voit naître avec la Troisième République un cadre juridique pour ces organisations (charte de la mutualité en 1898 ; loi de 1901 pour les associations, puis plus tard la loi sur les coopératives de 1917) qui ont fini par faire valoir leur utilité aux yeux de l'Etat⁹. Les relations entre l'économie sociale et l'Etat passent ainsi progressivement de conflictuelles, à la coopération avec notamment un Etat qui durant la seconde Guerre Mondiale fera appel aux coopératives de consommation pour l'approvisionnement des usines de guerre¹⁰.

L'histoire plus récente a vu la naissance de nombreuses structures fédérant les organisations de l'économie sociale afin de leur permettre une meilleure visibilité, citons entre autres les Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CRES), ou le Conseil des Entreprises, employeurs, et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) ancien Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA). En 1980, ce dernier rassemblant les divers acteurs du champ rédige la charte de l'économie sociale. Cette charte est représentée selon les articles cités ci-dessous¹¹ :

Article 1 : Les entreprises de l'Economie Sociale fonctionnent de manière démocratique, elles sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droits.

Article 2 : Les sociétaires, consommateurs ou producteurs membres des entreprises de l'Economie Sociale s'engagent librement suivant les formes d'action choisies (coopératives, mutualistes ou associatives), à prendre les responsabilités qui leur incombent en tant que membres à part entière des dites entreprises.

Article 3 : Tous les sociétaires étant au même titre propriétaires des moyens de production, les entreprises de l'Economie Sociale s'efforcent de créer, dans les relations sociales internes, des liens nouveaux par une action permanente de formation et d'information dans la confiance réciproque et la considération.

Article 4 : Les entreprises de l'Economie sociale revendiquent l'égalité des chances pour chacune d'elles et affirment leur droit au développement dans le respect de leur totale liberté d'action.

Article 5 : Les entreprises de l'Economie Sociale se situent dans le cadre d'un régime particulier d'appropriation de distribution ou de répartition des gains. Les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour leur croissance et pour rendre un meilleur service aux sociétaires qui en assurent seuls le contrôle.

⁹Hély M., Moulévrier P., « Economie sociale et solidaire : quand les sciences sociales enchantent le travail » Éditeur : Réseau Canopé 2009 P 30-41

¹⁰Drapéri, J-F., « Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux » Ed Dunod 2007

¹¹ Entreprendre autrement dans l'économie sociale et solidaire : <http://entreprenreautrement.bordeaux-metropole.fr/qu-est-ce-que-l-economie-sociale/charte-de-l-economie-sociale>

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Article 6 : Les entreprises de l'Economie Sociale s'efforcent par la promotion de la recherche et l'expérimentation permanente dans tous les domaines de l'activité humaine, de participer au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.

Article 7 : Les entreprises de l'Economie Sociale proclament que leur finalité est le service de l'homme.

Cette charte dessine plus précisément les principes sur lesquels repose l'économie sociale, notamment la primauté de la mission sociale sur la mission économique, le service de l'homme comme finalité ; la libre adhésion ou encore le fonctionnement démocratique.

Un autre des principes de l'économie sociale est celui de la double qualité. Cette double qualité se réfère aux acteurs de l'économie sociale qui au sein d'une coopérative de production par exemple ne seront pas seulement salariés, mais également sociétaires, ou encore au sein d'une mutuelle seront à la fois assurés et assureurs.

2.2 L'économie solidaire

Bien que la solidarité soit également au cœur des activités d'économie sociale, ce que l'on a nommé à partir des années 1970, économie solidaire, désigne de nouvelles formes d'action qui ont émergé dans la foulée des mouvements sociaux de la fin des années 1960. En effet, sous l'impulsion des nouvelles exigences en matière de qualité de vie, de la mise en cause des capacités de l'Etat à remédier aux insuffisances du marché, ou encore de la volonté de trouver des formes nouvelles d'implication, les initiatives d'économie solidaire vont se multiplier. Durant la décennie suivante, viendront s'ajouter à ces facteurs, la hausse du chômage et l'exclusion, nouveau visage de la pauvreté. Qu'il s'agisse de structures d'insertion par l'activité économique, de systèmes d'échanges locaux ou de commerce équitable, ces initiatives revendiquent un fort ancrage territorial leur permettant ainsi de répondre au mieux aux nouveaux besoins des populations¹². L'économie solidaire se distingue de l'économie sociale dans les rapports qu'elle entretient avec l'Etat, en effet, alors que l'économie sociale se veut indépendante (si ce n'est totalement, le plus possible) l'économie solidaire dépend en grande partie de l'Etat qui en retour va grandement s'appuyer sur l'économie solidaire, en particulier sur le mouvement associatif, durant les années 1980 afin de mettre en place sa politique sociale en matière d'éducation et d'insertion¹³, de développement durable et de produire autrement.

D'abord parce que dans l'histoire, il y a une continuité. À l'instar de l'économie sociale, née "fille de la nécessité" selon les termes d'André Gide, en réaction à des besoins ressentis, à des difficultés vécues à la fin du XIXe siècle par rapport à la révolution industrielle, l'économie solidaire s'est développée en réaction aux dommages provoqués par la mutation sociale et économique de notre société. Ensuite, en tant que champ d'ensemble, l'ESS a une identité spécifique. Les initiatives qui relèvent de ce secteur ont des caractéristiques communes : l'interaction entre les individus, les principes de gestion démocratique, la prise en compte du

¹²Laville J.L., « Vers une économie sociale et solidaire » dans RECMA, éd : Éditeur : Institut de l'économie sociale (IES) juillet 2001

¹³Drapéri, J-F. Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux. Dunod. 2007

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

territoire, les circuits d'échanges courts, l'hybridation des ressources, la recherche de développement de dimensions sociales, économiques et solidaires et d'un apport complémentaire aux activités lucratives et aux services publics.

2.3 Les formes d'économie sociale dans la wilaya de Tizi-Ouzou

L'économie sociale en Algérie, et particulièrement en Kabylie, repose sur deux formes, la forme traditionnelle/religieuse et la forme institutionnalisée (moderne). Dans la société traditionnelle, les liens reposent sur la proximité dans des communautés de petite taille, la ressemblance, le partage d'une histoire et de valeurs communes. Tandis que dans les sociétés modernes, les liens entre les individus reposent sur la division du travail car les individus deviennent dépendant les uns des autres et complémentaires face à la spécialisation des tâches.

L'organisation sociale traditionnelle, en Kabylie se base sur la solidarité familiale fondée sur la segmentarité qui se présente comme un ferment social. Celle-ci n'a pas disparu avec les mutations qu'a connues la société moderne, au contraire elle procède même à une refondation s'apparentant à des formes d'innovation sociale s'inscrivant dans des innovations organisationnelles exprimées principalement à travers « les comités de villages » mais aussi l'ancrage social et territorial de certaines associations¹⁴

a) La solidarité traditionnelle et religieuse:

La majorité des villages de la région de Tizi-Ouzou et de la plupart des villages kabyles disposent d'une caisse villageoise qui assure les projets et les activités d'intérêt général, de redistribution des revenus et de réduction de la pauvreté, cette caisse est alimentée par des cotisations des habitants et des immigrés, de l'impôt islamique (la Zakat) et de l'aumône volontaire (l'Achur)¹⁵. à titre d'exemple, dans la village Achallam (AZAZGA) la caisse commune a pu financer des activités génératrices de revenus comme la création d'une entreprise de transport ; mais aussi plusieurs infrastructures ont été réalisées dans la village de BOUZGUEN grâce à la constitution d'une caisse commune. Ces caisses continuent aujourd'hui à jouer le rôle de « trésor public » dans les villages et représentent une source de financement du développement et d'aménagement des infrastructures des villages (les routes, les fontaines, les mosquées, les aires de jeux, les places publiques ... etc.)

Les caisses villageoises contribuent efficacement au développement social et économique de certains villages kabyles¹⁶. Car elles sont gouvernées d'une manière participative fondée sur la confiance par le comité de village qui est une instance exécutive désignée après le

¹⁴ AHMED ZAID.M & BENAMARA.K, « Economie sociale et action sociale territoriale : les innovations des associations à caractère social en Kabylie (Algérie) », Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire) Nancy juin 2012 P03

¹⁵ AHMED ZAID M., 2007 « L'intercommunalité : un instrument de coopération et de solidarité nécessaire pour une approche du développement local durable fondée sur une logique territoriale. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou ». Colloque international Gestion durable des territoires, Développement local et solidaire : Regards croisés.

¹⁶ACHIR (M), « Les fondements éthiques des Caisses villageoises en Kabylie : gestion participative, gouvernance délibérative et développement solidaire », Colloque ATM sur "Ethique, entrepreneuriat et développement", Marrakech.29, 30 et 31 mai 2014.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

consensus de l'assemblée générale du village (Tajmaath) qui exerce à son tour le pouvoir administratif et judiciaire, elle joue aussi le rôle d'autorité morale et de système de valeurs démocratiques et éthiques qui est façonné dans les structures sociopolitiques du village et que tout citoyen doit respecter.

b) La solidarité institutionnalisée :

La forme moderne ou institutionnalisée de l'économie sociale kabyle, s'inscrit dans des canaux juridiques et réglementaires qui sont sous formes d'association présentes depuis la promulgation de la loi 90-31¹⁷, cette loi a été abrogée par la loi 12-06¹⁸, mais aussi des groupes d'intérêts et d'organisation de l'économie solidaire, mais qui trouvent leur origine dans l'organisation sociale traditionnelle, notamment pour les comités de village.

• Les comités de villages, un modèle organisationnel innovant :

Les villages kabyles sont souvent organisés grâce aux comités de villages, dont la structure équivalente en zones urbaines est appelée « comité de quartier » ; les comités de village ont le rôle d'organiser les relations sociales et collectives (conflits et litiges opposant les villageois) et de planifier les travaux et devoirs collectifs (aménagement des routes, construction de fontaines ou raccordement au réseau d'eau potable, nettoyage des places publiques, aides aux pauvres, organisation des funérailles, etc.), ces derniers gèrent également les relations extérieures avec les autorités publiques et les autres villages ou groupes de villages (tribus). Comme ils jouent un rôle important dans l'expression des besoins locaux et la mise en place des PCD¹⁹. Ils représentent donc l'organe exécutif et disposent de prérogatives importantes. L'organisation des villages kabyles et l'existence des comités de villages (instance exécutive) permettent de mener à bien des projets collectifs qui participent au développement social et solidaire des territoires.

3- Les organisations de l'économie sociale et solidaire :

On peut compter cinq formes traditionnelles d'organisation du secteur de l'économie sociale : Les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les ONG. Ce que l'on nomme les ONG (organisations Non Gouvernementales) ne constituent pas des structures juridiques particulières, mais correspondent à une appellation générique relative aux associations prioritairement destinées à une action internationale. Cependant depuis quelques années, ce terme est utilisé, parfois, en substitution du terme association, puisque l'on parle aussi d'ONG intérieures. Cet emploi pourrait également être dû au fait que les statuts juridiques des organisations associatives dans certains pays, présentent des différences notables, ce qui justifierait l'utilisation d'un terme plus générique. Ces différences de caractéristiques juridiques concernent plus particulièrement les conditions d'acquisition de la personnalité morale et les conditions de gouvernance.

¹⁷Loi n°90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations, JORA N° 53 du 05 décembre 1990, pp 14-15.

¹⁸Loi n°12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations, JORA N°02 du 15 janvier 2012, p 28

¹⁹ Plan communaux de développement

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

3.1 Les coopératives

« Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres. Des engagements réciproques et durables se nouent entre la coopérative et ses membres qui sont à la fois associés et clients, producteurs ou salariés. »²⁰

Au quotidien, les coopératives font vivre leurs valeurs : démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence, proximité et service.

Les objectifs des coopératives sont :

- ✓ Contribuer à la promotion des activités, à la satisfaction des besoins et à la formation de ses membres
- ✓ Diminuer les coûts de productions, les prix de commercialisation de biens et services produits en coopération
- ✓ Améliorer la qualité des biens et services mis à la disposition de ses membres et des consommateurs.

On peut classer les différents types de coopératives traditionnellement en quatre grands groupes : les coopératives d'entreprises, les coopératives de salariés, les coopératives d'usagers, les coopératives de crédit. Ces quatre types fonctionnent selon les principes suivants :

- ✓ Adhésion volontaire et libre.
- ✓ Décision démocratique, autonome et indépendante.
- ✓ Education, formation et information de ses membres
- ✓ Engagement envers la communauté
- ✓ Coopération entre les coopératives.

En Algérie, à partir des années 90, plusieurs coopératives ont vu le jour suite au processus de privatisation des entreprises publiques et locales. Elles occupaient divers secteurs : bâtiments, travaux publics, agriculture, artisanat, services de consommation...). Mais aujourd'hui leur nombre est devenu modeste. Cependant selon le rapport du Pr M.AHMED ZAID²¹ pour l'IPMED en novembre 2013, il n'existe aucune étude quantitative sur l'importance et les apports de telles coopératives au plan social et économique et leur contribution à la résolution de la crise du logement en Algérie et, a fortiori, sur la création d'emploi. De ce fait, il paraît hasardeux de les associer, dans l'état actuel des choses, au champ de l'ESS d'autant plus que ne figurant pas dans la nouvelle loi sur la promotion immobilière, on voit mal quelle assise juridique leur donner et comment évaluer leur part dans l'ESS en absence de données sur la question.

²⁰Déclaration sur l'identité coopérative, Coop FR, 2010 <http://www.entreprises.coop/decouvrir-les-cooperatives/quest-ce-quune-cooperative.html>

²¹Malika AHMED ZAID « Économie sociale et solidaire (ESS) en Algérie », dans L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir? Algérie, Maroc, Tunisie : monographies nationales » Sous la coordination de Alexis Ghosn, chef de projet IPMED, novembre 2013, p59

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Les coopératives de manière générales dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont de nature immobilière en raison du problème de logement dont souffrent les populations algériennes, contre une quinzaine dans le domaine de l'agriculture ou de l'artisanat, mais, aujourd'hui, la réalité sur le terrain montre des différences et des ambiguïtés. Plusieurs coopératives ont disparues, cessées, ou ont été cédées aux adhérents à l'exception de quelques-unes qui restent toujours en activité à l'instar de la coopérative agricole de la Wilaya à Oued-Aissi spécialisée en activité apicole ainsi que la coopérative pour le recyclage de produits textiles.

3.2 Les mutuelles

Le mouvement mutualiste forge ses origines au XVIIe siècle dans l'entraide rurale des ouvriers. Il est devenu au fil des siècles un maillon essentiel du système de protection sociale. Née avec le XXe siècle, la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) accompagne les mutuelles dans leur projet social : répondre aux besoins de la société par des réponses innovantes.²²

En France, le terme de Mutuelles comprenait traditionnellement deux catégories d'organisations : les sociétés mutuelles d'assurance et les sociétés de secours mutuel. La loi du 25-7-1985, introduit en France une réforme du code de la mutualité, stipulant que le terme de mutuelles ne s'appliquerait plus qu'à la seconde catégorie. La première catégorie étant désignée sous le terme de mutuelle d'assurance.

Les mutuelles sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui conduisent des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide pour contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie.²³ Elles se distinguent par deux catégories :

- ✓ mutuelles de santé : qui assurent les risques relatifs à la santé, au décès, et aux incapacités. Ces risques sont regroupés sous le vocable de santé-prévoyance.
- ✓ Les mutuelles d'assurance : quant à elles, couvrent les risques relatifs aux biens.

Selon un bilan du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, les mutuelles sociales recensées en Algérie sont au nombre de 32. Ce chiffre comprend toutes les mutuelles même celles qui ne sont pas actives. Elles se répartissent comme suit : 23 mutuelles sociales actives qui ont une situation considérée comme légale et réglementaire bien que certaines connaissent des problèmes ; neuf ne remplissent pas ou n'ont pas encore rempli l'une des conditions requises à leur reconnaissance légale en tant que mutuelle sociale.

Parmi les mutuelles existantes en Algérie, nous citons celles qui sont les plus actives : La MUNATEC, MGTSS, MGIP, MGPTT, MGEG, MGHFE, MGC, MGD, MGPC, MGS, MGT, MGH, MGIFA²⁴. Au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, le mouvement mutualiste est très

²² Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) : <http://www.mutualite.fr>

²³Code de la mutualité (art 1) France, <http://codes.droit.org/cod/mutualite.pdf>

²⁴ Malika AHMED ZAID, novembre 2013 : op.cit. p 58

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

limité. On trouve essentiellement la caisse nationale de la mutualité agricole : La CNMA qui est une mutuelle agricole qui relève du droit privé.

3.2 Les associations :

En France le texte qui définit l'association est le suivant : « L'association est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices »²⁵. Les associations comprennent les caractéristiques suivantes :

- ✓ **L'objectif principal** : d'une association est la mise en œuvre d'un projet destiné à satisfaire les besoins de ses membres adhérents ou de bénéficiaires non adhérents.
- ✓ **L'activité doit être réalisée en l'absence de toute recherche d'un but lucratif** : Cela ne signifie pas pour les associations marchandes qu'elles ne doivent pas réaliser de bénéfices. Il convient simplement que les excédents soient réinvestis ou distribués aux bénéficiaires sous forme de ristournes.
- ✓ **Indépendance des associations de tout organisme public** : Elles peuvent en recevoir des subventions mais ne doivent pas en être une émanation officielle.
- ✓ **Liberté d'adhésion à une association** : est un principe fondamental de la démocratie. De façon réversible nul ne doit être contraint d'en faire partie.
- ✓ **la constitution d'une association relève d'un droit fondamental** : à condition de respecter la loi.
- ✓ **Les associations peuvent recevoir des dons** : et les associations poursuivant un but social, éducatif, culturel, sportif, de recherche, ou visant plus largement à promouvoir l'intérêt général, peuvent être reconnues d'utilité publique. Ce qui leur permet de recevoir des donations ou legs.

Pour ce qui est du cas Algérien, l'économie sociale et solidaire est beaucoup plus présente à travers L'activité associative que dans les autres organisations de L'ESS, plus particulièrement dans la wilaya de Tizi-Ouzou où le mouvement associatif est en plein essor, sans doute en raison des pratiques ancestrales d'entraides et de solidarités qui caractérisent la région et que nous avons cités précédemment, nous tenteront d'illustrer ce phénomène en expansions dans le chapitre suivant qui sera principalement consacré au mouvement associatif.

3.3 Les fondations

Il faut préciser, ici que les fondations sont à l'origine des associations, dont les statuts ont été complétés.

En France, l'article 18 de la loi du 23 juillet 1987 définit ainsi la fondation : " La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation

²⁵Art 1 de la loi du 1/7/1901, France. <https://www.legifrance.gouv.fr/>

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif ».

Le nombre de fondations est en très forte croissance depuis deux à trois décennies partout en Europe. Si certains pays comme le Royaume-Uni ont une longue tradition philanthropique²⁶, le visage des fondations européennes est aujourd'hui jeune et dynamique. C'est le signe que la culture philanthropique progresse. D'après une étude de la fondation de France en 2015, les pays regroupant le plus grand nombre de fondations sont l'Allemagne avec 19150, la Pologne avec 15778 et l'Espagne avec 14196, contre 3691 en France²⁷.

Il existe plusieurs catégories de fondations :

- ✓ Les fondations d'entreprises
- ✓ Les fondations de coopération scientifiques
- ✓ Les fondations abritées (ou sous égide)
- ✓ Fondations d'utilité publique
- ✓ Fondations partenariales
- ✓ fondations universitaires
- ✓ fondations abritantes

Parmi les différentes catégories de fondations que l'on peut observer, on peut citer les objectifs suivants :

- ✓ Aides aux personnes en difficultés
- ✓ Santé et éducation
- ✓ Recherche médicale
- ✓ Environnement
- ✓ Sciences politiques
- ✓ Culture et art

L'Algérie compte entre 15 à 20 fondations qui activent dans de divers domaines : social, politique, caritatif, promotion de la citoyenneté, droits de l'homme, solidarité ou projets dans des zones défavorisées en vue de lutter contre la pauvreté, mais leur activité reste limitée. Encore moins à l'échelle locale il n'existe pour le moment aucune fondation, on peut donc en conclure que la contribution des fondations à l'ancrage de l'ESS dans la société algérienne demeure très modeste.²⁸

3.4 Les ONG :

²⁶La philanthropie est la philosophie ou doctrine de vie qui met l'humanité au premier plan de ses priorités. Un philanthrope cherche à améliorer le sort de ses semblables par de multiples moyens.

²⁷Fondation de France : réseau de philanthropie en France :

http://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/philanthrop_europ_vf_2016_web.pdf

²⁸Malika AHMED ZAID, novembre 2013. Op.cit. p 58

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ces sont des organisations d'économie sociale à vocation internationale. Les organisations non gouvernementales (ONG), sont également pour la plupart des associations, mais il existe aussi des ONG qui ont le statut de mutuelles ou de coopératives. En France, elles ne disposent pas d'un statut particulier du point de vue juridique. Leur domaine de prédilection est économique, social, religieux, culturel ou éducatif.

Ce qui les différencie des autres associations déclarées est leur vocation à exercer une action au niveau international dans le but de venir en aide à des populations structurellement ou conjoncturellement défavorisées. Cette distinction formelle pourrait nous permettre de distinguer deux grandes catégories d'ONG, les ONG de l'urgence et les ONG de développement.

A part leur spécificité de s'inscrire dans un mouvement de solidarité internationale, les ONG n'obéissent pas à des objectifs ou à des principes particuliers. On retrouve les principes :

- ✓ d'indépendance politique par rapport aux Etats,
- ✓ d'Indépendance financière
- ✓ de non lucrativité.
- ✓ d'intérêt général etc.

En Algérie ; il existe une quinzaine d'ONG opérant dans l'économie sociale et le développement. La plupart sont des associations à caractère social qui exercent dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, l'aide aux handicapés...etc. quant au développement, seule l'association internationale Touiza solidarité, œuvre en collaboration avec l'Etat algérien dans le but de l'aide à l'insertion économique, et d'accompagnement des populations défavorisées.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Touiza solidarité a donc lancé 3 projets de développement avec comme partenaire principal l'APW de Tizi-Ouzou qui œuvre activement dans le développement local, mais aussi la participation de quelques association locales²⁹ :

- le projet « Touiza solidarité/AJIE » dit « projet Taksebt » avec l'association locale AJIE comme pilote du projet, dans le but d'appuyer la création d'activités économiques portées par les jeunes et les femmes qui valorisent et assurent la préservation du patrimoine naturel et culturel en zone
- le projet de codéveloppement solidaire dans la Wilaya de Tizi-Ouzou appelé «projet CODESOL» avec comme partenaire algérien l'Association de Développement Local Solidaire (ADELS), ce projet correspond à la suite d'un autre projet appelé « Solidarités Nouvelles » mis en place de 2009 à 2011 dans la région de Boghni, il vise valoriser les savoir-faire artisanaux ancestraux kabyles dynamisant ainsi le développement économique de la région.
- le « SMADESEP » (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon) qui est un projet coopération décentralisée entre l'Assemblée Populaire de Wilaya de Tizi-Ouzou gérant le lac de Taksebt et le SMADESEP gérant le lac de Serre-

²⁹ Rapport d'activité Touiza solidarité 2014 (document interne)

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ponçon, avec le soutien de la région Provence Alpes Côtes d'Azur. L'objectif global du partenariat consiste à permettre l'émergence d'une gouvernance commune au service du développement touristique et de la protection environnementale du lac Taksebt, en bénéficiant des compétences du SMADESEP.

Cette association, faisant partie de l'objet de notre, nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant.

4- Le champ d'intervention de l'économie sociale et solidaire :

4.1 Le local en tête :

Les territoires d'action privilégiés sont le niveau local et le niveau départemental. En effet, les activités se fondent sur la relation directe, dite de « proximité » : par exemple une épicerie sociale pour faciliter l'insertion à Moulins, la création d'un bar associatif qui propose des activités culturelles et environnementales. On constate le lien entre le service aux personnes et l'inscription dans l'espace local. Ainsi, une association peut mettre en place de nouvelles voies d'insertion professionnelle en développant des petites activités innovantes pour offrir des emplois durables à des personnes défavorisées avec des projets multiples. Des activités qui peuvent associer la perspective de l'insertion au développement local.

Certaines initiatives témoignent que le développement provient d'une rencontre entre les attentes des personnes et des ressources locales : ainsi, une coopérative de Lyon qui soutient la création de micro-entreprises en permettant aux porteurs de projets de vérifier la faisabilité de leur projet ; ou bien une association à Sainte Hermine a pour objectif de mutualiser les moyens au service de l'insertion et du développement en milieu rural. Le développement résulte d'un processus d'appropriation par les personnes des ressources du territoire. Et cela se produit à travers une identification culturelle (« être de ce pays ») et le passage à l'acte d'entreprendre (« agir sur ce pays »). Le résultat le plus probant de ce processus est le succès des produits dont la qualité est garantie par les acteurs locaux de production à l'aide des « labels » et autres « appellations d'origine contrôlée ».

4.2 La solidarité en action :

L'économie sociale est présente dans un grand nombre de secteurs d'activité. Elle joue un rôle important dans le secteur financier notamment dans la banque où les banques coopératives recueillent plus de 50 % de l'ensemble des dépôts.

L'économie sociale joue un rôle essentiel dans la production des services aux ménages, que ce soit dans le secteur sanitaire et social, dans le tourisme, dans le service aux personnes, des secteurs où les associations dominent. Elles interviennent en complément de l'action de l'État, soit en corrélation, soit en expérimentant des actions dans des secteurs délaissés par le marché et la politique.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Dans l'agriculture, l'économie sociale est très présente et joue un grand rôle car plus de 80 % des agriculteurs sont membres d'une coopérative. De même, les coopératives sont présentes dans les secteurs du commerce et de l'artisanat.

À l'inverse, l'économie sociale est très peu présente dans les secteurs qui consomment beaucoup de capital, c'est-à-dire la grande industrie. En effet, les entrepreneurs sociaux sont d'abord attentifs à répondre à des besoins sociaux collectifs, avant d'être des innovateurs sur le plan technologique. Cependant, on rencontre de nombreuses Scop³⁰ dans l'industrie, le bâtiment et le service aux entreprises qui rassemblent souvent des artisans qualifiés soucieux de leur autonomie.

4.3 La finance solidaire :

Le microcrédit est inventé en 1976, comme outil de développement au Bangladesh, par le professeur d'économie Muhammad Yunus qui crée la première banque solidaire : la Grameenbank. Ensuite, l'ONU déclare l'année 2005 : année du microcrédit international qui est en progression constante.

Selon une définition apportée par le gouvernement français : « La finance solidaire repose sur une épargne placée sur des produits financiers solidaires. L'épargne sert d'attribution de microcrédit à des porteurs de projets développant des activités à forte utilité sociale et environnementale. Elle permet ainsi la création d'emplois, de logements sociaux, de projets environnementaux (agriculture biologique, commerce équitable...) et le développement d'activités économiques dans les pays en voie de développement. »³¹

En 2015, Le Baromètre des finances solidaires³² montre que sur les 290 nouveaux millions d'euros injectés dans ces activités solidaires, les 2/3 ont permis d'accompagner des personnes en situation de fragilité sociale et physique avec pour effet immédiat la création ou consolidation de 31 000 emplois dont 6 900 pour des personnes exclues du marché du travail, l'accès à un logement décent pour plus de 4 500 personnes ainsi que l'octroi de 88 000 prêts sociaux à des hommes et femmes en situation d'exclusion bancaire. 16,5% du financement solidaire en 2015 ont par ailleurs été investis dans des activités écologiques (agriculture biologique et énergies renouvelables) permettant, notamment, de produire l'équivalent de la consommation d'énergie de 50 000 ménages en France. Les 9% restant ont, quant à eux, été investis dans le soutien à l'entrepreneuriat dans les pays en développement.

4.3.1 Les opérateurs de la finance solidaire :

³⁰Une SCOP est une société commerciale de type SARL ou SA, dont les associés majoritaires sont les salariés de l'entreprise. Les décisions sont prises collectivement selon le principe coopératif "une personne = une voix", indépendamment du montant de capital détenu.

³¹ République française, le portail de l'économie et des finances. <http://www.economie.gouv.fr/ess/finance-solidaire-cest-quoi>

³²14ème Baromètre de la finance solidaire Finansol-La Croix

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Les organismes financiers de terrain, pour la plupart associatifs ou coopératifs, travaillent à l'insertion économique, l'amélioration du cadre de vie, les relations Nord-Sud.

a) L'insertion par l'économique

- Les crédits : L'organisme de terrain prête de l'argent à des taux souvent proches des taux de marché
- La garantie : L'organisme de terrain se porte garant auprès de l'organisme de financement, s'engageant à se substituer à l'emprunteur en cas de défaillance. En général, cette garantie est limitée.
- Le capital-risque : L'organisme de terrain réalise un apport en fonds propres à l'entreprise en entrant dans son capital. Il devient ainsi actionnaire ou sociétaire pour une part minoritaire et se retire du capital quand l'entrepreneur est en mesure de lui racheter sa participation.
- L'accompagnement : Parallèlement à ces trois métiers de base, les organismes de terrain réalisent un important travail d'accompagnement des entrepreneurs qui peut prendre différentes formes : écoute, étude de viabilité des dossiers, conseil, formation, assistance dans les démarches administratives, suivi de l'activité après le financement. Le réseau Entreprendre, issu de la fondation Nord-Entreprise soutient des projets de création d'entreprise avec des prêts d'honneur et un accompagnement pendant trois ans.

b) L'insertion par le logement

Pour des familles à capacité économique réduite, l'insertion par le logement permet d'accéder à un logement décent et de bénéficier d'un accompagnement social favorisant une véritable insertion. À l'aide des ressources provenant de subventions de l'État et de collectivités territoriales ainsi que des dons et cotisations des adhérents

c) Relations nord sud :

Devant les grandes difficultés que connaissent les pays du Sud et de l'Est, des organismes de solidarité agissent pour favoriser la mise en place d'un tissu économique et social, garant d'un développement durable. Leurs interventions recouvrent différents domaines (éducation, santé, agriculture, droits de l'Homme, etc.), dont celui plus spécifiques de l'appui aux petits producteurs et micro-entreprises, en leur permettant l'accès au financement.

5- L'impact de l'économie sociale et solidaire :

Bien sûr, les organisations de l'économie sociale et solidaire n'affichent pas des réussites économiques aussi fulgurantes que certaines entreprises classiques. Du fait même de leur business model, ces entreprises ne peuvent pas dégager des chiffres d'affaires exorbitants et rémunérer leurs actionnaires autant que les grandes entreprises cotées. Mais elles ont malgré tout un impact positif important sur l'économie de leur territoire. D'abord, elles emploient des personnes souvent exclues des circuits classiques et permettent de redynamiser des territoires et des activités.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Une étude menée en 2012 par le cabinet McKinsey pour le compte d'Ashoka³³ montre que toutes ces actions permettent de faire économiser beaucoup d'argent à la collectivité. Les 10 cas étudiés dans ce rapport auraient permis d'économiser près de 50 milliards d'euros en une année en réduisant les dépenses publiques (économies d'allocations chômage, RSA, ou encore sécurité sociale) et en créant du revenu pour la société (charges patronales, impôts).

Ces entreprises ont aussi de nombreux bénéfices pour la société qui ne sont pas chiffrables. Elles recréent du lien social, dynamisent la culture, permettent aux personnes prises en charge d'être plus indépendantes, créent de l'apaisement social et de l'intégration ou encore améliorent la qualité de vie.

L'économie sociale et solidaire met aussi l'accent sur l'autonomisation des femmes et d'autres groupes marginalisés, ainsi que sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté. Suivant cet engagement, elle établit des liens avec les mouvements sociaux qui luttent pour la justice sociale et économique tels que les mouvements féministes, syndicaux, écologistes, autochtones, paysans ainsi que les mouvements en faveur de la réforme agraire, des droits des personnes pauvres et des sans-abri.

Aujourd'hui, les organisations de l'ESS donnent du sens à notre économie, au point que l'Agence Pour l'Emploi des Cadres en France (APEC) révélait que les cadres sont de plus en plus attirés par les associations pour leur vie professionnelle

5.1 L'ESS comme réponses aux besoins sociaux³⁴:

Les organisations de l'ESS se sont constituées en réponse à des besoins sociaux : à la misère sociale et à l'insécurité au travail au cours du 18ème siècle. Aujourd'hui, face à l'émergence de nouveaux besoins, dans une société de services en forte mutation, on assiste à nouveau à la création de nouvelles solutions innovantes visant à répondre à ces besoins.

Dans le cadre de la prise en charge de ces besoins nouveaux ou émergents, il est possible de distinguer 04 grandes fonctions remplies par l'ESS : une fonction de repérage: qui est directement issue des acteurs de la société civile eux-mêmes, les organisations de l'ESS sont en mesure de détecter très tôt l'apparition de nouveaux besoins (ex. : les services aux personnes) ; une fonction de réponse: qui se fait soit au moyen d'une auto-organisation lorsque les personnes sont suffisamment autonomes (ex. : les crèches parentales), soit par le soutien ou la prise en charge des populations les plus en difficulté (ex. : l'action caritative, à l'instar des Restos du Coeur) ; une fonction d'interpellationdes pouvoirs publics ou de l'ensemble de la société sur des problématiques appelant une mobilisation ou des réponses globales (ex. : la lutte contre les discriminations raciales ou contre la pauvreté) et une fonction d'éducation: afin de rendre les individus autonomes, en leur transmettant, au moyen de la formation, des méthodes et des savoirs (ex: c'est ce que font notamment les associations d'éducation populaire).

³³ Ashoka France Belgique suisse. <http://france.ashoka.org/ashoka-et-mckinsey-mesurent-l'impact-%C3% % A9 conomique-de-10-entrepreneurs-sociaux>

³⁴La Chambre Régionale de l'Économie Sociale du Languedoc-Roussillon, <http://creslr.org/fr>

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Nous pouvons voir donc le rôle que jouent les structures de l'ESS que l'on peut qualifier de sociétale, ces actions peuvent en conséquence avoir des effets sur plusieurs dimensions de la vie sociale : le développement local, le rapport au travail, le bien-être social....etc

5.2 Quelques chiffres sur l'ESS en Algérie :

Selon les statistiques du Ministère de l'intérieur, on recense en 2012 :

- 1027 associations nationales, dont la majorité, disposent de postes d'emplois permanents ;
- 92 627 associations locales ;
- 32 mutuelles nationales dont 23 sont officiellement actives, elles regroupent plus d'un million d'adhérents et couvre environ sept millions de bénéficiaires mais le nombre d'adhérent reste en diminution depuis 1990.
- Une douzaine de fondations agissant dans des secteurs d'activités variées.
- Sans oublier les formes traditionnelles de l'économie solidaire à savoir les comités de villages et association de quartier qui visent l'amélioration et la prise en charges des problèmes liés à leurs vies communautaires urbaines et rurales.
- Cependant il existe un manque d'étude quantitative évaluant le poids du secteur coopératif sur les plans social et économique ainsi que sa contribution à la résolution des difficultés socio-économiques du pays

5.3 Les activités réalisées par l'ESS en Algérie:

Nous pouvons citer quelques projets actifs des organisation de l'ESS en Algérie, ces projets sont par la majorité couverts par les associations qui prennent une plus grande importance à l'échelle nationale en s'activant dans un but de création de richesses et de valeur sociale dans différents domaines :

Village d'enfants d'Algérie: SOS village d'enfants de Draria accueille les enfants privés de familles en difficultés, son objectif est de leur assurer une saine éducation et une bonne scolarité, de les accompagner jusqu'à leur autonomie pour un vrai projet de vie, et ceci à travers trois étapes pédagogiques : la maison familiale (de 0 à 15 ans), l'appartement encadré (de 15 à 20 ans) et l'appartement indépendant (de 20 ans à l'insertion sociale). L'association a mis en place un nouveau système de financement qui a fait ses preuves à l'étranger : le parrainage national qui est une aide concrète pour permettre à l'enfant accueilli au village de grandir dans de bonnes conditions et de devenir un adulte autonome et épanoui.

Coopérative pour le recyclage du textile: comme cité précédemment ce projet créé par des femmes après avoir bénéficié d'une formation sur les méthodes de collecte, de revalorisation et de transformation du textile en France, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et l'autonomisation des jeunes femmes en difficulté vivant dans des zones rurales enclavées Kabyles, ceci en les insérant dans la vie économique et en favorisant ainsi l'entrepreneuriat féminin, la protection de l'environnement et la valorisation des déchets.

Touiza Solidarité, l'ONG internationale qui œuvre pour le développement économique et sociale à l'échelle national. Cette ONG a déployé des efforts constants pour répondre aux attentes des bailleurs et réaliser des projets novateurs en réponse aux besoins des populations locales du Maghreb.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

D'autres expériences positives ont été menées avec toutes ses entraves aussi bien objectives que subjectives et des acquis ont été arrachés grâce à une dynamique inter-associatives, nous citons à titre d'exemple³⁵ :

Le Collectif « Stop à la violence », initié par l'association algérienne pour la planification familiale –AAPF – Alger, porté par un collectif d'une dizaine d'association sur le territoire national (Alger, Tizi Ouzou, Biskra,...) dont l'objectif est de plaider pour une « loi cadre » sanctionnant les violences à l'égard des femmes.

Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant NADA (rosée du matin) regroupe près de 20 associations au niveau national, il œuvre pour le respect et la défense des droits de l'enfant par des actions de protection, de promotion et de plaidoirie visant à assurer à l'enfant un plein épanouissement dans le cadre de la convention internationale des droits de l'enfant.

Par ces quelques exemples de projets réalisés par les organisations de l'ESS en Algérie, ainsi que des différentes définitions apportées dans les point précédents, nous pouvons constater le potentiel et l'impact que peut représenter le secteur sur l'économie du pays et les bénéfices que pourraient en tirer les populations par l'accroissement de cette dynamique sociale l'échelle nationale. Pour cela, ce secteur a besoin d'une reconnaissance juridique et d'un soutien de la part de l'Etat.

³⁵Samia HAMRANI « Innovation sociale et développement social dans la wilaya de Tizi-Ouzou : caractérisation à travers deux études monographiques des Centres Médicopédagogiques d'Ath Oumalou et de Bouzeguene », Mémoire de Master académique en sciences économiques Spécialité « Management Territorial et Ingénierie de Projets » sous la direction du Pr Malika AHMED ZAID, UMMTO, 2014

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Section II: l'entrepreneuriat social: une alternative au développement économique

L'entrepreneuriat social ne vient pas remplacer, concurrencer ou menacer le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est, au contraire, considéré comme une opportunité de développement de ce secteur. Comme nous l'avons vu précédemment, L'économie sociale et solidaire incarne une vision historique, politique et institutionnelle ; nous allons voir à présent que l'entrepreneuriat social privilégie une lecture plus empirique, plus pragmatique et plus centrée sur les projets (et ceux qui les portent).

En effet le terme « entrepreneuriat social » est beaucoup plus jeune que celui d'« économie sociale » : c'est seulement dans les années 1990 qu'il commence à connaître un écho significatif et un véritable engouement au sein des secteurs public, privé et non lucratif, cet intérêt grandissant résulte, en partie, du caractère novateur, emprunté à l'entrepreneuriat classique, que revêt ce dernier dans le traitement de problèmes sociaux de plus en plus complexes que connaît la société comme par exemple la réinsertion de personnes défavorisées (chômeurs, handicapés, anciens prisonniers) ou l'éducation. En effet, l'entrepreneuriat social est important parce qu'il répond à un besoin social.

Avant d'aborder la question de l'existence de formes d'entrepreneuriat social dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que les initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE », il est nécessaire dans un premier abord les fondements théoriques de l'entrepreneuriat social et le lien qui existe entre cette forme nouvelle d'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat traditionnel. Dans un deuxième temps, il sera question de lever le voile sur les motivations qui animent l'entrepreneur social, ainsi que sur les traits qui lui sont propres. Ensuite, dans une approche plus fonctionnelle, seront décrites les caractéristiques de l'entreprise sociale. Ainsi que la question

1- Qu'est-ce que l'entrepreneuriat social ?

L'association de « l'économique au social » est une question d'extrême importance car traditionnellement, l'économique et le social sont considérés comme des termes contradictoires. Réussir à concilier ces deux termes en créant une valeur économique et sociale constitue un avantage de l'innovation sociale.³⁶

Il existe un grand nombre d'initiatives sociales, cependant peu d'entre elles satisfont au critère entrepreneurial. Ainsi, consacrer une partie du revenu de son entreprise à une cause sociale ne constitue pas en soi une activité entrepreneuriale. De même, le fait qu'une organisation à but non lucratif adopte des pratiques managériales inspirées du privé ne signifie pas nécessairement que l'on soit en présence d'entrepreneuriat social.

Les besoins auxquels veulent répondre les entrepreneurs sociaux peuvent être très variés : certains visent le développement durable d'une communauté défavorisée, d'autres sont préoccupés par des questions environnementales, d'autres encore créent des méthodes

³⁶ Mouvement des entrepreneurs sociaux : <http://mouves.org/>

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

innovantes dans des domaines comme l'éducation, se spécialisent dans la livraison de biens et de services aux plus démunis ou s'attachent à défendre les droits de la personne. Cette variété ne facilite guère l'exercice consistant à définir l'entrepreneuriat social.

Certains auteurs mettent l'accent sur son côté novateur et l'opposent à l'entrepreneuriat «classique». Roberts et Woods vont dans ce sens en considérant que l'entrepreneuriat social est un concept relativement nouveau comparativement à son cousin l'entrepreneuriat «conventionnel» ou «commercial». Ils le définissent comme «la construction, l'évaluation, et la poursuite des opportunités pour une transformation sociale, portée par des individus visionnaires et passionnément dévoués³⁷». À ce propos, il est introduit la notion de projet sociétal dont le but est d'assurer un minimum de cohésion sociale.

D'un autre point de vue, plutôt que d'opposer les deux types d'entrepreneuriat, certains auteurs se sont intéressés aux communs dénominateurs. Pour Dees, l'entrepreneuriat social «allie la passion d'une mission sociale à l'image d'une discipline semblable à celle des affaires, de l'innovation et de la détermination, traditionnellement associée aux pionniers de la Silicon Valley³⁸». Mair et Martí³⁹ en donnent une définition relativement consensuelle, à savoir «l'utilisation innovante de ressources pour explorer et exploiter des opportunités qui répondent à un besoin social d'une manière durable».

a- L'entrepreneuriat social intégré :

Fait référence à des situations dans lesquelles les activités économiques d'une organisation sont expressément destinées à générer des retombées sociales positives.

b- La réinterprétation :

Une variation de l'entrepreneuriat social intégré, fait référence à des situations dans lesquelles des activités existantes, non lucratives, sont utilisées de manière créative de telle sorte qu'elles réduisent les coûts pour l'organisation ou augmentent et diversifient les revenus de l'organisation

c- L'entrepreneuriat social complémentaire :

Finalement, fait référence à des situations où la génération de surplus financiers ne produit pas de bénéfices sociaux mais est simplement source de diversification des revenus. Les organisations à but non lucratif ajoutant une activité lucrative qui n'engendre pas de bénéfices social en tant que tel, mais dont les profits peuvent être utilisés pour essayer les dettes de leur mission sociale non lucrative sont des exemples d'entreprises sociales complémentaires.

³⁷ ROBERTS, D. et C. WOODS (2005). «Changing the World on a Shoestring: The Concept of Social Entrepreneurship», University of Auckland Business Review automne 2005, p. 49)

³⁸ DEES, G. The Meaning of «Social Entrepreneurship» , Comments and suggestions contributed from the Social Entrepreneurship Funders Working Group, 1998 et 2001. p. 1.

³⁹MAIR, J. et I. MARTÍ (2004). «Social Entrepreneurship: What Are We Talking About? A Framework for Future Research », IESE Business School – University of Navarre, document de travail,p. 3.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

2- Les caractéristiques de L'entrepreneur social :

À l'image de l'entrepreneuriat social, plusieurs définitions de l'entrepreneur social ont été proposées durant ces dernières années.

Pour Bornstein⁴⁰, l'entrepreneur social serait un pionnier qui, au début d'une nouvelle idée puissante, combinerait approche visionnaire et créativité afin de résoudre les problèmes réels de ce monde. Il serait, en outre, doté d'une forte fibre éthique et animé par sa vision du changement, Ces individus verraient des occasions là où d'autres voient seulement des bâtiments vides, des personnes inemployables et des ressources non valorisées.

Pour le Canadian Centre for Social Entrepreneurship (CCSE), les entrepreneurs sociaux sont des leaders dans le domaine du changement social et peuvent se trouver à la fois dans les secteurs privé, public ou non lucratif. «Penseurs créatifs, ils se concentrent sur une vision et une opportunité, et utilisent leur habileté à convaincre les autres pour transformer ces visions en une réalité.⁴¹ »

D'autres auteurs encore mettent l'accent sur les ressources et les compétences. Pour Thompson et al.⁴², un entrepreneur social est une personne qui décèle des occasions pour satisfaire un besoin que le système social établi par l'État ne va pas ou ne peut pas satisfaire, et qui rassemble les ressources nécessaires, généralement des personnes, souvent des volontaires, de l'argent ou des locaux, et les utilise pour atteindre ses objectifs. Pour Schuyler⁴³, il s'agit d'un individu visionnaire en matière de changement social, qui dispose des ressources financière pour soutenir ses idées et qui présente toutes les compétences d'un homme d'affaires vertueux, de même qu'un désir puissant de changement social.

Ainsi, à l'instar des entrepreneurs «traditionnels», les entrepreneurs sociaux seraient des individus énergiques, dotés d'une tolérance plus élevée que la moyenne à l'égard de l'incertitude (CCSE). Ils se distingueraient cependant des entrepreneurs «classiques» par leur tendance à privilégier le management participatif et leur dévotion à leurs communautés. Armés d'une volonté de poursuivre leurs buts malgré les obstacles ou un manque de ressources au départ (CCSE), ces individus semblent se montrer plus positifs et moins susceptibles de laisser des problèmes de financement les empêcher de démarrer leur affaire que les entrepreneurs «traditionnels».

Pour finir, selon Dees, les entrepreneurs sociaux jouent le rôle d'agents de changement dans le secteur social en choisissant une mission pour créer et soutenir de la valeur sociale; en reconnaissant et en poursuivant avec acharnement de nouvelles occasions pour servir leur mission; en s'engageant dans un processus d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage

⁴⁰BORNSTEIN,D.(1998).«Changing the World on a Shoestring», Atlantic Monthly, the atlantic vol. 281, N°1,p. 37

⁴¹ CCSE http://www.csef.ca/social_entrepreneurs.php

⁴² THOMPSON, J., G. ALVY et A. LEES (2000). « Social Entrepreneurship – A New Look at the People and the Potential», Management Decision , vol. 38, n°5, p. 328,

⁴³ SCHUYLER, G. (1998). «Social Entrepreneurship: Profit as Means, Not an End», Kansas City, Kauffman Center for Entrepreneurial Leadership Clearinghouse on Entrepreneurship Education (CELCEE), p. 1,

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

continus; en agissant courageusement sans être limités par les ressources disponibles à ce moment-là; en démontrant un haut degré de responsabilité envers les entités servies.

Toutes ces définitions s'accordent sur une série d'éléments caractéristiques de l'entrepreneur social, qui peuvent être résumés comme suit: l'entrepreneur social est un individu visionnaire, dont le principal objectif n'est pas de faire du profit mais de créer de la valeur sociale, capable à la fois de saisir et d'exploiter les occasions qui se présentent à lui, de lever les ressources nécessaires à la conduite de sa mission sociale et de trouver des solutions innovantes aux problèmes sociaux de sa communauté non traités par le système en place.

Ayant ainsi défini l'entrepreneur social, l'idée reçue selon laquelle tout dirigeant d'une entreprise sociale est un entrepreneur social nous semble fautive. Un entrepreneur social a, selon cette définition, d'autres qualités que celles d'un manager. Il est à la base de la mission sociale de son entreprise, dite «entreprise sociale».

3- L'entreprise sociale :

3.1 Définition de l'entreprise sociale

La caractéristique la plus importante de l'entreprise sociale est que celle-ci combine une stratégie entrepreneuriale avec un but social. Le Réseau EMES⁴⁴ a, définit les entreprises sociales comme des «organisations avec un but explicite de bénéfices pour la communauté, initiées par un groupe de citoyens et dans lesquelles l'intérêt matériel des investisseurs est sujet à des limites». Pour attester la dimension économique et entrepreneuriale de ces initiatives, le réseau EMES retient quatre critères de définitions : une activité continue de production de biens et/ou de services ; un degré élevé d'autonomie ; un niveau significatif de prise de risque économique et la présence d'au moins un emploi rémunéré. Toutefois, afin d'appréhender la dimension sociale de ces entreprises, cinq indicateurs sont également privilégiés : un objectif explicite de service à la communauté ; une initiative émanant d'un groupe de citoyens ; un processus de décision non basé sur la propriété du capital ; une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité (travailleurs rémunérés, usagers, bénévoles, pouvoirs publics locaux, etc.) ; une distribution limitée des bénéfices. Mais il faut noter que ces indicateurs décrivent un idéaltype d'entreprise sociale qui permet seulement de se positionner dans la «galaxie» des entreprises sociales.

Ces critères ou indicateurs montrent que l'entreprise sociale s'inscrit au cœur même de l'économie sociale et qu'on peut la regarder, dans bien des cas, comme un pont entre la tradition coopérative et le monde associatif dont elle combine certains traits.

⁴⁴En 1996, des chercheurs issus des quinze États membres de l'Union européenne ont mis sur pied un réseau scientifique dont le nom, Réseau EMES, fait référence au titre de son premier programme de recherche The Emergence of Social Enterprises in Europe. <http://emes.net/>

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

3.2 Les caractéristiques des entreprises sociales

✓ **La forme juridique**

L'entreprise sociale peut tout aussi bien adopter une forme juridique à but non lucratif qu'une forme à but lucratif. Pour Mair et Martí (2004, p. 4), ce n'est pas la forme organisationnelle légale, mais l'esprit entrepreneurial qui confère aux initiatives leur caractère socialement entrepreneurial.

Dans certains pays une forme juridique particulière a été prévue afin d'encourager et de soutenir les entreprises sociales, comme la société coopérative d'intérêt collectif en France, la société à finalité sociale en Belgique, la community interest company en Grande-Bretagne ou encore la cooperative sociali en Italie⁴⁵. Cette grande liberté a bien sûr donné naissance à des formes hybrides d'organisations: indépendantes, elles peuvent générer du profit, employer des personnes et engager des volontaires, ainsi qu'adopter des stratégies innovantes dans la poursuite de leur but social.

✓ **Les différentes stratégies sociales**

Alter⁴⁶ soutient l'idée que ces entreprises hybrides vont entreprendre différents types de stratégies sociales qu'elle classe en fonction de trois critères: la motivation (mission sociale ou profit), l'ampleur de la responsabilité envers les parties prenantes et les fins auxquelles est consacré le revenu. Dans son « modèle du spectre hybride », Alter représente graphiquement les différentes stratégies sociales sur un continuum.

Tableau 1 : Le modèle du spectre hybride :

Org. à but non lucratif traditionnelle	Org. à but non lucratif générant du profit	Entreprise sociale	Organisation socialement responsable	Entreprise pratiquant la responsabilité sociale	Organisation à but lucratif traditionnelle
			<ul style="list-style-type: none"> • Motivation: mission • Responsabilité envers les parties prenantes • Revenu réinvesti dans des programmes sociaux ou dans les coûts opérationnels 		
			<ul style="list-style-type: none"> • Motivation profit • Responsabilité envers les actionnaires • Revenu distribué aux actionnaires 		

Source: Traduction de K. Alter (2004), Social Enterprise Typology, Virtue Ventures LLC, p. 7.

⁴⁵ DEFOURNY, J. et M. NYSSSENS (2006). «Defining Social Enterprise», dans M. Nyssens (dir.), Social Enterprises, at the Crossroads of Market, Public Policies and Civil Society , Londres, Routledge, 2006, p. 4

⁴⁶ALTER, K. (2004). Social Enterprise Typology, Virtue Ventures LLC, p. 7

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Entre les deux extrêmes, on distingue quatre types d'organisations hybrides. D'une part, les entreprises sociales et les organisations à but non lucratif ayant des activités génératrices de revenus qui cherchent à avoir une incidence sociale sur la société et, d'autre part, les organisations socialement responsables et les organisations pratiquant la responsabilité sociale dont l'objectif premier est la recherche de profit. La gestion d'une organisation hybride se fera donc par la poursuite de stratégies de création de double valeur dans le but d'atteindre un équilibre pérenne. Par conséquent, les entreprises sociales ne pourront atteindre une durabilité financière sans l'attraction de fonds externes ou la génération en interne de ces fonds. La question du financement, et plus généralement la question des ressources, est donc cruciale pour ce type d'entreprises.

✓ **La question des ressources financières :**

Avec le nombre grandissant d'entreprises sociales entrant en concurrence pour l'obtention de ressources financières traditionnelles aujourd'hui raréfiées, les entreprises du secteur non lucratif, mises sur pied pour générer de la valeur sociale, ne peuvent atteindre une durabilité financière sans se montrer plus créatives dans leur récolte de ressources au sens large. Pour atteindre une certaine pérennité, les entreprises sociales devront faire appel à des ressources autres que strictement financière, à savoir : l'autofinancement. Tous les profits générés par l'activité seront réinvestis dans la poursuite du dessein social de l'organisation.

Ces revenus seront dérivés du secteur marchand par la vente de biens ou de services, en particulier des produits et des services qui peuvent être produits par les bénéficiaires de l'activité. L'exemple typique est la vente de produits de l'agriculture ou de l'artisanat. Cette première forme de financement présente deux avantages non négligeables, à savoir l'indépendance et la flexibilité dans la fixation des stratégies et les politiques de financement adoptées. Le second moyen de financement le plus important est l'obtention de fonds auprès des proches. Ces investisseurs sont caractérisés par le lien affectif qui les lie à l'entrepreneur, mais ils n'attendent généralement pas un haut rendement, ni un haut degré de transparence. Par ailleurs, certaines formes de financement semblent moins adaptées aux entreprises sociales. C'est le cas du financement par emprunt bancaire. Étant donné que les banques considèrent des niveaux de risques plus élevés pour une entreprise dont l'activité n'a pas comme but premier la recherche de profit. Par contre, le recours aux donations⁴⁷ est un moyen de financement plus adapté aux entreprises sociales qu'aux autres PME. Enfin, pour rassembler des ressources variées, financière ou non, une entreprise sociale peut réaliser des partenariats avec trois entités différentes: tout d'abord, des partenariats avec les gouvernements, dont les avantages (par exemple, le déploiement d'un programme à l'échelle nationale) peuvent largement dépasser les inconvénients liés à la rigidité bureaucratique; ensuite, des partenariats avec des entreprises privées qui peuvent amener des ressources aussi bien physiques qu'humaines; Enfin, des partenariats avec les communautés locales qui peuvent se révéler un moteur pour un changement durable.

⁴⁷Une donation est un certain montant d'argent qu'une personne ou une organisation donne à une organisation à but non lucratif afin de la soutenir dans la poursuite de ses activités sociales.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

4- L'émergence de formes d'entrepreneuriat social algérien :

Selon l'office nationale des statistiques (ONS), La population sans emploi en Algérie a été estimée en septembre 2015 à 11,2% soit un total de 1337000 personnes, soit une hausse de 0,6 point par rapport à septembre 2014 ; 9,9% auprès des hommes, 16,6% auprès des femmes et 29,9% pour les jeunes de 16-24 ans⁴⁸, nous pouvons constater qu'il est important de réfléchir à aux nouvelles solutions, que constitue le domaine de l'entrepreneuriat social en Algérie. Selon le Pr AMED ZAID su laboratoire REDYL « l'importance du développement de l'entrepreneuriat social en Algérie n'est plus à souligner du fait qu'il permet entre autres la résorption du taux de chômage et la prise en charge de divers problèmes sociaux. En effet, l'entrepreneuriat social, qui conjugue la logique économique et sociale, connaît ses débuts en Algérie. Cette nouvelle forme de l'économie des entreprises, qui prend en charge les besoins sociaux fondamentaux pour faire du profit, a été initiée dans le sud algérien autour de la production et du conditionnement de la datte »⁴⁹.

Du coté de Mr Tarik Ghezali cofondateur du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) et le Laboratoire de l'économie sociale et solidaire, il déclare également que : « L'entrepreneuriat social existe déjà en Algérie et il a des précurseurs comme Hadj Khelil (Bionoor) ou Smaïl Chaib (SMS Bridge) »⁵⁰.

Selon Abdenour Nouiri, directeur du laboratoire Marketic au sein de HEC⁵¹, Les écoles de commerce ou d'ingénieurs du pays intègrent déjà dans leurs programmes une dimension sociale à l'entrepreneuriat ce dernier a présenté le projet « Formation innovation entreprendre » (FIE) lancé en avril 2011 par sept écoles algériennes (HEC Alger, ESI, ENP, ENSTP, ENSSMAL, ENSA et ENSSET d'Oran avec l'appui de l'INSA de Lyon). Son but est de sélectionner des candidats porteurs de projets qui présenteront un business plan à la place du traditionnel mémoire de fin d'études.

Nous pouvons également citer dans le même domaine la création d'un centre de formation à l'entrepreneuriat social en Algérie, le « Algerian Center for Social Entrepreneurship » qui vise à la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat social et à la création d'entreprises sociales, mais aussi à démontrer que l'entrepreneuriat social est possible en Algérie. Ainsi, quelques 500 personnes ont été formées jusqu'ici par ce centre.

Cette nouvelle forme de l'économie des entreprises, qui prend en charge les besoins sociaux fondamentaux pour faire du profit, a donc été initiée dans le sud algérien autour de la production et du conditionnement de la datte. Première entreprise algérienne à avoir reçu la certification « agriculture biologique » pour la production de dattes d'Ouargla. Fondée par Hadj Khelil, l'entreprise a été lancée dans le but de créer de l'emploi pour les jeunes chômeurs de la région mais aussi pour la réhabilitation de la date par son conditionnement et l'exportation de ce produit issue du commerce équitable vers les marchés extérieurs.

⁴⁸ Office National des Statistiques: ONS : www.ons.dz/

⁴⁹Malika AHMED ZAID novembre 2013, Op.cit : p79

⁵⁰<http://www.djazairiess.com/fr/maghrebemergent>

⁵¹ Ibid p 79

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

L'entreprise BINOOR est la première entreprise algérienne à avoir reçu la certification « agriculture biologique » pour la production de dattes et son produit a gagné une certaine notoriété spécialement en Europe.

Cette initiative unique en son genre a été suivie par d'autres entrepreneurs sociaux qui agissent actuellement en Algérie pour apporter avant tout des solutions aux problèmes de société, Tel que Smsbridge : une start-up algérienne qui permet aux entreprises de mieux communiquer avec les clients en utilisant le SMS, cette entreprise a pris part en mars dernier au Feowl (projet international de développement en Afrique), un projet qu'elle souhaite aussi développer au Cameroun, ce projet consiste à se servir des SMS pour suivre l'évolution des coupures d'électricité, un problème assez important en Afrique.⁵²

On peut étendre la création d'entreprises sociales aux activités qui relèvent de la gestion des déchets, pour répondre rapidement à la dégradation fort avancée de l'environnement et aux déficits latents dans les champs de la collecte et du traitement des déchets. À ce titre, les pouvoirs publics et les entreprises privées tentent des collaborations avec comme objectif la protection et la promotion de l'intérêt général.

En effet dans la wilaya de Tizi-Ouzou il existe d'une part des initiatives citoyennes soucieuse de la situation environnementale de la région et qui entreprennent des actions de collecte et de tri de déchets dans le but de les revaloriser, cependant ces actions se font, pour le moment, de façon informelle ; d'autre part, il existe aussi quelques entreprises que l'on peut qualifier d'entreprises socialement responsable, qui se sont soit lancés dans la gestions de leurs propres déchets, ou dans la création d'entreprise de recyclage et de revalorisation des déchets valorisables ; ainsi selon ces donnée fournies par la direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou, on peut recenser ces activités existantes dans les différentes communes de la région : ⁵³

- 23 Entreprises activant dans la gestion des déchets spéciaux et/ou spéciaux dangereux
- 3 entreprises de qui s'occupent de la collecte de déchets spéciaux et/ou dangereux.
- 7 entreprises de recyclages de déchets valorisables
- 15 collecteurs de déchets valorisables

Il est ainsi possible de créer des entreprises sociales qui, en réinvestissant une grande part de leur capital dans des enjeux de société, réaliseront des gains substantiels et créeront de l'emploi.

Cependant il est à noter que le mouvement de l'entrepreneuriat social est encore émergent et reste insuffisant pour pouvoir faire face à tous les problèmes sociaux existant en Algérie, cela est sans doute due à l'absence des conditions favorables à l'entrepreneuriat social, pour cela l'état doit créer la confiance et mettre en place un environnement favorable en lançant des

⁵²<http://www.liberte-algerie.com/>

⁵³ Donnée à partir de la Direction de l'environnement de la Wilaya de Tizi-Ouzou

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

outils comme les fonds d'investissements, les chaires dans les écoles de commerce, des incubateur, des pépinière pour des projets d'entrepreneuriat social et enfin, apporter des financements dans ce sens.

5- Le projet d'entrepreneuriat social : « Touiza Solidarité/AJIE » :

Le projet a choisi d'intervenir sur l'ensemble du bassin versant de Taksebt de la wilaya de Tizi-Ouzou, regroupant 19 communes (plus de 100 000 habitants). Il cible spécifiquement les jeunes, hommes et femmes, de ces communes rurales de montagne situées autour du barrage de Taksebt.



Né à partir d'initiatives entrepreneuriales de l'ONG Touiza Solidarité de Marseille, avec pour partenaire local en Algérie l'Association pour la Jeunesse Innovatrice et l'Environnement (AJIE) de Tizi-Ouzou, Il a pu impliquer, dans cette démarche entrepreneuriale, l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire (les ministères algériens et leurs représentants locaux, l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou, les élus des communes bénéficiaires, les comités de village, les représentants des associations locales, les chambres consulaires, les universitaires).

Ce projet vise l'amélioration des revenus et des conditions de vie de la population autour de la zone et plus particulièrement des jeunes et des femmes, l'appui à la création d'activités génératrices de revenus (domaines de l'agriculture, de l'artisanat et du tourisme solidaire principalement) après un diagnostic des différentes potentialités et savoir-faire locaux de zone ; le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs locaux : élus, associations, comités de villages, artisans, agriculteurs, entrepreneurs ; et enfin de Capitaliser l'expérience afin que ses résultats puissent être valorisés dans d'autres régions de l'Algérie.

5.1 Les actions entrepreneuriales du projet

5.1.1 Missions d'appuis au projet et renforcement des capacités d'acteurs territoriaux

Par la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Dès le début du projet, un dispositif de programmation-suivi-évaluation a été mis en place. Par la suite, un dispositif d'appui-conseil a également été mis en œuvre. Il a permis de mobiliser divers experts formateurs (1 expert-formateur international et 1 expert-formateur national en développement local, 1 expert-formateur en économie sociale et solidaire, 1 expert en coopératives, 1 expert national en création et gestion de micro-entreprise) ainsi que des experts de filière (filiale oléicole, filière laiterie-fromagerie, filière apicole, filière agricole).

Un manuel de procédures de base a été élaboré dans les premiers mois du projet. Il a été testé puis modifié en fonction des besoins.

Par la formation d'animateurs locaux : 35 animateurs locaux ont été choisis parmi 5 catégories d'acteurs locaux, cibles du projet :

- des élus locaux,
- fonctionnaires territoriaux,
- représentants de l'Etat,
- responsables associatifs,
- responsables des chambres consulaires et organisations socio-professionnelles,
- universitaires.

12 journées de formations ont été réalisées sur une durée de 11 mois (juillet 2010 à mai 2011) en 5 sessions de 2-3 jours et 2 intersessions de 2 jours

Les participants ont été les relais du projet au niveau local. Ils ont été impliqués dans l'identification des potentialités locales et des porteurs de projet pour la création d'une activité génératrice de revenus.

Mobilisation des associations locales : avec l'appui d'un expert en organisation associative.

L'objectifs de cette action a été : 1) d'Identifier et sélectionner les associations locales susceptibles de s'impliquer dans le projet, 2) d'Initier un processus de réflexion sur la meilleure manière d'organiser et de structurer le mouvement associatif sur le territoire de la Wilaya, en appui au processus de développement local durable, 4) l'échange d'activité et de compétences, 5) d'identifier les besoins en formation de montage et gestion de projets associatifs.

L'identification en besoin de formations a permis de réaliser 3 session de formations à la gestion du cycle de projet, pour 35 représentant associatifs, sur une durée d'une année, dans l'objectif de renforcement de leur capacité de montage de projet de développement local, ainsi que de favoriser les mises en réseau et la synergie entre les associations.

Réalisation des ateliers d'études en Provence

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

2 ateliers d'études en Provence ont été réalisés : dans les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes et Marseille (décembre 2010 et juin 2011). Ils ont fait participer 17 représentants locaux du projet et membres du Comité d'Initiatives Locales : élus (APW et APC), responsables de chambres consulaires, représentants de l'Administration, responsables associatifs et chefs de projets.

L'objectif des ateliers a été de : 1) Rapprocher l'APW et les communes rurales de la zone de Taksebt des collectivités locales françaises. 2) Montrer aux participants les démarches et la mise en œuvre d'un développement local durable, à partir d'études de cas.

5.1.2 Sensibilisation à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel

Sensibilisation et éducation à l'environnement dans les écoles : le projet a offert à 305 enfants de 6 à 11 ans, au sein de 4 établissements scolaires des communes autour du barrage de Taksebt, une formation à l'écocitoyenneté, pour contribuer à la préservation de leur environnement.

Cette activité, non budgétisée dans le cadre de la convention avec la Coopération Française a été cofinancée par l'Ambassade de France en Algérie.

Appui à la réalisation d'un guide touristique de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Dans le cadre du projet, un appui a été apporté à Lynda Hantour, jeune journaliste, pour la réalisation de son ouvrage « Agerruj », guide touristique de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Le livre recense les potentiels de la Wilaya de Tizi-Ouzou, recèle une somme d'informations précieuses et propose diverses informations touristiques, culturelles, religieuses, économiques, sociales et même sportives. Il a été édité.

Création d'une cellule de réflexion et d'action sur le tourisme rural en 2011 : Avec l'appui de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de Tizi-Ouzou (CAM TO). Cette cellule comprend actuellement 28 participants : représentants associatifs et représentants de divers secteurs d'activités (agriculture, artisanat, sport, culture, environnement, etc.) concernés par le développement touristique du territoire.

La Cellule a préparé un projet de promotion du tourisme rural solidaire de la commune d'Aït Ouabane, avec l'appui de la chambre de l'artisanat et des métiers, afin de le soumettre à l'APW. Elle a aussi organisé des séminaires pour le codéveloppement, le tourisme solidaire, ainsi que la promotion des produits du terroir avec le soutien de l'APW et de Touiza Solidarité.

Echanges croisés entre le SMADESEP et l'APW de Tizi-Ouzou

Créé en mai 1997 le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.), est un établissement public administratif qui regroupe le Conseil Général des Hautes-Alpes, dans objectif est de Mener un développement cohérent à travers un tourisme de qualité. Suite au voyage d'étude organisé en décembre 2010 en Provence, un accord de coopération décentralisée a été signé entre l'APW de Tizi-Ouzou et les 7

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

communes rurales de la zone du barrage de Taksebt, d'une part, et le SMADESEP en France, d'autre part.

Cet accord a donné lieu à des échanges croisés entre les deux régions : une délégation du SMADESEP s'est rendue dans la Wilaya de Tizi-Ouzou en octobre 2011 et une délégation algérienne s'est rendue dans les Hautes Alpes fin juin 2012. Ces visites croisées ont pour objectif de développer et promouvoir les échanges techniques et institutionnels entre les deux territoires.

5.1.3 Constitution d'instances de pilotage du projet :

Le projet a instauré un mode de gouvernance innovant afin de lui permettre d'apporter les solutions les plus adéquates à la réussite du projet et à l'apprentissage des relations de coopération entre pouvoirs publics et société civile.

Le comité d'initiatives locales :

Composé de responsable du projet (Touiza Solidarité et AJIE) et de 11 personnes : élus APW de Tizi-Ouzou et de deux APC, représentants de l'Administration, représentants associatifs, représentants des chambres consulaires et un représentant de l'Université de Tizi-Ouzou ; après démarrage du projet, 4 représentants des bénéficiaires ont rejoint le comité afin qu'il soit plus représentatif.

Le Comité des Prêts :

Le comité a été mis en place en 2010 pour attribuer aux porteurs de projet de création d'AGR sélectionnés, les crédits du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques, il est composé : de responsables de l'AJIE et de 7 personnes : 1 fonctionnaire communal, 3 représentants de Chambres Consulaires, 2 représentants d'organismes de gestion de micro-crédit, 1 enseignante à l'université de Tizi-Ouzou.

5.1.4 Aide à la création d'activités économiques :

Identification des porteurs de projets : 525 porteurs potentiels de projets ont été identifiés grâce aux animateurs locaux et aux comités d'initiatives locales, puis par la suite par les porteurs de projet financés. (87 en 2010, 196 en 2011, 52 en 2012, 50 en 2013, 80 en 2014 et 60 en 2015).

Formation des porteurs de projets

6 formations de 3 jours sur la création et à la gestion d'activité génératrice de revenu durable, ont été organisées et animées par un expert local algérien. Elles ont concerné tous les porteurs de projets.

L'objectifs des formations : 1) sensibilisation sur le rôle économique de la création dans la lutte contre le chômage et la pauvreté, 2) donner les outils méthodologiques aux participants pour créer leur propre activité et 3) faire connaître les possibilités et les opportunités en matière d'entrepreneuriat local.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

D'autres ateliers de formation pratique ont été réalisés comme la fabrication de la pâte d'olive, conduite d'un élevage ovin, conduite d'un élevage bovin, fabrication de fromage, agriculture, coopérativisme... afin d'acquérir une plus grande maîtrise.

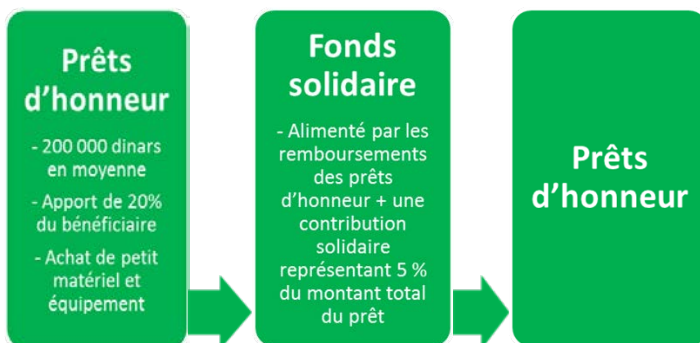
Appui financier

Le projet a permis l'attribution de prêts d'honneur, pour l'achat de petit matériel et d'équipement, aux personnes possédant un projet entrepreneuriale solide et de qualité n'ayant pas les moyens d'accéder aux dispositifs de financement classiques, ainsi, un prêts d'honneur de 200 000 dinars en moyenne est attribué par porteur de projet.

Cependant, avant d'accéder au prêt d'honneur, un apport de 20% de la somme du prêt, doit être à la charge du bénéficiaire, ceci pour ne pas favoriser l'assistanat.

Grace au remboursement des prêts d'honneur par chaque porteur de projet, et de leur participation de 5% du montant de ce prêt, Un fond solidaire a pu être constitué afin de perpétuer le financement de nouvelles activités chaque année.

Figure 1 : mécanisme de financement des activités génératrices de revenus



Source : AJIE : mécanisme de financement des activités génératrices de revenus.

Appui à la création de coopératives locales :

Au courant de la 2^o année, 2 missions d'appui aux producteurs ont été réalisées afin de les sensibiliser aux principes de l'ESS et faciliter la création d'organisations et de groupements. Ces actions ont été réalisées avec l'appui d'experts français de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la région PACA et de l'Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP) PACA Corse.

L'entrepreneuriat social présente donc une opportunité pour le développement local, à travers ces initiatives cités, comme pour le cas du projet « Touiza Solidarité/AJIE ». Pour ce qui est du cas algérien il est donc présent sous formes d'actions associatives, ces dernières feront donc l'objet du chapitre suivant.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Conclusion du chapitre I :

L'entrepreneuriat social représente, sans conteste, une véritable opportunité pour le développement économique et social à Tizi-Ouzou. Mais cette forme peine toujours pour trouver sa place, sans doute en raison du rôle prépondérant de l'Etat dans l'économie et de la faible culture entrepreneuriale. Pour cette raison, on peut dire que le processus de développement, qui s'opère en faveur de cette alternative économique, est présent, à travers quelques initiatives volontaires non structurées pour la plupart sous formes d'entreprises sociales, mais demeure lent tant en Kabylie centrale qu'en Algérie.

En revanche, nous avons également constaté, dans ce chapitre, que l'économie sociale et solidaire à travers ses différentes organisations, pourrait être un autre acteur de développement et de cohésion de la société et un levier d'innovation qui s'appuie sur la créativité et les compétences de ses bénévoles et de ses professionnels.

En effet, dans le cas algérien, des initiatives, qui sont très largement ancrées pour la plupart dans le secteur associatif, voient le jour, par des projets de développement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Ces initiatives, peuvent présenter une opportunité pour la promotion et le développement.

A partir des deux angles de vue, avec d'un côté l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire de l'autre, les dispositifs associatifs d'appui à la création de très petites entreprises, placent une forme d'industrialisation dans ces services, créant de ce fait une culture d'entrepreneur social non seulement auprès responsables associatifs mais également auprès des porteurs de projets.

Les initiatives entreprises dans le projet « Touiza Solidarité AJIE » visent à développer cette culture ainsi qu'à introduire le domaine de l'économie sociale et solidaire comme une alternative au développement de la région. Dans le chapitre suivant, nous présenterons les actions de ce projet issu principalement par le mouvement associatif très majoritairement présent dans la wilaya de Tizi-Ouzou par rapport aux autres organisations de l'économie sociale et solidaire.

Chapitre II :
Le projet Touiza solidarité/ AJIE :
produit d'un partenariat inter
associatif créateur de valeurs
économiques et sociales :

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Introduction au chapitre II :

Dans un contexte de plus en plus contraint, les associations sont poussées à coopérer, à mutualiser leurs moyens, voire à se regrouper, lorsque celles-ci ont en commun les mêmes valeurs et objectifs. Ce changement d'échelle peut être difficile à négocier mais il peut aussi aider à relancer des projets non achevés, ou à lancer des projets de plus grande ampleur grâce à la mutualisation de moyens humains, matériel et financier, cela permet d'atteindre une plus grande portée, et d'avoir de meilleurs résultats.

Notre travail d'évaluation porte sur un projet qui est issu d'un partenariat associatif nord-sud, en effet, de juillet 2010 à juin 2013, l'association Touiza Solidarité de Marseille, a conduit, en partenariat avec l'association algérienne AJIE, basée à Tizi-Ouzou, en Kabylie centrale, le projet d'appui au développement économique local. Un projet s'est poursuivi au-delà de juin 2013 jusqu'à ce jour avec des moyens plus limités, et qui a pour objectif principal la création d'emplois et la génération de revenus, en particulier pour contribuer à la réduction de la pression migratoire, encore très importante en Kabylie et qui concerne essentiellement les jeunes sans emploi ni qualification.

Dans ce deuxième chapitre il sera alors question de savoir quels sont les caractéristiques du mouvement associatif ainsi que les avantages que pourraient constituer un partenariat inter associatif, puis nous recenseront les actions réalisées par ce mouvement dans la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que leur importance. A ce stade, nous pourrions aborder dans un second plan, notre projet dans ce contexte associatif et définir ce qu'il a pu réaliser comme actions grâce à la coordination de ces deux associations.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Section I : caractérisation du mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

Le phénomène associatif est un fait de société. Depuis la reconnaissance légale de la liberté de création des associations, celles-ci prolifèrent et leur expansion s'est considérablement accrue au cours de deux dernières décennies. Selon des estimations européennes, un individu sur deux serait membre d'une association et 15% de population exerceraient des responsabilités à différents niveaux dans ce domaine. Il semble également que ce phénomène prend de l'ampleur également en algérien, Cette affirmation nous pousse à croire qu'elles jouent un rôle majeur dans la société pour que les individus y adhèrent de cette manière.

Le projet Touiza Solidarité/AJIE est nait du mouvement associatif, Nous ne pouvons donc l'évaluer sans comprendre le rôle, les effets et le poids de ces associations dans notre société. Cette section cherchera donc à cerner ce que l'on entend par mouvement associatif et associations, ses typologies et ses projets. Elle vise également à connaître l'historique du mouvement associatif occidental africain puis algérien, sans oublier les actions de ces associations la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi le rôle et l'importance des associations les plus actives.

1- Les origines du mouvement associatif :

Dans sa longue marche, comme nous l'avons déjà dit précédemment, l'association est aussi vieille que la vie en société. Selon, Jacques DEFOURNY⁵⁴, des corporations et des fonds de secours collectifs existaient déjà dans l'Egypte des Pharaons. Les grecs avaient leurs "hétairies"⁵⁵ pour se garantir une sépulture et pour l'organisation rituelle des cérémonies funéraires tandis que les romains se regroupaient en collèges. Avec l'effondrement de l'Empire romain, ce seront les associations monastiques qui deviendront partout en Europe les refuges de l'associationnisme primitif: couvent, monastères, abbayes, prieurés, commanderies, chartreuses, ermitages, etc. Au IXe siècle, les premières guildes apparaissent dans les pays germaniques et anglo-saxons, puis à partir du XIe siècle émerge la confrérie, groupement organique de laïcs qui s'affirme en dehors des couvents pour répondre à des besoins pratiques d'assistance, d'entraide et de charité. Quant aux associations compagnonniques, elles se développent dès le XIVe siècle et, progressivement, elles s'assurent dans les métiers les plus qualifiés une certaine maîtrise du marché du travail.

Cependant, les associations médiévales n'étaient pas autonomes. Celles-ci ne pouvaient exister en dehors de l'Eglise ou de l'Etat que sous des formes précises dont les règles d'admission et de fonctionnement sont strictement codifiées. Cette mise sous tutelle vigoureuse fait apparaître alors des privilèges pour l'association qui devient une corporation d'Etat. Toutefois, en marge du monopole corporatif aux structures rigides et hiérarchiques,

⁵⁴Jacques DEFOURNY, « Histoire et actualité du fait associatif : quelques repères » octobre 1992, Université de Liège p2

⁵⁵Les hétairies, dans la Grèce antique, sont des associations sociopolitiques des grandes familles

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

subsistent ou apparaissent de nombreuses formes associatives qui inquiètent le pouvoir et que celui-ci tente continuellement de réprimer, d'interdire ou de soumettre.

En Afrique, il existe des repères historiques et primitifs du mouvement associatif. Ils sont relatifs aux confréries d'artisans. La plupart des repères relevés par les chercheurs sont ceux obtenus lors de la période coloniale, la période précoloniale étant caractérisée pour ce continent par la tradition orale.

Quant à la période post coloniale, Hakim Ben Hamouda⁵⁶écrit :

« Déjà au début des indépendances, des organisations non gouvernementales (ONG) s'étaient établies sur le continent. La plupart de ces ONG étaient d'obédience confessionnelle et leurs activités généralement orientées vers des opérations humanitaires qui, de par leur nature, étaient intermittentes et dépendantes de l'incidence de désastres tels que la sécheresse, les inondations, les feux de brousse, les épidémies, etc. ».

Hakim Ben Hamouda affirme que, si le continent africain a enregistré le taux d'implantation d'ONG le plus élevé au cours des années 80, cette prolifération est due en partie au fait que l'Afrique s'est trouvée confrontée à une crise sans précédent à partir de 1980. Du coup, les pays africains ont été contraints à se lancer dans les programmes d'ajustement structurel qui les ont conduits à fermer ou à privatiser la plupart des entreprises qui employaient les populations urbaines. A la suite, des ONG ont été créées par des agents économiques et/ou d'anciens fonctionnaires de l'Etat, désireux de mettre leur compétence à la disposition de leurs régions dans la promotion de certains secteurs de l'économie nationale.

Qu'en est-il du mouvement associatif en Algérie ?

L'âge du mouvement associatif en Algérie est presque celui de la tragédie nationale. Ce dernier a été enfanté dans la douleur, dans le cadre de l'ouverture démocratique qui a suivi les événements tragiques du 5 octobre 1988⁵⁷. Cette phase a constitué une transition du parti unique à une ère de pluralisme politique qui a été marqué par des dérapages parfois extrêmement graves qui ont mis en danger l'avenir de la nation.

Dans le champ associatif, l'aspiration au changement n'avait pas que des adeptes. Les oppositions au changement, tant au niveau de la société algérienne qu'au niveau des sphères décisionnelles ont fait que la transition d'un système autocratique à un système démocratique, s'est faite avec beaucoup de résistance et parfois avec une certaine violence.

De la promulgation de la loi 90-31 (1990) qui a permis la naissance des associations à ce jour, on peut schématiquement distinguer trois étapes dans la vie associative :

⁵⁶HAKIM BEN HAMMOUDA, BRUNO BEKOLO-EBE et TOUNA MAMA, « L'intégration régionale en Afrique Centrale : Bilan et perspectives »éd Karthala, Paris, 2003, p.263.

⁵⁷Le 5 octobre 1988 en Algérie a été marqué par des manifestations sporadiques et non contrôlées, dans plusieurs villes du pays. L'armée algérienne sort de sa réserve pour contrôler la situation. La crise a duré plusieurs jours.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

- de 1990 à 1993 : phase d'enthousiasme caractérisée par un foisonnement d'associations, plus de 50000 associations locales ou nationales se sont constituées. Parmi elles de nombreuses associations étaient des émanations directes des partis politiques ou ont été satellisées dès leur constitution.

- De 1993 à 1999 : phase de méfiance des associations vis-à-vis des institutions politiques de celles-ci vis-à-vis des associations mais caractérisée aussi par une tentative d'instrumentalisation des associations par les sphères politiques. Cette phase a vu notamment des associations faire effraction dans le champ politique, soit par encouragement des sphères politiques qui voulaient combler le vide constitué par les partis retranchés dans une attitude d'opposition (Conseil Consultatif National et Conseil National de Transition), soit par opposition aux décideurs politiques et engagement ouvert avec les partis d'opposition. Les mêmes enjeux ont été observés au niveau des associations de wilayas avec la dissolution de milliers d'associations 'caritatives' considérées comme proches du parti dissous et l'émergence d'associations proches des décideurs locaux véritables caisses d'enregistrement ou de brigades d'applaudissement utilisées lors des manifestations publiques.

- De 1999 à nos jours : phase de maturité les associations prennent conscience des enjeux nationaux et internationaux et commencent à travailler suivant des objectifs définis par les besoins exprimés par la société.

2- Typologies des associations :

D'un point de vue typologique, les associations sont aussi difficiles à classer qu'à définir. Une partie de la difficulté tient d'abord à leur diversité. Une autre est la tendance qu'ont les associations à combiner plusieurs objectifs. La commission européenne estime néanmoins que la plupart des associations, y compris les fondations, remplissent les conditions suivantes :

- ✓ Fourniture ou prestation de services : cette catégorie inclut toutes les organisations qui rendent à leurs clients des services dans les domaines de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, de l'information ou de l'assistance-conseil sur un sujet particulier.
- ✓ Militantisme : cette catégorie comprend toutes les organisations qui ont pour objectif de promouvoir, en agissant comme groupe de pression ou par tout autre moyen de publicité, une cause ou les intérêts d'un groupe de population en vue d'amener un changement d'attitude à son égard soit de l'opinion publique, soit des décideurs politiques.
- ✓ Auto-assistance ou secours mutuel : il s'agit d'organisations formées de groupes ou des individus partageant un intérêt ou un besoin commun en vue de s'entraider et de s'échanger des informations.
- ✓ Ressources et coordinations : il s'agit dans ce cas d'organismes dits « intermédiaires » qui coordonnent les activités soit d'organisations individuelles spécialisées dans un créneau particulier, soit de tout un secteur en fournissant information et assistance. Ces organismes jouent le rôle essentiel d'interface entre le secteur considéré et les pouvoirs publics.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

L'hétérogénéité auquel ce monde fait face explique la difficulté d'établir une typologie unique. Des facteurs multiples interviennent et chacun d'entre eux peut donner lieu à plusieurs interprétations. Aucune classification ne peut être considérée isolément. Ainsi, d'autres chercheurs ont établi des classifications selon :

- **La forme juridique** : Dans ce cadre on voit les associations déclarées ou reconnues d'utilité publique, des associations sans but lucratif, ...
- **Le champ géographique** : Certaines associations ont une vocation strictement locale, à l'échelle de la commune, d'un quartier, voire d'une institution. D'autres ont un rayonnement plus large par la nature de leur activité. C'est le cas des associations étrangères ou internationales qui sont soumises à des règles particulières. Dans cette catégorie, nous classons les organisations non gouvernementales (ONG).
- **L'importance** : Celle-ci peut s'évaluer de plusieurs manières : le nombre des membres, le rythme des activités, le public drainé par ces dernières, le volume des ressources humaines et financières, l'infrastructure, la médiatisation,...C'est donc une notion très relative.
- **Les finalités** : On peut voir ainsi des associations sportives, de culture au sens large, d'éducation et de formation, de défense d'idées, d'intérêts, de valeurs et aussi des associations de solidarité et d'action sociale.

2.1 La coopération inter associative :

Un projet peut être qualifié d'inter-associatif dans la mesure où il est Co-construit Co-porté et Co-piloté par au moins deux à plusieurs associations. Cette définition, assez simple, tourne autour de trois notions importantes :

- ✓ Un projet... A la base d'une collaboration inter-associative, il y a le projet, c'est-à-dire une recherche de sens et l'affirmation de valeurs. Or, pour que ce projet à plusieurs puisse éclore et vivre, il est essentiel que les valeurs et le sens qu'il porte soient partagés par ses différents acteurs.

Il faut donc que les projets associatifs de chacune des associations impliquées soient, un minimum, compatibles. Cela ne signifie pas nécessairement que les projets associatifs doivent être proches, mais bien qu'ils aient une capacité à aller dans la même direction ensemble. Cette découverte de la diversité des modes d'actions, des fonctionnements et des expériences est ce qui rend les projets inter-associatifs si enrichissants pour ceux qui y contribuent.

- ✓ ... co-construit...La définition nous indique ensuite que ce projet doit être co-construit, mais également par la suite co-porté et co-piloté. Il s'agit donc de construire une dimension collective au projet qui doit permettre à chacun et au tout de s'enrichir. Cette étape est complexe mais cruciale car elle demande à des structures collectives (associations) de définir ensemble leur projet, leurs objectifs, les actions à mener, l'organisation, les manières de prendre des décisions, etc.

D'où la nécessaire compatibilité des projets de chaque association pour s'assurer que les différences pourront être dépassées, voire contribueront à nourrir le projet.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

- ✓ à plusieurs associations. Et enfin, le projet est co-construit à plusieurs associations. Cela signifie que chacune est amenée à nourrir le projet commun. Beaucoup d'associations soulignent que les projets inter-associatifs permettent de « faire plus parce qu'on le fait ensemble ». Elles mettent en avant la démultiplication des idées, des compétences, des moyens (humains notamment) qui permettent de faire évoluer le projet. Et, il s'agit de travailler sur les complémentarités entre ces apports différents pour trouver le bon équilibre et une cohérence à même de faire avancer le projet.

Le montage de projets en coopération inter-associative est facteur d'amélioration :

- ✓ la complémentarité des partenaires et le partage des points de vue rendent plus pertinent le projet mené,
- ✓ la multiplication des compétences et des savoir-faire améliore la qualité des projets,
- ✓ la définition d'un fonctionnement collectif et commun assure la viabilité du projet,
- ✓ la structuration et la formalisation des relations peuvent garantir une pérennité au projet.

Mais, au-delà des apports pour le projet, la construction en inter-associatif produit également des effets sur la société (utilité sociale) dans son ensemble :

En termes d'innovation sociale : le secteur associatif, par sa diversité, est facteur de création d'innovation sociale et d'autant plus, lorsqu'il choisit de croiser les projets de plusieurs associations. Cette capacité d'hybridation est créatrice et permet d'inventer de nouvelles réponses aux besoins sociaux non ou mal-couverts.

En terme de dynamisation de territoire : cette capacité de création d'innovation sociale associée à un fonctionnement démocratique, voire participatif, qui renforce le lien social, permet aux projets inter-associatifs d'être de véritables réponses au délaissement de certains territoires. Nous pouvons penser aux zones rurales profondes où les associations peuvent pallier à la déliquescence des services publics, mais également aux zones urbaines sensibles où les associations, en se regroupant, proposent des solutions innovantes pour répondre aux enjeux d'accompagnement social, de dynamisation économique, de lutte contre les discriminations, etc.

3- Le mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

Le mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne cesse d'accroître, les associations activent pour la réalisation de l'intérêt général et collectif, dans plusieurs domaines relevant de différents aspects du développement de la société :

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

3.1 Nombres total des associations de la wilaya :

Tableau 2 : Liste des associations locales dans la wilaya de Tizi-Ouzou

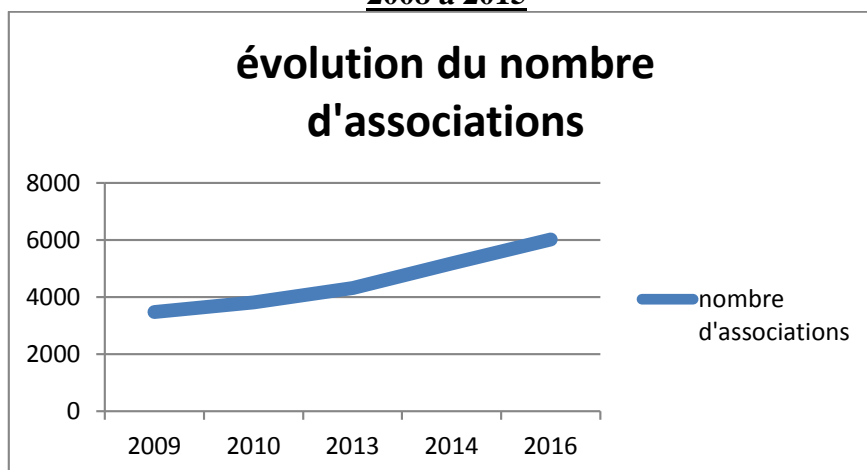
Typologie d'associations	Nombres
Professionnelles	144
Religieuses	759
Sports & Education Physique	766
Arts et Culture	1027
Parents d'Eleves	883
Sciences et Technologies	124
Comités de Quartiers	1542
Environnement	94
Handicapés & Inadaptés	451
Consommateurs	16
Jeunesse & Enfance	160
Tourisme et Loisirs	14
Retraités et Personnes Agées	3
Femmes	23
Solidarité & Bienfaisance	8
Totaux	6014

Source : données du ministère de l'intérieur et des collectivités locales en 2016.

Ce tableau reflète parfaitement l'importance et le dynamisme du mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec le total de 6014, on peut dire que cela fait d'elle la deuxième wilaya la plus active dans le mouvement de l'ESS après la wilaya d'Alger avec 11692 associations, elle par la suite suivie par Bejaia avec 5502 puis Constantine avec 4096, sur un total de 10894 0 à l'échelle nationale

3.2 Evolution du nombre d'association dans la wilaya

Graphique 1 : Evolution du nombre d'associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2008 à 2015



Source : calculs fait à partir de divers données (annuaire statistique de la Wilaya de T.O, ministère de l'intérieur, données de l'AJIE)

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ce graphe montre une nette évolution depuis 2009 à ce jour : on constate une faible évolution entre 2009 et 2013, puis une augmentation depuis 2014 à ce jour, cette net augmentation est sans doute en raison de l'augmentation des problèmes sociaux liés à la crise actuelle que connaît notre pays.

3.3 Nombre des associations à caractère social et humanitaire :

Tableau3 : Nombre des associations à caractère social et humanitaire

Typologie	Nombre
Associations sociales	194
Associations pour la prise en charge des personnes handicapées physiques	11
Associations pour la prise en charge des handicapés sensoriels	7
Associations de prises en charge des enfants en difficultés sociale et inadaptés mentaux	12
Associations pour la prise en charge des malades chroniques	7
Associations humanitaires	29
Associations de prise en charge et de la promotion de la femme	4
Total	264

Source : donnée de la DASS pour l'année 2015

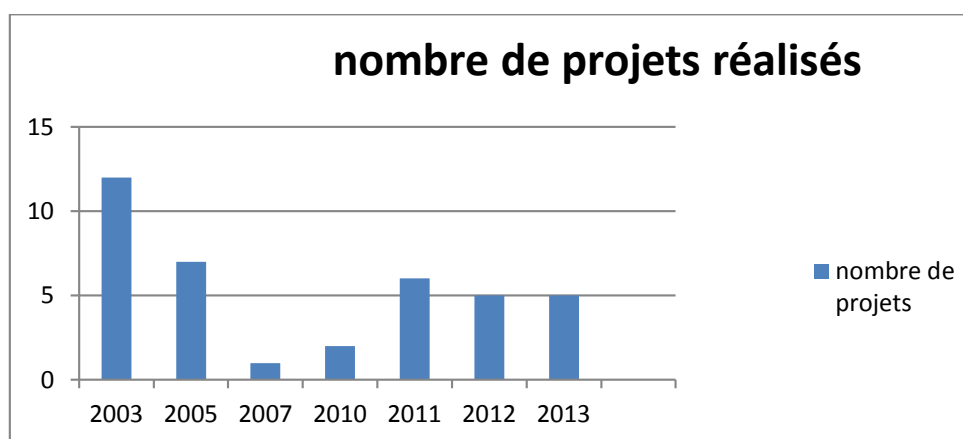
D'après la DASS, 70 de ces associations sont partenaires avec eux, et sont considérées comme les plus actives dans la cause humanitaires, elles reçoivent régulièrement des subventions de la part de la wilaya presque chaque année, à titre d'exemple, en 2013 un budget de 17 200 000,00 DA a été accordé pour 58 de ces association par la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que des subventions par le ministère d'un montant de 22, 300, 000,00 DA accordé à 5 de ces associations.

3.4 Actions des associations à caractère social :

L'importance du mouvement associatif à caractère social dans la wilaya de Tizi-Ouzou, peut se résumer dans le nombre de projets créés, grâce aux fonds de solidarité accordés pour la prise en charge des activités d'aides et d'assistance ou dans les activités d'insertion et de formation.

- **Actions de création d'emplois: illustré par ce graphe :**

Graphique 2 : Nombre de projets associatifs réalisés (2003-2013)



Source : rapports sur la base de donnée remises par la DASS.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ce graphe nous renseigne sur le nombre de projets associatifs à caractère social réalisés dans la wilaya de T.O de 2003 à 2013, nous remarquons qu'au bout de 10 ans, seulement 38 projets associatifs ont été créés, dont 5 réalisés en 2013, comparé à 12 projets en 2003, cette faible augmentation des projets peut-être dû à un faible soutien public en comparaison aux autres dispositifs d'action sociale.

Ces 38 projets associatifs ont été financés par le ministère de tutelle avec un montant de 53070 265.80 DA⁵⁸.

- **Actions de solidarité :**

Les associations à caractère social activent au côté de la DASS, dans le ciblage et le soutien des familles et enfants les plus défavorisées, d'après un responsable de la DASS les enfants les plus ciblés sont les enfants issus de familles de veufs(ves) ou divorcés(ées), et habitant dans des zones retirées de la région, ces actions sont accomplies grâce aux aides accordées par des bienfaiteurs, ministère, APW ou APC... de la wilaya, ainsi nous pouvons recenser l'ensemble des actions de solidarités menées par la DASS au cours de l'exercice 2016 :

Tableau4 : Actions de la DASS en 2016

Actions	Partenaire créditeurs	Montant totaux (DA)
Solidarité ramadhan	Wilaya APC MSNFCF DAR Bienfaiteurs privés (expl : sonatrack)	174.221.946,08
Colonies de vacances pour 521 enfants dont 103 filles de la wilaya de Ghardaïa	Direction de la jeunesse et des sports, et prise en charge par 3 centres d'accueil (2 à boukhalfa et un à Tademaït)	7.000.000,00
Aide aux enfants démunis à l'occasion des fêtes de l'AID		1.200.000,00
Solidarité scolaire (acquisition de trousseaux scolaires)	Wilaya APC MSNFCF	139.951.408,26
Appareillage orthopédique (projet d'acquisition de 111 unités)		4.000.000,00
Acquisition de chauffage au profit des écoles situées dans des localités montagneuses et enclavées (160 chauffages, contre 140 en 2015)		4.000.000,00
Aides aux familles sinistrées (intempéries)		4.000.000,00
Prise en charge des SDF durant la période hivernale	Proposition au wali pour l'utilisation de la structure ex EPIH situé à la sortie est de la ville de Tizi-Ouzou	

Source : bilan d'exercice de la DASS pour l'année 2016

⁵⁸Etat des associations financées par le ministère de tutelle dans le cadre des projets associatifs de 2003 à 2013.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ce tableau nous renseigne sur les actions de la DASS pour l'année 2016, et les fonds qui ont été dégagés pour l'aide aux familles défavorisées, mais il nous renseigne également sur la complémentarité que peut avoir entre l'action des associations à caractères sociales et les organismes publics.

✓ **Gestion des établissements spécialisés :**

L'action la plus importante et l'innovation principale qui est prise en charge par le mouvement associatif au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou, est celle de la gestion des établissements spécialisés dans l'insertion et la formation des personnes handicapés et démunies.

Tableau5 : actions de la DASS en 2013

Dénomination de l'association	Intitulé de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants pris en charge
Association des Parents d'Enfants Inadaptés Mentaux de la Wilaya de Tizi-Ouzou (Ecole ZEMIRLI)	Centre psychopédagogique ZEMIRLI Akli	Tizi-Ouzou	80
Association des Parents d'Aides aux Enfants Inadaptés Mentaux de la Wilaya de Tizi-Ouzou (DBK)	Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de DBK	Draa-Ben-Khedda	56
Association d'Aide aux Enfants Inadaptés Mentaux de la Daïra de Boghni	Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Boghni	Boghni	80
Association des Handicapés et de Leurs Amis de la Daïra de BOUZEGUENE	Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Bouzeguène	Bouzeguene	65
Association d'Aide et d'Accompagnement des Enfants Inadaptés Mentaux de la Wilaya de Tizi-Ouzou (les 7 Merveilles).	Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux des 7 Merveilles	Tizi-Ouzou	17
Association social « ASSIREM » du village Ait Ailem Commune d'Ain-El-Hammam.	Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux d'Ain El Hammam	Ain-El-Hammam	35
Association des Enfants Inadaptés Mentaux de la Wilaya de Tizi-Ouzou	Centre Médico-pédagogique	Larbaa-NathIrathen	95
TOTAL			428

Source : Bilan de la D.A.S.S de la Wilaya de Tizi-Ouzou 2013

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Ce tableau nous renseigne sur les différents centres associatifs créés et gérés par des associations à caractère social dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces centres : Tizi-Ouzou, Zemirli, Boghni, DBK, Bouzeguene, Ait ailem et Ath Oumalou disposent d'une capacité d'accueil d'environ 500 places et relèvent d'actions importantes pour satisfaire les exigences de plus de 1500 Enfants en Situation de Handicap Mental dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

3.5 Limites de l'action des associations à caractère social:

Malgré les avancées importantes réalisées par le mouvement associatif à caractère social dans la Wilaya de Tizi-Ouzou, des insuffisances restent à signaler :

- ✓ La part des personnes bénéficiaires d'actions reste limitée pour des raisons d'éloignement géographique, car la plupart des associations sont localisées en chef-lieu de la Wilaya ;
- ✓ La non-conformité des établissements associatifs de prise en charge de l'enfance en difficulté selon les textes réglementaires en vigueur et notamment le manque de personnel d'encadrement qualifié et compétent ;
- ✓ Les activités des associations se limitent à la prise en charge psychologique et l'insertion par la formation, au lieu de penser à développer une approche d'insertion par l'activité économique c'est-à-dire par l'emploi qui est la clef d'une autonomie et d'un développement humain et social.

4- Importance des associations dans le développement économique :

4.1 Objectifs et finalités de l'association

Les associations cherchent à travers leurs projets à renforcer leur niveau d'intervention et leur degré d'interaction. Conscientes de leur poids dans l'évolution de la société qui ne serait effectif que si elles s'imposent sur le champ d'action. Ce qui implique la nécessité d'appuyer les finalités et les visions des associations par des enjeux et projets structurants touchant aux problèmes de la communauté locale. Parmi ces visions et enjeux des associations locales, on citera :

- ✓ Sensibilisation de la population et des collectivités territoriales et des pouvoirs publics ;
- ✓ Implication de la société civile ;
- ✓ Création des réseaux associatifs pour des actions communes et concrètes ;
- ✓ Elargir la concertation avec le mouvement associatif nationale et international permettant le transfert de compétences ;
- ✓ Mise en valeur du patrimoine scientifique et culturel immatériel du territoire.

Ces objectifs sont ambitieux et porteurs de potentiel de développement local néanmoins, il faut aller au-delà des enjeux individuels. Il est nécessaire de valoriser les actions collectives et de travailler en commun afin de développer des partenariats qui incitent et permettent la participation des acteurs locaux et de la société civile à la conception de la stratégie de développement et à sa mise en œuvre, et la recherche d'une maîtrise des conditions et des effets du développement par les populations concernées

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

4.2 Rôle des associations dans la réduction des effets de crise⁵⁹ :

Les structures de l'ESS, notamment les associations, jouent un rôle important, pendant les périodes de crise, en atténuant ses effets, par l'aide au logement, à l'emploi, l'action caritative, ...etc. Selon Danièle Demoustier, l'ESS a un rôle d'amortisseur économique, social et culturel et les OESS ont une stabilité économique et un rôle de médiation et d'intégration, dans les quartiers sensibles, qui leur permet de freiner les conflits.

A titre d'exemple, les régies de quartier (associations) qui interviennent sur des activités d'amélioration du cadre de vie (entretien des espaces verts, nettoyage de la voirie...etc), des services de proximité (petits travaux à domicile...etc), des actions de médiation (agents de transports commun, écrivain public...etc).

Section II : Résultats du partenariat associatif « Touiza Solidarité/AJIE » et fonctionnalités du projet.

Après avoir passé en revue les associations, en générale, dans la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que leurs importance, nous allons à présent pouvoir nous tourner sur le projet « Touiza solidarité/AJIE », qui est nait de cette volonté et de l'accord partenariale entre ces deux associations. En effet Ces deux partenaires ont agis dans le but de l'accompagnement social de jeunes et de femmes issus des milieux ruraux, et visent à favoriser leur développement personnel ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens actifs, critiques, responsables et solidaires. Elles ont tenté de réaliser leurs objets à travers des actions entrepreneuriales de volontariat au bénéfice de la collectivité, de formation et de soutien de projet individuel, s'inscrivant ainsi dans des processus d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Cette section a pour ambition de décrire les organismes pilotes de ce projet, ainsi que le fonctionnement et la démarche mise en œuvre par ce partenariat, et enfin les résultats qu'il a pu obtenir tout au long de la réalisation de ce projet.

1- Présentation des organismes pilotes du projet

1.1 Présentation de l'AJIE

Créé en 1999 l'association pour la Jeunesse Innovatrice et l'Environnement (AJIE) est une association à caractère non lucratif qui intervient dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour contribuer au développement local durable de la wilaya et à la prise en charge des problèmes liés à l'environnement, elle est dotée d'un organe délibérant : l'assemblée générale et d'un organe de direction. Son bureau exécutif composé de treize (13) membres dont des femmes. Depuis sa création, l'AJIE a mené plusieurs actions dans les domaines environnementale, culturel, économique et social en fixant comme objectif :

- Education et sensibilisation de la population locale aux principes de développement durable, notamment l'écocitoyenneté et l'environnement

⁵⁹ ROBIN (E), « Economie sociale et solidaire et collectivités territoriales : des relations à renforcer pour un développement local solidaire, mémoire master professionnel management du secteur public, université lumière Lyon 2 p 35.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

- Soutien et accompagnement des populations en difficultés particulièrement les enfants
- Appui financier et méthodologique à la création de micro-entreprise génératrice de revenu dans les milieux ruraux
- Accompagnement et formation des jeunes et des femmes sans emploi à l'insertion socio-économique.

1.2 Les objectifs de l'AJIE

a) Objectif général

L'objectif central de l'association AJIE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population qui vit surtout dans les territoires ruraux les plus reculés, la protection de l'environnement naturel de la région et la réconciliation de la sphère écologique et économique, tout en impliquant les acteurs locaux dans toutes ces démarches.

b) Objectifs immédiats

Les objectifs immédiats de l'association AJIE est ceux que ses membres prétendent à réaliser dans les brefs délais :

- Elaborer un réseau de partenariat très solide et très diversifié ;
- Sensibilisation des acteurs institutionnels et des représentants de la société civile ;
- Renforcement capacités de l'AJIE ; Elaboration d'une Feuille de route des projets d'éducation et d'insertion des jeunes.

1.3 Les partenaires de l'AJIE

L'association AJIE a réussi à établir un partenariat avec des acteurs multiples :

- Association des Anciens Appelés d'Algérie contre la Guerre (4ACG) ;
- Ambassade de France en Algérie ;
- APC de Tizi-Ouzou ;
- APC de Beni-Yenni ;
- APC de TIZI-RACHED ;
- APW de Tizi-Ouzou ;
- C.A.M de Tizi-Ouzou ;
- Centre de Formation Professionnel de TIZI-OUZOU ;
- Chambres consulaires de Tizi-Ouzou ;
- Conservation des forêts ;
- Direction de l'environnement ;
- Direction de la jeunesse et des sports ;
- Fondation de France ;
- SOS village d'Enfants ;
- Touiza Solidarité ;
- Union européenne.

1.4 Les projets réalisés⁶⁰ :

⁶⁰ Document interne à l'AJIE.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Adoptant le slogan : quelle planète laissons-nous à nos enfants et quels enfants laissons-nous à la planète ?, L'association AJIE est cette association soucieuse des questions liées au développement local durable de la wilaya de Tizi-Ouzou, à cet effet, l'AJIE a contribué à la réalisation d'une multitude de projet de développement local durable la région, et cela en appelant à des financements locaux et étrangers :

- Programme éducatif au profit des enfants de Tala Athmane et de Tirmatine ;
- Divers travaux scientifiques et culturels : théâtre, dessins, exposition, sorties pédagogiques, loisirs scientifiques, célébrations des différentes journées, etc. ;
- Organisation de journées portes ouvertes sur la protection de l'environnement ;
- **2000** ; Création d'un dépliant pédagogique pour expliquer aux citoyens l'utilité des déchets ;
- **2002**; En partenariat avec l'association AREAED d'Alger : Réalisation d'un programme intitulé « Enfance et Eau », en vue d'apprendre aux enfants à préserver l'eau ;
- **2005** ; En partenariat avec l'UE : Réhabilitation de quelques facettes de la culture ancestrale Kabyle ;
- **2004-2005** ; en partenariat avec l'ONG Touiza Solidarité : Education à l'écocitoyenneté dans la ville de Tizi-Ouzou ;
- **2008-2009** ; en partenariat avec l'EU ; Création d'un centre culturel à Ait Oumalou ;
- **2009-2010** ; en partenariat avec l'association Touiza solidarité : Mise en place du projet de Développement local durable autour du barrage de Taksebt;
- **2011-2012** ; en partenariat avec l'Ambassade de France : Mise en place d'un programme d'éducation environnementale « espace vert » et d'un projet de recyclage des sacs plastique dans la commune d'Ath Yenni;
- **2011-2012** ; en partenariat avec la Fondation de France : Création d'un espace d'aide, d'orientation et de formation à la création d'emploi lié aux métiers de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire ;
- **2013** ; en partenariat avec SOS village d'Enfants : Lancement d'un programme de renforcement des capacités des familles dans la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Septembre **2013** ; en partenariat avec l'APW et la wilaya de Tizi-Ouzou : Organisation d'un Séminaire de deux jours sur le recyclage et la valorisation des déchets ;
- 2013-2014 ; en partenariat avec le ministère de la jeunesse et des sport : L'insertion des Jeunes dans le domaine de l'animation et de sensibilisation.
- ...2016 réflexions sur le lancement d'un projet en vue du développement du tourisme solidaire, et produits du terroir.

1.6 Les défis relevés par l'AJIE

a) Le renforcement des capacités de l'association AJIE

Cet axe constitue le défi majeur auquel l'association AJIE fait face dans la réalisation de la plupart de ses projets. Pour cela, il convient à cette dernière, d'apporter constamment son soutien et son appui au renforcement des capacités de ses membres afin d'une part ; les impliquer davantage dans toutes les initiatives faites par l'association, et d'une autre part ; tenir ses engagements vis-à-vis de la société civile et ses partenaires.

b) La sensibilisation

Autour des questions locales de la communauté concernées. L'AJIE pour cela eu recours aux différents moyens humains, financier et matériels (panneaux, affichage, rencontres) pour combler le manque en besoin de sensibilisation en matière environnementale et de

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

développement durable que les milieux ruraux en particulier et la wilaya de Tizi-Ouzou en général manifestaient.

c) Réaliser des partenariats et Créer des réseaux :

Dans le monde associatif, la mise en place d'un nœud partenarial entre les divers acteurs locaux et étrangers à un territoire donné constitue la condition principale à la réussite de toute initiative issue de la société civile. En cela, l'AJIE face aux diverses contraintes démographiques (croissance démographique), techniques (manque de matériel) et financières (des ressources financières faibles), met en œuvre un réseau partenarial très diversifié qui lui permet d'atteindre ses objectifs à savoir : la sensibilisation à la préservation de l'environnement, l'accompagnement technique et financier de la population locale à la promotion des activités génératrices du revenu.

d) Etablir des plannings de projets éducatifs et des programmes pour l'insertion des jeunes dans le développement durable

La sensibilisation des acteurs locaux et l'éducation citoyenne aux principes de développement durable apparaît comme une priorité pour l'association AJIE qui cherche par ses actions de contribuer à préserver l'environnement avec l'implication de l'administration ; des élus et du mouvement associatif et transmettre ainsi les valeurs du civisme et du vivre ensemble aux jeunes. L'AJIE organise des actions de sensibilisations auprès des jeunes au niveau des écoles, auprès des familles au niveau des foyers pour participer à la création de richesses par la relance de l'économie dite verte.

1.7 Forces, faiblesses, menaces et opportunités

Grace à l'expérience acquise au fil des temps, L'association AJIE a pu dresser, à travers ses différentes expériences en la matière, un bilan évaluatif de ces forces, faiblesses, menaces et opportunités de ses activités :

A) Les forces

- Expériences dans la gestion des projets notamment sensibilisation garant de la crédibilité de l'AJIE ;
- L'emplacement idéal de l'association (centre de ville de Tizi-Ouzou) ;
- Stabilité des membres de l'association et continuité ;
- Partenariats ;
- A jour vis-à-vis de la loi (renouvellement du bureau –commissaire aux comptes..) ;
- Travail réalisé, expérience dans la sensibilisation ;
- Concrétisation du projet d'AGR exemple : unité de compostage.

B) Les faiblesses

- Insuffisance dans le suivi de certains projets ;
- Nombre de bailleurs de fonds insuffisant ;
- L'implication des adhérents est insuffisante ;
- Absence de maîtrise des outils de montage de projets ;
- Manque de plan d'évaluation ; de site internet et d'expertise
- Membres ne sont pas formés sur la formulation des projets ;

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

- Manque de campagnes de sensibilisation ;

C) Les menaces

- Pertes de valeurs communautaires et esprit collectif ;
- Le mouvement associatif est infesté par des associations sans activités ;
- Lenteurs administratives ;
- Contrôleur financier.

D) Les opportunités

- Zone d'intervention de l'AJIE : de par ses richesses et savoir-faire constituent des opportunités ;
- Les salons et fêtes qui sont régulièrement organisés par l'APW/Wilaya (figues-poteries...);
- Les différentes formations;
- profiter de l'expérience UNESCO ;
- recherche de Fonds ;
- RSE: diversifier les bailleurs de fonds, et l'expertise.

2- Présentation du réseau Touiza Solidarité⁶¹ :

Le réseau Touiza Solidarité, qui existe depuis 2012, est composé de l'association Touiza Solidarité, à Marseille, et de Touiza Solidarité Ile-de-France, à Paris. Avec des objectifs communs et des spécificités dans la démarche et les projets, les deux associations œuvrent pour la création de liens d'amitié entre les deux rives de la Méditerranée.

La démarche du réseau Touiza Solidarité est fondée sur l'accompagnement, l'échange et le renforcement de compétences, de savoir-faire et de techniques, ainsi que sur la mise en lien d'un maximum d'acteurs du développement (collectivités territoriales, techniciens, universitaires, associations, etc).

Le réseau tente de traduire une conception citoyenne du « faire et du vivre ensemble » entre les territoires méditerranéens. Dans toutes les actions qu'elles entreprennent, TS Marseille et TS Ile-de-France privilégient une approche participative et concertée.

a) les engagements du réseau Touiza Solidarité :

- Encourager un véritable développement humain, durable et équitable entre les territoires méditerranéens
- Réduire les inégalités et la pauvreté par l'émergence d'une économie plus juste et plus solidaire
- Renforcer le lien entre les peuples de la Méditerranée

b) La démarche de Touiza Solidarité :

⁶¹ Documents interne de Touiza Solidarité

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Touiza Solidarité s'efforce d'adopter une démarche cohérente qui intègre et stimule les dynamiques de développement local endogène par :

- La mise en réseau de différentes catégories d'acteurs du secteur marchand et non marchand (associations, pouvoirs publics, chercheurs...) pour permettre le dialogue et la concertation
- La promotion des échanges, de la circulation des idées, des savoirs et des savoir-faire entre les deux rives de la Méditerranée
- L'adaptation constante des projets à un environnement complexe et changeant via des processus innovants
- La mise en valeur des potentialités matérielles et immatérielles des territoires
- L'appui au développement de l'économie sociale et solidaire, en particulier l'entrepreneuriat féminin

c) Un réseau d'expertise :

- Montage, gestion et évaluation de projets de développement
- Animation de réseaux
- Formation d'experts du développement local
- Conseil et accompagnement des acteurs
- Mobilisation des populations d'origine maghrébine

2.1 L'association Touiza Solidarité Marseille

ONG fondée en 1995, Touiza Solidarité est aujourd'hui un acteur majeur de la coopération en Méditerranée, en particulier entre la France et les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). Son approche implique la mobilisation des expertises et savoir-faire des deux rives et place l'humain au cœur de la coopération.

Tout au long de son histoire, Touiza Solidarité a entrepris un certain nombre de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

1.1.1 Projets de développement local et de reconstruction

Après le séisme du 21 mai 2003 dans la région de Bourmerdès, l'association a mis sur pied un programme d'action sur quatre ans comprenant notamment la reconstruction d'une école, d'une salle polyvalente et d'un centre de formation pour les femmes. En 2008, l'association a lancé dans la wilaya de Tizi Ouzou un projet pilote de développement économique local durable qui vise à stimuler la création de micro entreprises portées par des femmes et des jeunes.

1.1.2 Renforcement des capacités des collectivités locales

A partir des années 2000, dans le cadre de la coopération décentralisée, Touiza Solidarité met en place des stages de formation pratique destinés aux cadres et élus des collectivités territoriales maghrébines et françaises, facilitant ainsi la communication entre les institutions des deux rives.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

1.1.3 Echanges d'expertise entre acteurs de la société civile

Suite à la crise politique des années 1990 en Algérie, l'association a développé une stratégie d'appui et d'encouragement aux associations algériennes, démarche qui s'est élargie par la suite à l'ensemble du Maghreb. Les formations visent à renforcer les compétences des associations en matière de gestion de projets et à renforcer leurs capacités d'interventions, leur permettant ainsi de devenir de véritables acteurs du développement.

1.1.4 Echanges et chantiers de jeunes

Entre 1996 et 2008, en collaboration avec des associations algériennes et françaises, Touiza Solidarité a permis à des jeunes français et algériens de participer à des chantiers volontaires et des rencontres. Ces chantiers d'intérêt général (restauration de patrimoine, animation, etc) ont favorisé des échanges privilégiés entre jeunes de cultures différentes.

2.2 Touiza Solidarité Ile-de-France

Créée en 2012, Touiza Solidarité Ile-de-France propage l'esprit de la Touiza en Ile-de-France, afin de renforcer les liens de solidarité entre les franciliens et les maghrébins ! Née de l'expérience tirée de sa consœur à Marseille et de son fort ancrage dans le territoire francilien, TS-IDF a acquis une double identité lui permettant d'agir à l'échelle locale et l'internationale.

Les activités franciliennes de l'association font partie intégrante de son identité et servent d'appui pour développer des projets de solidarité et de coopération internationale. Ainsi de même que TS-IDF s'emploie à renforcer les liens avec le Maghreb et les échanges entre les deux rives de la Méditerranée, elle se mobilise pour développer les échanges entre les populations et les acteurs associatifs et institutionnels de Paris et de sa banlieue.

Cette double mission ici et là-bas est au cœur de l'identité de l'association Touiza Solidarité Ile-de-France.

2.2.1 Mission de Touiza Solidarité Ile-de-France :

- Développer les actions de coopération, d'échange et de solidarité avec les pays du Maghreb
- Renforcer les capacités de développement de projet des citoyens et des acteurs associatifs et institutionnels de la solidarité en Ile-de-France et au Maghreb
- Sensibiliser les franciliens à la solidarité internationale, en particuliers les jeunes les femmes et les personnes issues des migrations maghrébines
- Démultiplier les échanges et les liens entre les populations et entre les acteurs autour d'actions de solidarité, que ce soit en Ile-de-France, au Maghreb, et entre ces deux territoires.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

2.2.2 Sa démarche

Afin de promouvoir un développement équilibré, TS-IDF attache une grande importance à son ancrage territorial local afin de mettre en œuvre des projets de coopération internationale de territoire à territoire.

- A Paris et en Île-de-France, l'association mène des activités d'accompagnement et d'éducation au développement en direction des acteurs associatifs et institutionnels de la solidarité internationale et du grand public.
- Dans ses projets de solidarité internationale avec les pays du Maghreb, TS-IDF y intègre systématiquement des liens ou des actions mobilisant le territoire francilien.

2.2.3 Les objectifs de Touiza Solidarité :

- L'implication du plus grand nombre dans l'action
 - La mise en œuvre de programmes concertés associant les acteurs des territoires : élus, cadres de l'administration, associations, universités etc...
 - L'accompagnement et la formation des acteurs
 - La démarche participative
 - La mise en réseau des acteurs associatifs
- Des actions ciblées vers des publics prioritaires
 - Des actions de développement solidaire en faveur des catégories de population les plus fragilisées et en recherche d'insertion sociale et économique.
 - Des actions de mobilisation à destination de la jeunesse
- L'action dans la complémentarité
 - L'échange des compétences, des savoirs et des techniques et la mise en lien d'un maximum d'acteurs du développement.
 - Le principe de subsidiarité.
- La mise en valeur des potentialités matérielles et immatérielles des territoires
- La mobilisation des diasporas maghrébines
 - L'implication de la diaspora maghrébine en France, une ressource pour le développement des régions d'origine.

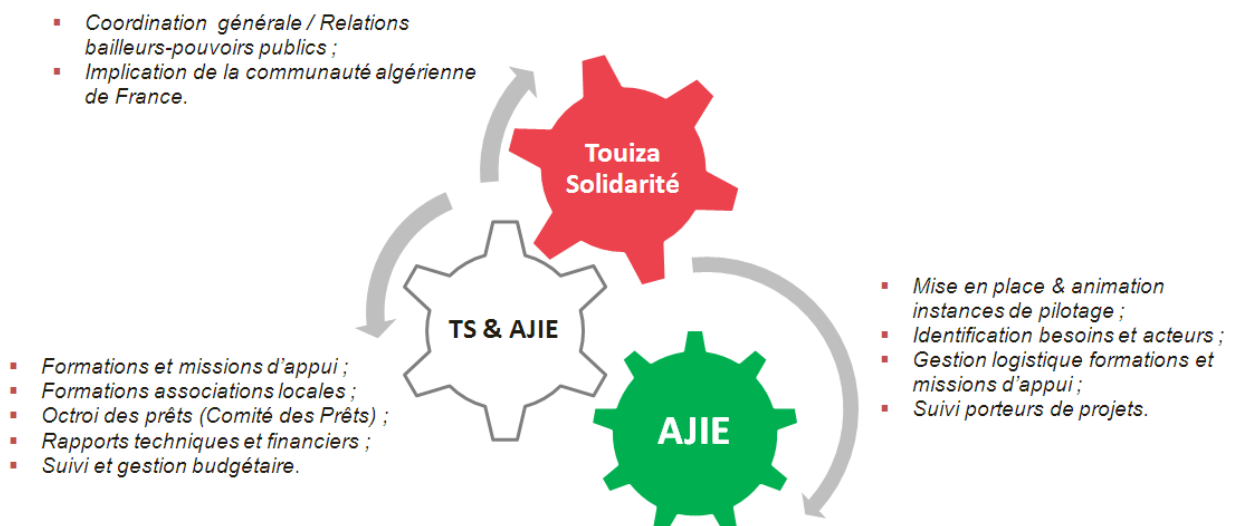
PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

3 Organisation du partenariat Touiza Solidarité et AJIE et fonctionnalités du projet :

3.1 Rôle des deux associations dans le pilotage du projet

Le mécanisme de fonctionnement du projet a été conçu autour d'une charnière formée par l'association Touiza Solidarité en France, maître d'œuvre du projet et l'AJIE en Algérie, partenaire local, comme indiqué dans la figure 2.1 ci-dessous. Ces deux associations qui se connaissaient bien, mais n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, se sont très bien entendues et ont su coopérer efficacement, ce qui a facilité la bonne conduite du projet.

Figure2 : Mécanisme général de fonctionnement du projet Taksebt



3.1.1 Les tâches accomplies par Touiza Solidarité :

Touiza solidarité a mobilisé : le secrétaire général Mr Mohamed Khandriche pour un travail d'ingénierie et de coordination pendant toute la durée du projet et trois chefs de projet successifs pour le suivi technique et budgétaire des activités : *François Marcadé*, puis *Magali Pantobe*, et enfin *Anaïs Chatagnon*.

Les tâches assurées par Touiza Solidarité ont été les suivantes :

- Coordination générale du projet
- relation avec les bailleurs et les pouvoirs publics :

Après étude du projet un budget prévisionnel a été estimé à 503 923 EUR. L'ONG a pu obtenir les financements suivant au projet :

- 400 000 euros de la part de la Coopération française ce qui représente 80% du cout, et qui a été versé à Touiza Solidarité.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

- 93 923 EUR (10 000 000 DZD) de la part de L'APW de Tizi-Ouzou, versé à l'AJIE, toutefois l'APW a voté cette contribution le 13 octobre 2010 mais celle-ci n'a été versée que fin février 2012, soit 16 mois après. Cette subvention nationale, destinée à abonder le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques devait permettre de financer les prêts destinés aux porteurs de projets. Ce versement tardif a causé un retard au démarrage du projet, ce qui a amené à sa prolongation jusqu'à juin 2013. Cependant L'APW de Tizi-Ouzou a poursuivi son appui financier à hauteur de 8 000 €, versés à l'AJIE, depuis la fin du projet.
- 9 000 € en 2013, 2014 et 2015, soit 27 000 € de la part de l'Association des Anciens Appelés d'Algérie et leur Amis Contre la Guerre (4ACG).

Il est important de souligner que c'est la première fois que le Trésor algérien participe à hauteur d'un tel montant pour cofinancer en Algérie un projet subventionné par l'Etat français et conduit par une ONG française.

- En partenariat avec l'AJIE, Touiza Solidarité a également participé aux :

- Préparation et réalisation des diverses formations et missions d'appui en Algérie ;
- Organisation et animation des formations pour les représentants associatifs en Algérie ;
- Suivi de l'octroi des prêts aux porteurs d'activités génératrices de revenus ;
- Rédaction des rapports techniques de Touiza Solidarité et de l'AJIE ;
- Suivi budgétaire du projet pour Touiza Solidarité et l'AJIE.
- Mise en place d'un guide de procédure pour la conduite du projet

3.1.2 Les tâches accomplies par l'AJIE

Le dispositif a été porté par l'AJIE qui a mis à disposition du projet un de ses cadres, *Fayçal Hattab*, puis *Ourida Ibrahim* en qualité de chef de projet local à plein temps.

Les tâches assurées par l'AJIE ont été les suivantes :

- Mise en place et animation des instances de pilotage du projet (Comité d'Initiatives Locales et Comité des Prêts);
- Préparation des missions d'appui par l'identification des besoins des bénéficiaires et la gestion logistique ;
- Organisation des formations et missions d'appui pour les acteurs locaux et suivi des personnes formées ;
- Identification des porteurs de projets de création d'activités génératrices de revenus ;
- Suivi des porteurs de projets de création d'activités génératrices de revenus (sélection, octroi des prêts, signature des contrats) ;
- Rédaction des rapports techniques et budgétaires pour la partie AJIE.

Le projet a, de plus, bénéficié de l'appui conseil de divers consultants français et algériens ainsi que de l'expertise de plusieurs experts et professionnels français, algériens et français d'origine algérienne pour la réalisation de certaines formations et missions d'appui.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

4- Mise en œuvre du projet

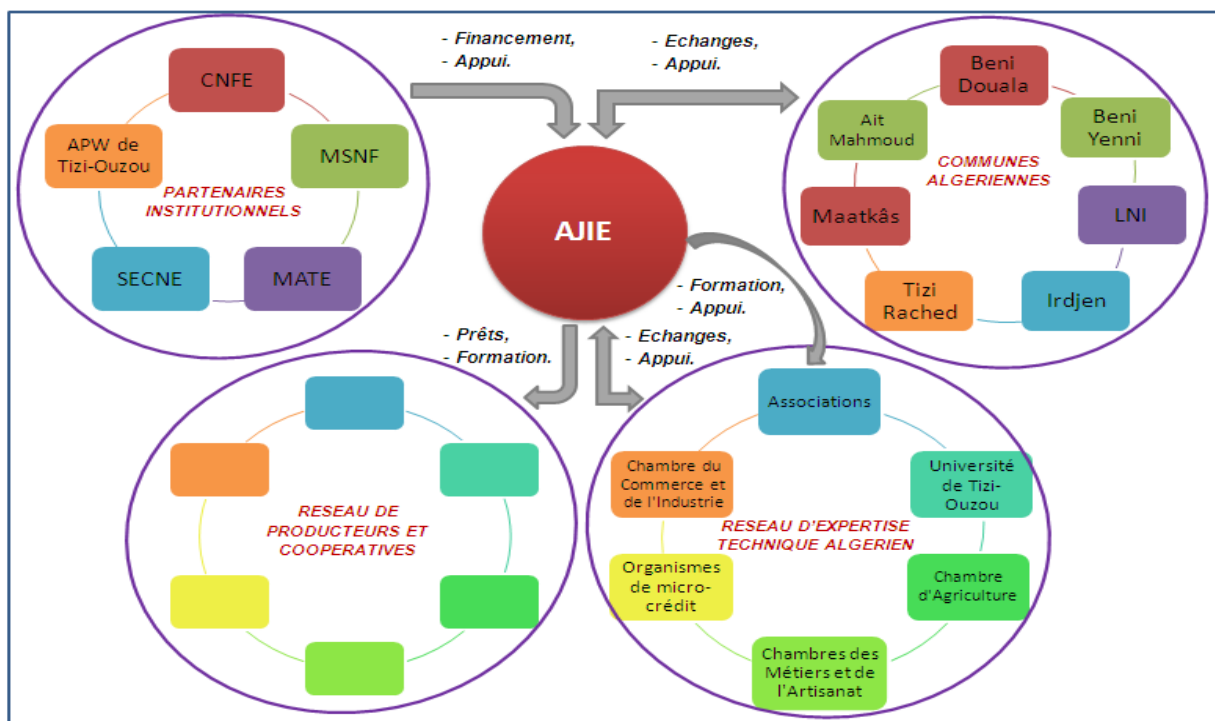
4.1 La démarche multi-partenaire innovante :

Compte tenu du contexte local, l'originalité du projet a concerné la démarche partenariale innovante, que les deux associations ont pu mettre en œuvre, tant en Algérie dans la zone du projet, qu'en France autour de Touiza Solidarité. En effet ces associations ont su sensibiliser et mobiliser un nombre important de partenaires et des partenaires très diversifiés, des élus aux représentants des associations en passant par les fonctionnaires et les porteurs de microprojets économiques, ceci dans le but de créer des synergies.

Cette démarche système multi-partenarial a, en effet, eu 4 caractéristiques :

- elle a associé, en Algérie, un nombre important de partenaires différents, complémentaires les uns des autres, autour de l'AJIE : les institutions, les collectivités locales, les producteurs bénéficiaires mais aussi des personnes-ressources algériennes ;

Figure 3 : démarche multi-partenaire du projet



- Il a permis à Touiza Solidarité de mettre en place un dispositif innovant d'appui des partenaires du Nord en direction des partenaires et bénéficiaires du Sud ;
- L'approche multi-partenaire s'est concrétisée dans la composition du Comité des Initiatives Locales (CIL) et dans le Comité d'octroi des Prêts à la création d'activités génératrices de revenus (CdP).

Il est à noter que l'implication des partenaires dans le projet a été particulièrement importante, en particulier pour L'Assemblée Populaire de la Wilaya (APW) de Tizi-Ouzou qui a été très

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

active et impliquée dans l'ensemble des activités du projet qu'elle a suivi de très près. Grâce à une pédagogie participative, au fur à mesure de l'avancement du programme.

par exemple, des rencontres techniques entre les membres de la communauté algérienne (associations et personnes-ressources) et les représentants associatifs de la Wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que des séminaires sur le tourisme solidaire dans la Wilaya se sont tenus au siège de l'APW.

5- Etapes principale de réalisations du projet

- Identification des créneaux économiques potentiels susceptibles de permettre la génération de revenus à partir de très faibles investissements sous forme de prêts. C'est ainsi qu'ont été identifiés les créneaux de l'élevage (bovin en particulier), de l'artisanat (bijouterie, poterie, couture) ;
- Identification des personnes, en particulier les jeunes et les femmes en situation précaire, susceptibles de créer, avec un « coup de pouce », leur propre activité génératrice de revenus ;
- Information, sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux appartenant aux différentes catégories (élus, fonctionnaires territoriaux, agents de l'Administration, cadres associatifs, représentants des organisations socio-professionnelles) concernées par le développement local ;
- Réalisation de formations de ces acteurs locaux, susceptibles de renforcer leurs capacités afin qu'ils interviennent efficacement en appui au développement économique local ;
- Identification des acteurs associatifs intéressés par le développement local, mobilisation de ces acteurs et implication dans des formations adaptées à leurs besoins (renforcement des organisations, création de réseaux etc.)

5.1 Les résultats globaux du projet de Touiza Solidarité et de l'AJIE

Comme nous l'avons présenté dans le point précédent de cette section, les deux associations AJIE et TOUIZA Solidarité, ont assuré le suivi du projet et l'articulation entre ses différentes parties prenantes, ce qui a abouti à de nombreux résultats que nous avons pris soin de synthétiser à partir d'une analyse fine des données fournies par ces associations AJIE et Touiza Solidarité ainsi que notre participation lors de diverses réunions de suivi du projet au siège de l'association AJIE.

Ainsi nous présentons les résultats globaux du projet comme suit :

5.2 Nombre de formations pratiques aux porteurs de projet

Tableau 6 : les différentes formations pratiques aux porteurs de projet :

Thème	Nombre
Conduite élevage ovin	58
Conduite élevage bovin	65
Agriculture biodynamique	13
Fabrication de fromage artisanal	69
Fabrication de pâte d'olives	40

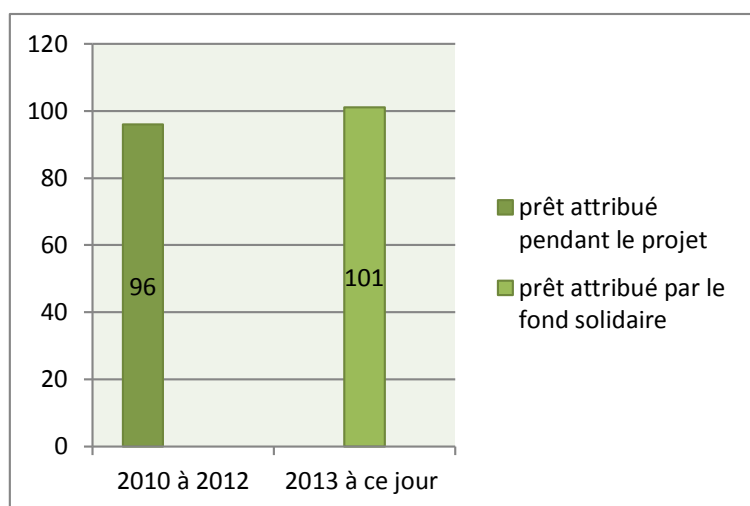
PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Apiculture	48
Coopérativisme	20
Conduite élevage (session 1)	22
Conduite élevage (session 2)	28

Une forte demande en formation a été constatée durant le projet, et de nombreux porteurs de projets ont pu participer à plusieurs ateliers

pratiques de formation réalisés par des experts et formateurs français et algériens afin de les appuyer dans différents domaines techniques.

5.3 Nombre de prêt d'honneur attribués aux porteurs de projets



Graphique 3 : effectif de prêt d'honneurs attribués aux porteurs de projet

96 prêts ont été attribués Pendant la durée du projet. Puis grâce au fond solidaire, le projet a pu continuer à œuvrer jusqu'à ce jour et atteindre 101 nouveaux porteurs de projet.

5.4 Taux de remboursement

Le remboursement des prêts, qui constitue la pérennité du fond solidaire, représente un taux de 83,3%, ce résultat est considéré comme satisfaisant comparé à un taux de 35% dans les organismes public de micro crédit.

Certains cas de non remboursement sont liés à la mortalité des animaux achetés par les prêt accordés aux éleveurs, selon les responsables du projet, cette mortalité est due, en général, au manque d'expérience de quelques éleveurs ou au manque de vétérinaire dans les régions retirés.

5.5 Les activités bénéficiaires :

Les domaines d'activités concernés par le projet sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Répartition selon le domaine d'activités :

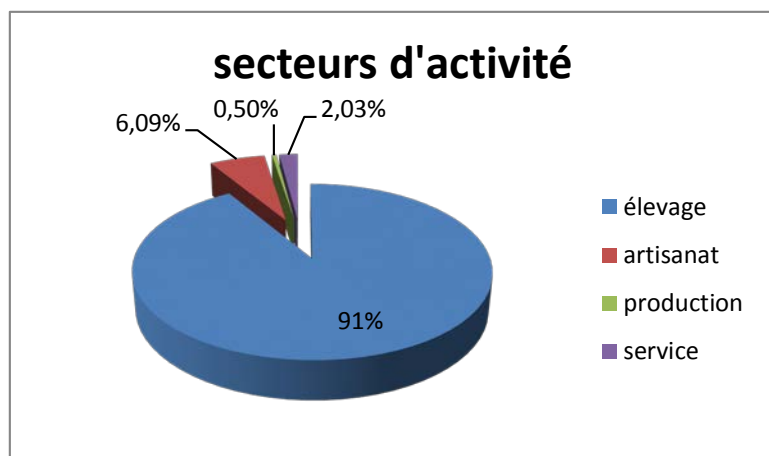
PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Domaine d'activité	Nombre
Elevage bovin	98
Elevage ovin et caprin	71
Elevage de lapin	7
Apiculture	3
Elevage de cailles	1
Fabrication de fromage	1
Couture	6
Bijouterie	5
Poterie	1
Service	4

On remarque selon le tableau, l'absence des domaines du tourisme et de l'environnement, alors qu'ils étaient appuyés et soutenus. Ce manque de demande dans ce domaine est lié à l'événement tragique de l'assassinat du touriste français en Kabylie « Pierre Hervé Gourdel », et en conséquence l'instauration de dispositifs sécuritaires par les autorités algériennes, ce qui a largement freiné le tourisme solidaire.

La figure qui suit représente le pourcentage des secteurs d'activités du projet :

Graphique 4 : les pourcentages des secteurs d'activités du projet



On remarque par ce graphe, que les activités d'élevages sont considérablement majoritaires avec 91%, ce résultat confirme l'identification de départ de ce domaine comme étant « potentiellement créateur de revenu à partir de faibles investissements », les autres secteurs suivent avec de faibles taux, en particulier la production avec 0,5%.

Certains domaines importants de l'économie locale ont été peu développés, comme l'artisanat avec 6,09%, en particulier l'artisanat d'art (poterie, bijouterie), l'artisanat de service. Ou encore les services avec 2,03%. On peut formuler la même remarque pour certaines activités agricoles (apiculture, aviculture, cuniculture) et le tourisme rural (chambres et tables d'hôte).

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

5.6 Nombre de coopératives créées

19 porteurs de projets ont été identifiés pour la création de 5 groupements. Parmi eux, 11 seulement se sont impliqués dans la création de coopératives. La démarche d'appui à la création de coopératives locales, semble donner des résultats.

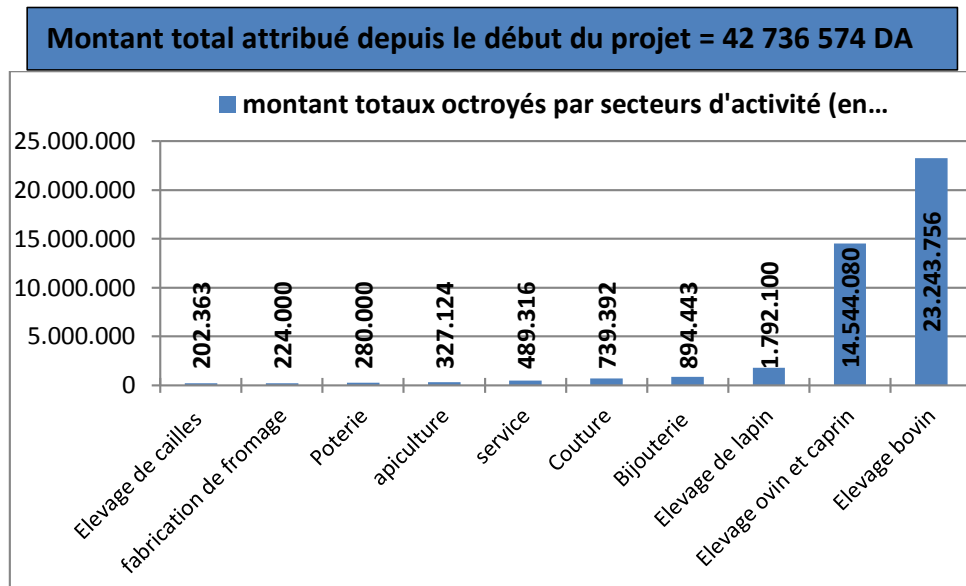
Ainsi les 5 groupements sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Les coopératives créées et leurs états d'avancement

Désignation	Etat d'avancement de la coopérative
Une coopérative pour la filière lait : Association professionnelle des laitiers « COIFLAIT »	Cette coopérative a reçu un agrément depuis 2015, elle est fonctionnelle,
La coopérative « Taksebt », regroupe 5 éleveurs (ovins et bovins). Elle est présidée par une femme.	La coopérative a obtenu l'accord de principe de la part de la Direction des Services Agricole, elle prépare actuellement l'obtention de l'agrément. En attendant, les membres mutualisent leurs achats de matières premières (paille, aliment du bétail) ce qui leur permet de faire baisser les prix des produits et du transport, grâce à des négociations sur des achats en plus grand nombre.
Association des bijoutiers d'Ath Yanni	Pour le moment cette coopérative n'en est qu'à la phase de création.
Les Potiers de Maâtka	Cette coopérative est actuellement en arrêt
Les Productrices de couscous : elle regroupe des formatrices qui aident des femmes, particulièrement présentant un handicap, de s'insérer dans la vie active, grâce à l'apprentissage du métier.	Ce regroupement était sous forme de coopératives, mais il s'est actuellement transformé en association.

5.7 Montant de prêts attribué

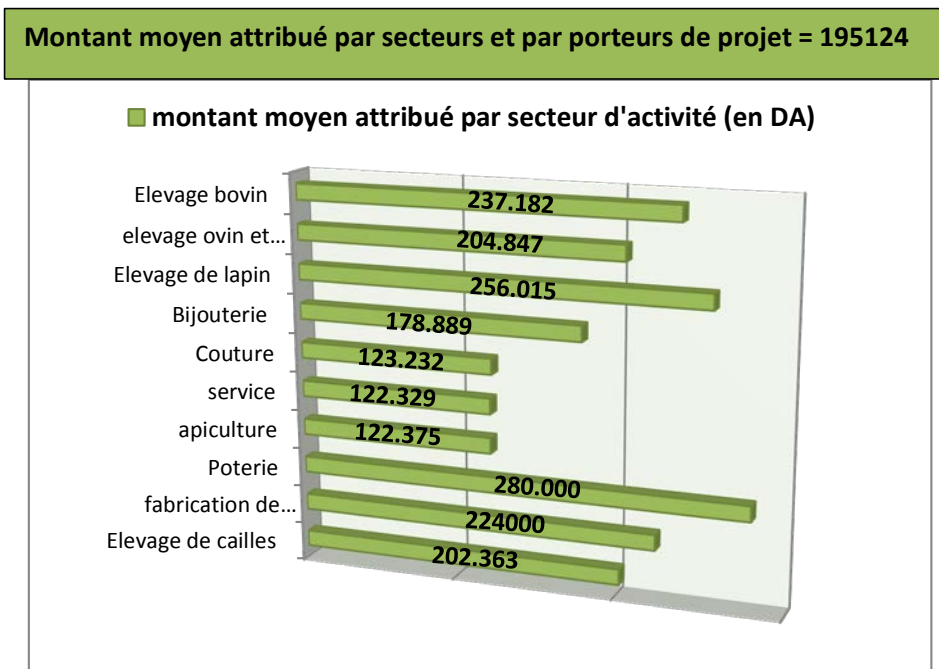
PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention



Graphique 5 : les montants accordés par les secteurs d'activités.

On remarque que les activités ayant reçu le montant le plus élevés sont l'élevage bovin, ovin et caprin, et ce en raison du nombre important de porteurs de projet dans le domaine, comme souligné dans le point précédent.

Il est suivi par l'élevage de lapin, quand à l'élevage de cailles représente le secteur ayant reçu le montant le plus bas.



Graphique 6 : les montants moyens décernés par secteurs d'activités.

En croisant cette figure, et le tableau du nombre de porteurs de projet, on constate que Le prêt le plus élevés a été accordé à la poterie (280 000 DA, soit 2 352 € selon le taux de change de

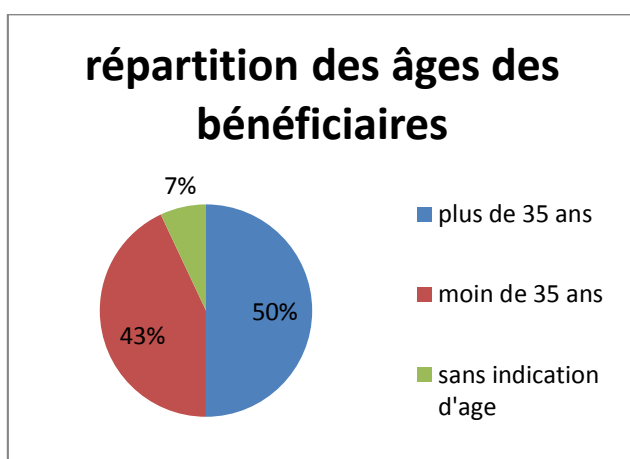
PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

l'année d'attribution), et cela en raison de l'achat d'un four à gaz, ce prêt en question à été accordé à un jeune potier de Maatkas qui a remporté le prix national 2014 de Meilleur potier grâce à la qualité de cuisson obtenue suite à l'acquisition de ce four à gaz et à l'amélioration de la présentation de ses produits.

Quant aux prêts le moins élevé ont été accordé pour les couturières pour l'achat de machine à coudre et pour l'activité de service.

5.8 Population bénéficiaires

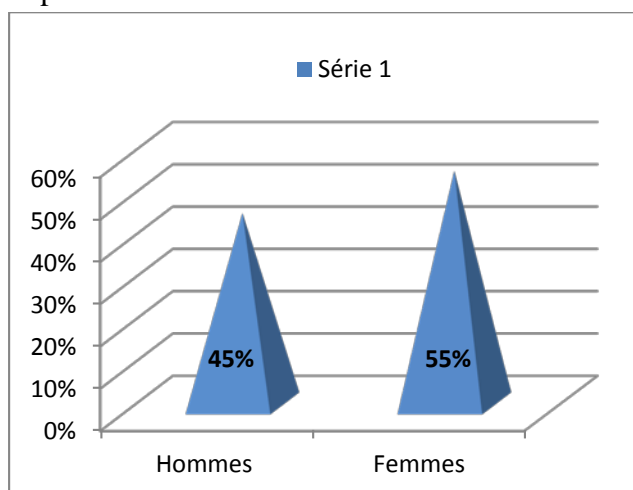
A) Répartition des âges



Graphique 7 : répartition des âges des bénéficiaires.

L'évaluation montre que le projet n'a pas ciblé uniquement les jeunes (moins de 35 ans) car le besoin a également été constaté auprès d'une population plus âgée (plus de 35 ans, et jusqu'à 46 ans) avec un taux de 50% contre 43% chez les moins de 35ans. Cependant, il est à préciser que les porteurs de projets les plus âgés sont des chefs de familles qui impliquent directement les jeunes de leur familles dans leurs activités.

B) Répartition des sexes



Graphique 8 : répartition des sexes.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

On constate que le nombre de femmes impliquées est supérieur à celui des hommes, ce qui représente un résultat nettement supérieur aux attentes du projet.

5.9 La démarche partenariale du projet

Les différentes catégories d'acteurs locaux ont été associées au projet dès la période de préparation. La démarche partenariale s'est ensuite concrétisée par l'implication de représentants de ces acteurs dans les deux structures de pilotage et de concertation : le Comité des Initiatives Locales et le Comité des Prêts.

Un second point est à souligner dans la démarche, celui d'une complémentarité mise en évidence par le projet, entre les pouvoirs publics représentés par les agences nationales de financement, l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM et les associations Touiza Solidarité et AJIE.

5.10 Les demandes reçues par le projet

Depuis la fin du projet en juin 2013, soit depuis près de 3 ans, l'AJIE ne cesse de recevoir des demandes auprès des porteurs de projets que ce soit autour du barrage que dans les régions alentours, ces demandes sont largement supérieures aux possibilités financières du projet. Cela prouve non seulement, la forte notoriété du projet mais ce point exprime également un grand besoin de création d'activité économique exprimé par les populations locales.

Le mouvement associatif s'affirme de plus en plus dans la wilaya de Tizi-Ouzou, car les actions associatives sont de plus en plus présentes dans le territoire. Pour ce qui est du projet « Touiza Solidarité/AJIE » celui-ci a montré, à travers ses résultats, les besoins de la population de Tizi-Ouzou qui demeurent grandissant et insatisfait, et nécessite plus d'attention de la part de ce secteur mais également par le secteur public et privé.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Conclusion du chapitre II :

Les organisations de l'économie sociale et solidaire, notamment les associations, présentent une capacité à apporter des réponses innovantes aux défis économiques, sociaux et dans certains cas environnementaux actuels en développant des emplois pérennes, l'intégration sociale, l'amélioration des services sociaux locaux, la cohésion territoriale,...etc.

A la lumière de ce qui précède, on peut dire que l'action associative dans la wilaya de Tizi-Ouzou a pris une forte ampleur ces dernières années, mais elle ne peut à elle seule assurer le besoins local grandissant face à une action publique qui demeure, elle aussi, insuffisante. Par contre, si ces deux acteurs travaillent en collaboration sur la base de stratégies multiples pour répondre efficacement aux problèmes sociaux et aux nouveaux besoins, la portée de leurs actions peuvent être décuplées et ainsi répondre efficacement aux problèmes locaux et territoriaux.

Et c'est justement cette perspective qui explique la démarche entreprise par le partenariat inter associatif Touiza Solidarité et AJIE, qui consiste en une stratégie d'implication de l'ensemble des acteurs locaux et notamment l'action publique, depuis le montage du projet à ce jour.

Les deux études réalisées à travers le mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que des résultats obtenu par le projet, nous montrent le poids que peut représenter l'action associative par rapport à l'action publique ; nous avons aussi constaté à travers cette contribution, que les associations Touiza Solidarité et AJIE ont été porteuses d'innovations, notamment dans la gestion et l'organisation du projet. Cette démarche multi-partenariale innovante vise, non seulement l'obtention de meilleurs résultats, mais également à pour objectif d'insuffler une dynamique durable de développement. Ce qui constitue l'objet de notre étude dans la partie suivante.

PARTIE I : Présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Conclusion partie I :

Les formes organisationnelles traditionnelles kabyles basées sur la solidarité, ont montré la prédisposition de cette région au développement du domaine de l'économie sociale et solidaire, et le nombre accru d'associations existantes dans la wilaya n'en démontre pas moins, en dépit de difficultés liées à un environnement incertain et à un manque de soutien de la part du pouvoir central

Les initiatives entreprises dans le cadre du projet « Touiza Solidarité/AJIE », montrent le rôle positif et prometteur que peut avoir l'entrepreneuriat social et le secteur de l'économie sociale et solidaire de la wilaya de Tizi-Ouzou comme réponse aux besoins permanent de la région en particulier les régions isolées de haute montagne

En effet, la mise en œuvre du projet entrepreneurial « Touiza Solidarité/AJIE », au profit des communes situées autour du barrage de Taksebt, par les deux partenaires associatifs locaux : AJIE et Touiza Solidarité, s'est concrétisé par la création de diverses activités économiques dans les domaines de l'levage, l'artisanat et le service. Le processus conduisant vers la création d'activités génératrices de revenu dans ces territoires ruraux, s'est accompagné par un appui financier, méthodologique et technique pour renforcer les capacités des porteurs de projet en particulier, et l'ensemble des acteurs locaux en général.

Nous constaterons, que l'objectif de ce projet ne s'arrête pas uniquement à la création d'activités économiques, mais cette volonté de mobilisation et d'implication des acteurs de ces territoires dans le financement, la concertation et de pilotage du projet exprime un second objectif, qui lui se place comme objectif à long terme, et qui consistera donc à la création d'une synergie entre pouvoir public et société civile et une dynamique locale qui donnera la dimension local et durable au projet « Touiza Solidarité/AJIE ».

Nous pouvons dire que cette partie nous a servi de diagnostic général ainsi qu'une base pour notre démarche d'évaluation, que nous présenterons dans la partie suivant.

PARTIE II :

**Évaluation des initiatives
entrepreneuriales du projet
«Touiza Solidarité/AJIE »**

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Introduction de la partie II

Les entrepreneurs sociaux constituent de véritables agents de changement en se donnant pour mission de créer et de développer la valeur sociale, en identifiant de nouvelles opportunités au service de cette mission, en s'engageant dans un processus continu d'innovations sociales et économiques et en manifestant un sens aigu des responsabilités vis-à-vis des partenaires qu'ils servent.

Convaincue que les performances économiques, doivent être couplées à la promotion du développement social et à la prise en compte des besoins sociaux essentiels, cette évaluation a pour but de révéler ce que l'entrepreneuriat social pourrait jouer comme rôle dans le développement local durable, et apprécier l'apport de ce nouveau mode d'entrepreneuriat mais aussi le rôle du mouvement associatif dans la mutualisation des ressources territoriales pour faire face aux insuffisances causées par des crises économiques et sociales.

De façon plus précise, notre démarche consistera à tirer les enseignements issus de l'analyse de l'intervention du projet, par conséquent, les produits attendus de cette évaluation seront : l'appréciation de la pérennité de ses activités, l'identification des liens de causalité entre les changements constatés au sein des communautés et les actions engagées par le projet afin de ressortir l'ampleur des impacts positifs ou négatifs induits par l'intervention, et enfin l'identification des meilleures pratiques permettant d'améliorer la conception et la gestion de ce projet et des activités futures dans le domaine de l'économie sociale et solidaires.

Pour réaliser ce travail, nous avons partagé cette deuxième partie en deux chapitres dans le premier chapitre nous présenterons notre démarche d'évaluation axée sur le caractère innovant du projet situé dans son concept, ainsi que les résultats obtenus par notre enquête de terrain, dans le chapitre suivant nous analyserons l'impact de ce projet sur le développement local durable, mais également les recommandations pour la pérennisation du projet.

Chapitre III :
L'évaluation une démarche
incontournable dans un élan
d'initiatives et d'entrepreneuriat
social innovantes

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Introduction de chapitre III

Dans la première partie de ce chapitre nous avons pu décrire le projet ainsi que les initiatives entrepreneuriales des associations Touiza Solidarité et de l'AJIE. Des initiatives qui se distinguent par leur caractère innovant notamment en termes d'idées, d'apport de nouvelles solutions aux problèmes locaux, mais également de la démarche multi-partenariale mise en œuvre.

Selon Fontan (2011)¹, les initiatives locales innovantes sont porteuses de changement au niveau local et territorial. Une des raisons qui nous a poussés à évaluer les changements induits par ce projet.

L'évaluation portera donc sur les effets de ces actions dans une logique d'analyse et de concertation avec les différentes parties prenantes du projet. Il ne s'agit pas ici de vérifier une conformité mais de chercher à comprendre et rendre compte des effets pluriels qui émanent de l'action ou de la pratique. Dans cette optique, cette démarche d'évaluation s'est révélée inévitable, et ne s'appuie alors pas sur une norme mais sur un débat qui vise à faire émerger des éléments de réponse. Contrairement à la norme, qui provient souvent d'un extérieur, l'évaluation est une démarche participative dont les résultats émanent des acteurs.

Ce chapitre se composera de deux sections complémentaires, dont l'objectif consiste à mettre la lumière sur les objectifs ainsi que la démarche évaluative de ce projet en tenant compte de son caractère novateur, pour pouvoir, dans un second plan, présenter les résultats obtenus par notre enquête auprès des différentes parties prenantes du projet.

¹Fontan dans Bellemare et Klein, 2011, « Innovation sociale et territoire convergences théoriques et pratiques »

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Section I : l'innovation sociale comme méthodologie d'évaluation

Cette méthodologie d'évaluation du projet novateur « Touiza Solidarité/AJIE » doit donc tenir compte des éléments constitutifs de l'innovation sociale, mais aussi des éléments méthodologiques liés à l'évaluation en générale.

Avant d'exposer, dans cette première section, les éléments constitutifs de la méthodologie d'évaluation de l'innovation sociale, il nous semble important de revenir tout d'abord sur la définition de l'innovation sociale, ses principales approches et ses caractéristiques.

1- Généralités sur l'innovation sociale

1.1 Les initiatives locales innovantes et le développement local

Selon Fontan Toute initiative locale innovante exige de la part des acteurs une prise de position dès le départ vis-à-vis des rapports sociaux existants, puisque dans le cadre d'une initiative innovante les modalités de transfert de ressources peuvent viser une réciprocité, une recherche d'équité et d'égalité ou peuvent promouvoir l'aliénation, l'inégalité ou la domination. Compte tenu de ces différents enjeux, les acteurs sociaux doivent prendre position clairement dans le but d'indiquer si les initiatives locales innovantes qu'elles prennent visent à promouvoir l'équité au sein de la communauté ou à maintenir ses membres dans la domination. La valeur de l'innovation ne se limite pas uniquement à sa portée utilitaire, mais elle comporte une dimension politique puisqu'elle implique également des rapports de force entre les acteurs. L'innovation sociale comporte des dimensions sociale et politique. Dans ce contexte Fontan avance que « Dès lors, une initiative locale, comme lieu laboratoire, est, par définition, une scène politique permettant des négociations, des compromis, des compromissions sur l'ensemble des rapports sociaux qui sont présents au sein d'un groupe tels les rapports de genre, ethniques, démocratiques, salariaux, développementalistes, écologiques, etc »².

L'initiative locale constitue un des lieux et moments qui s'offrent aux acteurs pour définir et redéfinir les rapports sociaux. Pour développer un territoire, la communauté doit l'approprier et cette appropriation se base sur une mise en propriété identitaire et juridique des ressources naturelles et culturelles. Ce qui permet à la communauté de protéger ou d'utiliser les ressources qui composent l'écosystème. À ce moment il y a un changement au niveau des rapports qui se développent entre l'être humain et le territoire, puisqu'on est passé d'un rapport relationnel à un rapport social.

Dans ce contexte marqué par le lien entre des initiatives locales innovantes et la territorialité, le développement local ne se réalise pas en bloc, mais suite à un ensemble d'actions individuelles et collectives qui se déploient au niveau des initiatives locales et des projets locaux qui sont traversés par des intérêts divergents et convergents. Dans cette lignée Fontan affirme que « Les initiatives locales ou les projets locaux représentent des laboratoires autour

² Fontan dans Bellemare et Klein «développement territorial et innovation sociale », dans « Innovation sociale et territoire convergences théoriques et pratiques », Guy Bellemare, Juan-Luis Klein (dir) presse de l'université du Québec, 2011, p. 34,

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

desquels du lien social et de la cohésion sociale prennent forme. Des laboratoires dans lesquels se jouent des scènes et s'actualisent des représentations du politique à instaurer ou à défier ». ³

Le développement d'un territoire est possible lorsque des acteurs sont en mesure d'innover et de proposer des solutions nouvelles aux problèmes qui sont confrontés par les membres qui y évoluent. Il s'agit donc d'inventer, d'être créatif et de penser ce qui est nouveau. Mais ce premier travail à lui seul, ne suffit pas pour contribuer au développement du territoire, car l'innovation doit permettre de produire et de distribuer les ressources selon une logique qui mise sur la solidarité. Les choix qui se font dans le cadre de l'innovation doivent concerner tous les acteurs de la communauté : les acteurs dotés de moyens et de ressources et les autres forces vives. L'innovation implique toute une révolution dans les façons de faire et un travail sur de nouvelles pistes qui prennent en compte de nouveaux champs de bataille et de lutte.

1.2 Définition de l'innovation sociale

Il n'y a pas une définition unique et stabilisée de l'innovation sociale. Comme l'utilité sociale, elle est spécifiée par un faisceau de critères. Elle traduit la dimension collective et sociétale, humaine de l'innovation mais ne signifie pas son absence de dimension économique.

On peut dire que l'innovation sociale naît d'une initiative collective en vue de satisfaire un besoin, d'inventer une pratique nouvelle, de résoudre un problème, Pour Enzo Mingione⁴, «Les expériences d'innovation sociale prennent place dans des sociétés qui sont de plus en plus caractérisées par des inégalités.»; En 2000, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a proposé une définition de l'innovation sociale en tant que « réponses nouvelles aux problèmes sociaux, qui améliorent le bien-être individuel et collectif »⁵ . Pour Julie Cloutier⁶ Une innovation sociale se définit par son caractère novateur ou hors normes et par l'objectif général qu'elle poursuit soit celui de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités, « Elle se caractérise tout autant par un processus de mise en œuvre impliquant une coopération entre une diversité d'acteurs que par les résultats obtenus, immatériels ou tangibles. À plus long terme, les innovations peuvent avoir une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors sources de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement ».

³Fontan dans Bellemare et Klein «développement territorial et innovation sociale », dans « Innovation sociale et territoire convergences théoriques et pratiques », Guy Bellemare, Juan-Luis Klein (dir) presse de l'université du Québec, 2011 p. 37

⁴Enzo Mingione« l'innovation sociale face aux défis de la globalisation : tensions et illusions » dans « la transformation sociale par l'innovation sociale » éditeur : Presses de l'Université du Québec Publication: 2016 P43

⁵ Editions OCDE : <https://www.oecd.org/fr/>

⁶ Julie Cloutier« Qu'est-ce que l'innovation sociale ? » Les Cahiers du CRISES Collection Études théoriques, P6

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

a) Nous pouvons distinguer 5 points clés pour la définir⁷ :

- Finalité : réponse aux besoins sociaux et environnementaux.
- Usages et processus : pratiques sociales et/ou organisations, voire mouvement social, utilité sociale.
- Dimension collective : modèle de gouvernance multi parties prenantes et réseaux.
- Coordination, médiation et traduction.
- Ancrage territorial.

On est donc confronté à une conception large de l'innovation sociale qui concerne le comportement des acteurs, la finalité de l'action, la nature des biens ou services produits, la diversité des ressources mobilisées, des acteurs impliqués, des processus et des usages.

1.3 Types d'innovation sociale

L'Innovation sociale de services et de produits.

Elle correspond à la mise en œuvre d'initiatives qui répondent à un besoin, nouveau ou mal satisfait, au regard des enjeux sociétaux (mobilité, logement, alimentation, santé, économie...).

L'Innovation sociale organisationnelle :

Elle propose de nouveaux modes de participation, dans les entreprises, les organisations, publiques et privées, et plus largement au sein de la société (autopartage, monnaie locale, habitat groupé, financement participatif, organisation du travail).

L'Innovation sociale territoriale :

Elle résulte de nouvelles formes de partenariat « public / privé / société civile » pour se saisir de problématiques territoriales, indépendamment des initiatives des pouvoirs publics, qui se désengagent de par la diminution de leurs moyens (rationalisation budgétaire du traitement des questions sociales, dialogues de proximité, démocratie participative).

1.4 Acteurs et mécanismes de l'innovation sociale :

1.4.1 Les acteurs

Aux côtés des citoyens, on peut identifier, quatre grandes catégories d'acteurs impliqués dans la production d'innovations sociales, et qui coopèrent souvent au service de l'intérêt général⁸ :

⁷ Etude faite par La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bourgogne (CRESS-Bourgogne) en 2011

⁸ Comprendre l'innovation sociale », AVISE : Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement (Fiche en téléchargement sur: <http://entrepreneursocial.net/innovation>), septembre 2013, P.02.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- **Les associations** constituent historiquement le plus grand laboratoire d'innovations sociales. Par leur proximité avec la population, elles sont bien placées pour détecter les besoins nouveaux et leur apporter des réponses.
- **Les fondations d'entreprises**, les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations de l'économie sociale, se positionnent souvent sur des thèmes d'innovation sociale.
- **Les entreprises sociales**, initiatives à forme privée (associative, coopérative, SARL, etc.) à finalité sociale ou environnementale constituent un secteur émergent qui repose souvent sur des innovations sociales.
- **Les collectivités territoriales** sont de plus en plus engagées dans l'innovation sociale, parce qu'elles sont au contact direct des besoins des populations, financent le secteur, sont de plus en plus placées sous contraintes pour assurer des services publics de qualité, en associant les usagers et en recherchant une forme de performance globale.

On peut aussi ajouter à ces acteurs les entreprises classiques, qui peuvent développer des projets socialement innovants et apporter des réponses nouvelles aux besoins sociaux. Exemple l'entreprise Danone qui a développé un partenariat original avec la Grameen Bank, fondée par Mohammed Yunus (prix Nobel de la paix en 2006). Les deux organisations ont créé ensemble la Grameen Danone Foods, une entreprise qui a pour objectif le développement d'un yaourt à forte valeur ajoutée nutritionnelle pour les populations les plus pauvres en y associant les populations locales à travers la création d'emplois ce qui permet l'augmentation du niveau de vie de la communauté et l'enrichissement du tissu social et du territoire.

1.4.2 Les mécanismes de l'innovation sociale ⁹:

Un projet socialement innovant peut être caractérisé par plusieurs critères, AVISE avec GODIN¹⁰ ont élaboré (04) axes essentiels qui sont :

- **La nouveauté** : une innovation peut ne pas être révolutionnaire et complètement nouvelle. Un projet innovant peut être le transfert d'une méthode, d'une organisation ou d'une technologie vers un public/secteur nouveau, dans un contexte nouveau ou appliquées différemment. La combinaison d'idées déjà existantes est aussi en soi une innovation. Elle doit répondre à un besoin social nouveau ou non satisfait ;
- **L'amélioration** : une innovation sociale doit avoir une plus grande efficacité par rapport au service proposé avant et répondre d'une meilleure manière aux besoins des usagers ;
- **Génération d'autres effets positifs comme la durabilité** : une innovation sociale doit être environnementalement, économiquement et organisationnellement durable, ce qui signifie qu'elle doit fournir des solutions de long terme sans produire d'externalités négatives.

⁹*L'innovation sociale en pratiques solidaires : Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation* », janvier 2013 contribution de l'Institut Godin, Recherche et développement en économie sociale, <http://www.avise.org>

¹⁰ L'Institut Jean-Baptiste André Godin est le premier centre de transfert en pratiques solidaires.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- **Implication des acteurs concernés** : l'innovation sociale est un processus qui implique toute la communauté locale à travers un processus démocratique de négociations et de compromis. Elle est donc le résultat d'une coconstruction impliquant divers acteurs locaux.

1.5 Innovation sociale en économie sociale

1.5.1 Innovation sociale et économie sociale et solidaire

L'innovation sociale est une voie d'entrée vers l'économie sociale et solidaire, en particulier lorsqu'on considère les principes qui fondent l'innovation sociale : engagement et modèle de gouvernance ; principe de double qualité environnementale et sociétale - qualité de l'action, du travail et du produit. Mais elle n'est pas la seule. D'autant qu'en son sein, on observe des tensions entre expérimentation, bricolage et formalisation diffusion.

Le plus souvent les innovations déployées par les organisations de l'économie sociale et solidaire font l'objet de stratégies d'amélioration en continu tendant à rendre difficile leur consolidation. Il y a donc un enjeu à favoriser l'anticipation et accompagner la consolidation de l'innovation sociale dans les organisations afin d'en favoriser la diffusion.

1.5.2 La dimension entrepreneuriale de l'innovation sociale :

La dimension entrepreneuriale est présentée dans les 3 deux types d'innovations sociales. Mais en matière d'innovation sociale, l'enjeu de la construction de l'entrepreneuriat est plus fort, surtout que le plus souvent il suppose un modèle organisationnel multi parties prenantes méconnu. En ce sens le processus d'accompagnement est non seulement souhaitable mais généralement d'une durée plus longue, tant pour travailler la gouvernance collective et les partenariats que pour construire des marchés qui le plus souvent ne sont même pas émergents.

Si le lien au territoire est observable pour la plupart des innovations, il est renforcé pour l'innovation sociale. En effet, il y a tout d'abord un enjeu de transparence et de coordination des dispositifs d'aide existants sur le territoire de façon à renforcer leur cohérence et leur complémentarité. Il y a ensuite un enjeu dans le processus d'émergence et de valorisation de l'innovation. Il s'agit de favoriser un climat d'innovation, un milieu innovateur afin de rendre possible les économies d'échelle, les externalités de connaissance et de réseaux et contribuer à la réduction des risques. Il y a enfin un enjeu de favoriser la transition entre un territoire comme simple support et un territoire comme moteur de l'innovation sociale.

2- Présentation démarche d'évaluation du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

2.1 Objectif de la démarche d'évaluation

En prenant en compte les différentes définitions de l'innovation sociale, cités précédemment, mais également toute les initiatives et démarche du projet cités dans les chapitres précédent lors de la présentation du projet, tout nous laisse croire que le projet présente des caractéristiques d'innovation sociale.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Le tableau suivant présentera, d'un côté, les critères de détermination d'une innovation sociale à partir des définitions cités dans les points précédent, et d'un autres côté, les caractéristiques novatrices du projet :

Caractéristiques ¹¹	Réponse
Le projet cherche une réponse à un besoin social mal satisfait ?	Le projet cherche à répondre aux besoins de populations défavorisées et isolées de haute montagne en Kabylie centrale, en particulier les jeunes et les femmes en appuyant la création d'activité génératrice de revenu.
le projet est expérimental et représente une prise de risque	-Expérimentale : car avant le lancement de ce projet, aucun cofinancement d'un tel montant (10 000 000) n'a été attribué de la part du trésor algérien pour une association algérien et conduit par une ONG française. -Le risque présenté par le projet est l'impossibilité des porteurs de projet, ce qui mettra en danger la pérennité du fond solidaire et par conséquent l'arrêt du projet
Le projet est soucieux d'impliquer les acteurs concernés	Le projet est le résultat d'un partenariat inter associatif entre Touiza Solidarité/AJIE, qui ont associés dans une démarche multi partenariale innovantes divers acteurs locaux (les institutions, les collectivités locales, les producteurs bénéficiaires mais aussi des personnes-ressources algériennes) cette démarche s'est concrétisé par la création des comités d'instances de pilotage
Le projet cherche à générer d'autres effets positifs	Les actions entrepreneuriales du projet ont pour objectif à long terme de créer une dynamique de développement local durable, et de servir comme modèle d'expérience pour répéter l'expérience a travers d'autres territoires avoisinant

¹¹ Caractéristiques de l'innovation sociale : <http://www.avise.org/>

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Sachant qu'une démarche d'innovation sociale repose sur trois éléments :

- un processus collectif marqué par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative, se traduisant par un modèle économique pluriel;
- qui aboutit à un résultat qui peut être une approche, un produit ou un service, se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend ;
- pouvant être déployés par essaimage, apprentissage et sélection.

Par ailleurs, une évaluation vise à analyser les changements produits par l'action ou la pratique. L'objectif de notre évaluation est donc d'appréhender les changements portés par un projet d'innovation sociale à travers ces deux catégories liées à cette innovation :

- ses impacts directs, issus de la mise en place d'un projet socialement innovant dans un contexte spécifique qu'il va modifier par ses pratiques.
- ses effets en termes de changement institutionnel, autrement dit le changement des représentations et pratiques des acteurs présents dans un environnement plus ou moins proche.

2.2 Méthodologie d'évaluation du projet

2.2.1 Modèle d'évaluation utilisé

Comme nous l'avons cité, nous sommes en vue de mesurer l'impact net du projet sur les bénéficiaires, ainsi que les changements induits par sa démarche, pour cela, nous avons opéré un choix entre les quatre modèles d'évaluation de l'impact suivants :

- *Modèle d'évaluation aléatoire avant-après projet* qui donne lieu à la collecte et à la comparaison d'informations auprès des groupes touchés par le projet, à au moins deux dates différentes ;
- *Modèle quasi expérimental* avec comparaison avant/après des situations des bénéficiaires directs et celles d'un groupe témoin présentant des caractéristiques aussi proches que possible de celles des bénéficiaires ;
- *Modèle de comparaison de la situation des bénéficiaires et celle d'un groupe témoin une fois le projet exécuté ;*
- *Enfin, le modèle d'évaluation participative de l'impact à posteriori* qui repose à la fois sur des études de cas, des données secondaires et des méthodes participatives à travers des entrevues avec les bénéficiaires. Ce modèle doit permettre aux d'identifier les changements associés au projet, ceux qui en ont bénéficié, les points forts et faibles du projet.

En raison des objectifs fixés, nous avons opté pour le dernier modèle d'évaluation qui correspond à nos attentes, car nous sommes face à une évaluation qui se situe en fin de projet, mais également celle-ci nous permet d'analyser les différents points de vue des parties

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

prenantes du projet, il s'agit également d'une évaluation rétrospectives puisqu'elle cherche à établir l'impact de ce modèle innovant sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui constitue l'objet de notre recherche.

2.2.2 Les étapes et outils de la méthodologie

Pour réaliser cette évaluation nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Qui allons-nous impliquer dans le processus d'évaluation?
- Sur quels plans allons-nous évaluer ?
- Comment allons-nous faire cette évaluation ?

a) Qui va être impliqué dans le processus ?

L'ensemble des personnes impliqués et concernées par le projet, directement ou indirectement, doivent participer au processus. Car S'agissant d'une évaluation participative, les acteurs et bénéficiaires directs seront directement impliqués dans notre évaluation.

b) Quels plans d'évaluation ?

Nous avons choisi d'aborder les plans d'évaluation suivants

Sur le plan international nous avons choisi d'intégrer l'équipe de Touiza Solidarité Marseille

Sur le plan local (Tizi-Ouzou) nous avons choisi d'intégrer les niveaux suivants

- l'équipe de l'AJIE
- les élus des collectivités concernés, *les Partenaires locaux, et les personnes ressources*, dont le comité des Initiatives Locales, comité des prêts, services techniques (Chambre de l'Agriculture, Chambre de l'Artisanat, Mutuelle agricole, Formation professionnelle, université)
- Bénéficiaires du projet
 - Micro-entrepreneurs (hommes et femmes appartenant à différentes catégories socio-professionnelles)
 - Micro-entrepreneurs qui ont reçu un prêt déjà remboursé
 - Micro-entrepreneurs qui ont un prêt en cours
 - Micro-entrepreneurs qui sont en phase de démarrage de leur projet
- Les formateurs.

c) Comment allons-nous évaluer ?

Les outils que nous avons utilisés dans notre recherche sont de deux types :

- les documents existants (documents de projet, notes d'avancement, rapports d'activités, fiches projet des bénéficiaires ... etc.)
- un travail synthèses lors des différentes réunions de suivis d'avancement du projet

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- réalisation de questionnaires d'enquête : Ces questionnaires sont remplis en présence des personnes cibles de l'enquête à l'occasion d'une visite sur le terrain, ou au siège de l'AJIE lors des différentes réunions de suivi du projet, dans le cas contraire par exemple pour quelques élus et responsables locaux, en raison d'un manque de disponibilités, ces questionnaires leur ont été envoyés afin de les remplir et de nous les restituer.

d) Valorisation des résultats

Après avoir réuni tous ces facteurs, nous avons procédé à une analyse et à une valorisation de l'ensemble des résultats obtenus, notamment à travers les différents éléments descriptifs du projet ainsi que les résultats généraux obtenus et que nous avons cités dans les chapitres précédents, mais également à travers une étude fine des réponses aux questionnaires d'évaluations que nous avons pris soin de synthétiser dans la section suivante.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Section II : enquête de terrain

Cette section présente l'enquête de terrain que nous avons effectué, celle-ci regroupe leurs différentes appréciations, point de vues, évaluation et perspectives des différents acteurs ayant contribué de prêt ou de loin au projet.

Ainsi pour l'évaluation de ce projet, cette enquête a été donc réalisée sur un échantillon contenant: 43 porteurs de projet, 4 formateurs, 14 partenaires locaux (représentants : APC, APW, organismes public, chambres consulaires, université, personnes ressources, organismes de prêts, université), et enfin 4 responsables du projet (au niveau local et à Marseille).

1- Les porteurs de projets : (bénéficiaires directes)

1.1 Résultats quantitatifs :

1.1.1 Caractéristiques l'échantillon d'enquête :

a) Terrain d'enquête

Afin d'être le plus représentatifs possible nous avons tenté d'approcher un nombre moyennement similaire de porteurs de projets autour des quatre dairas de la zone d'intervention du projet « Touiza Solidarité/AJIE » comme suit :

Larbâa Nath Iratehn (LNI), Ouacif, Ben Yenni, Beni Douala, Tizi Rached et Tizi-Ouzou

b) Année d'obtention du prêt

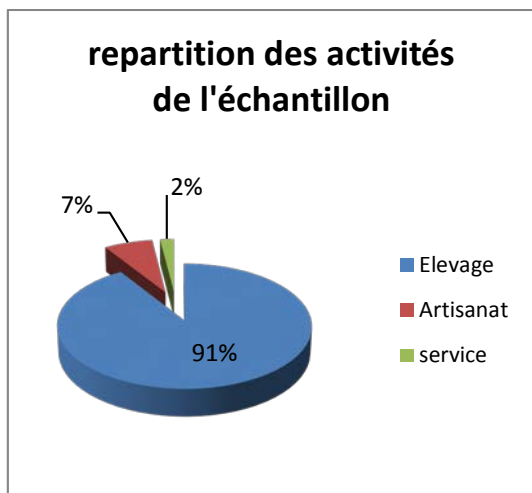
Le choix s'est également établi en fonction des années d'obtention du prêt, autrement dit de 2010 à ce jour, de façon à avoir une variété de cas nous permettant d'évaluer l'état du projet à partir de sa création jusqu'à ce jour. Ceci en tenant compte de différents stades d'évaluation des porteurs de projet comme indiqué dans les plans d'évaluation de la section précédente.

c) Répartition de l'activité

Le constat précédemment établie sur les activités bénéficiaires du projet, a montré que l'activité d'élevage est largement majoritaire contrairement aux autres activités (comme indiqué dans le graphique 5 du chapitre II;

En effet, notre échantillonnage est représentatif de la population mère, avec la répartition suivante des différentes catégories socio professionnelle des porteurs de projet enquêtés :

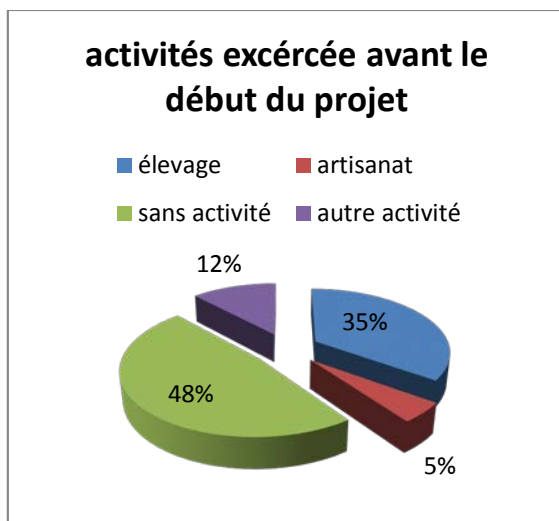
PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »



Graphique 9 : répartition selon les activités

1.1.2 Situation avant-projet :

a) activités avant le début du projet :



Graphique10 : activités exercées avant le début du projet

Presque la moitié des porteurs de projets interrogés déclarent avoir été au chômage avant de recevoir le prêt d'honneur, d'autres (12%) ont choisi d'intégrer le projet en parallèle de leur activité principale, soit pour avoir une deuxième source de revenu, soit pour que l'activité constitue une source d'emplois et de revenu pour les membres de leurs familles.

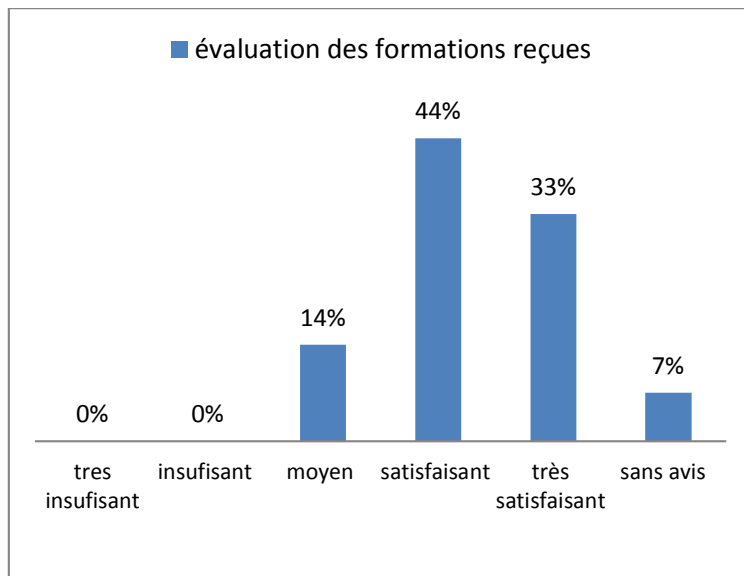
Les 40% restant sont des porteurs de projet qui ont souhaité bénéficier d'une aide de la part de l'association afin d'agrandir ou de diversifier leur activité existante.

b) Financement de l'apport financier de 20% :

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

58 % des porteurs de projets ont financé leur apport personnel avec l'aide de leur famille, contre 42% qui déclarent l'avoir fait seul.

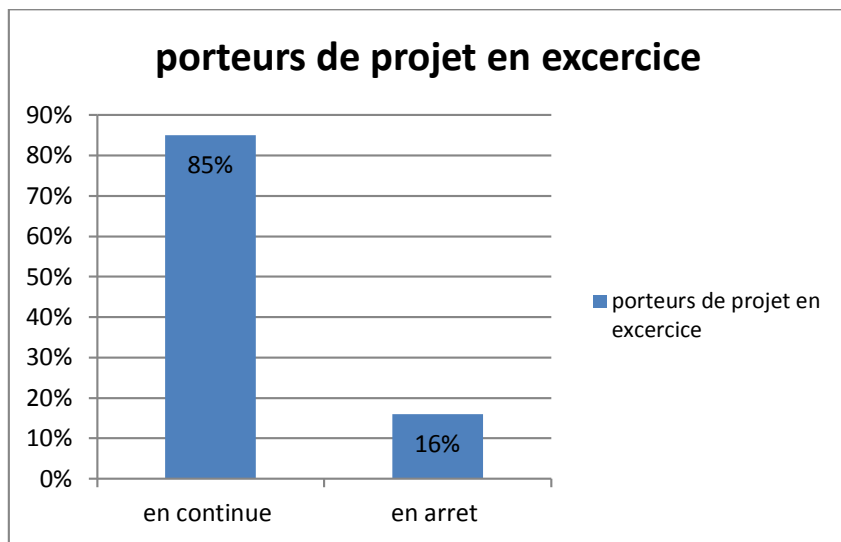
c) Évaluation des formations reçues :



Graphique 11 : évaluation des formations reçues

Aucun des bénéficiaires n'a évalué les formations reçues comme étant insuffisante, ils sont majoritairement « satisfait » ou « très satisfait » des formations reçues et des connaissances qu'elle leur ont permis d'acquérir, quant à 14% des bénéficiaires qui déclarent un résultat moyen, c'est en raison d'une demande d'avantage de formation de leur part et des formations plus longues, non seulement avant le démarrage du projet (ce qui a été le cas), mais également pendant la réalisation du microprojet économique.

1.1.3 Etat des lieux sur les activités créés



PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Graphique 12 : les porteurs de projet en exercice

85% des entrepreneurs engagés dans le projet poursuivent leur activité contre 16% en arrêts ; les cas d'arrêt d'activité sont dus généralement à la mort de leur cheptel suite à une maladie, à des difficultés de commercialisation, ou dans un cas à un changement d'activité.

a) Taux d'extension de l'activité :

Sur les 85% poursuivant leurs activités, 42% ont pu faire des extensions soit par leurs propres moyens (génération de revenus, aide de la famille, activité secondaire) soit par l'octroi d'un second prêt par le projet « Touiza Solidarité AJIE » (après remboursement du 1^{er}) ou par les organismes public de prêt.

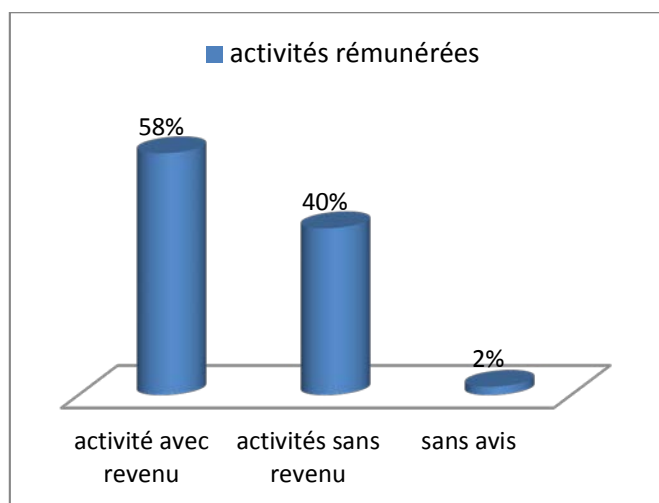
b) Résultats de la formation

60% des porteurs de projet déclarent avoir pu améliorer leur pratiques et système de production grâce aux connaissances acquise par les formations pratiques ; les 40% restant, certains ne peuvent pas encore se prononcer car ils sont en début d'activité, d'autre encore déclarent rencontrer certaines difficultés dans leur production, ceux-ci réclament d'ailleurs plus de formations.

c) Difficultés et contraintes :

74% des porteurs de projet déclarent rencontrer des difficulté pendant la réalisation de leurs exercice, ce taux n'est pas négligeable et doit etre pris en considération dans le suivi du projet.

d) Porteurs de projet ayant généré des revenu :



Graphique 13 : pourcentage d'activités rémunérées

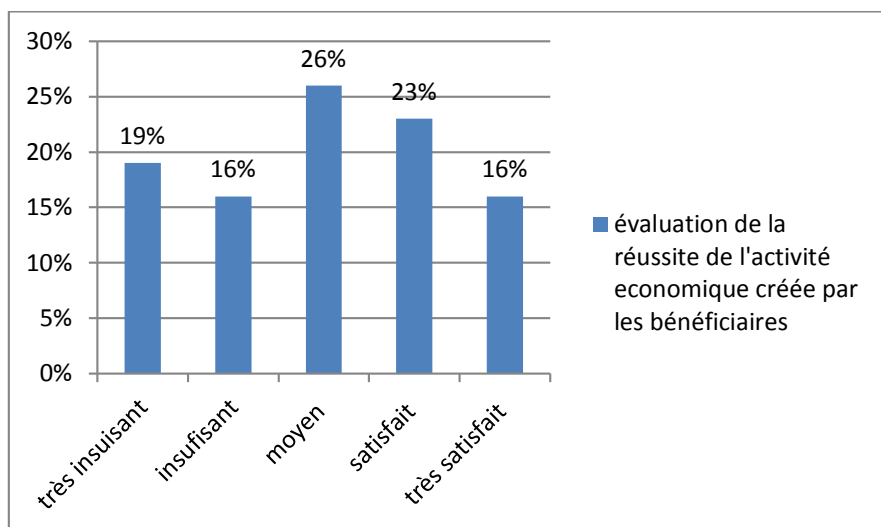
58% de porteurs de projets ont réussi à générer des revenus, ce point est notable car sur les 40% restants, beaucoup déclarent ne pas percevoir de revenu car ils sont en début d'activité mais qu'ils sont optimistes pour l'année à venir.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

e) Évaluation des projets entrepris :

- 81% des porteurs de projet envisagent à l'avenir effectuer des extensions, diversification commercialisation, et transformation sur leurs activité actuelles.
- Évaluation de l'activité économique par chaque bénéficiaire :

Évaluation de la réussite de l'activité par les bénéficiaires

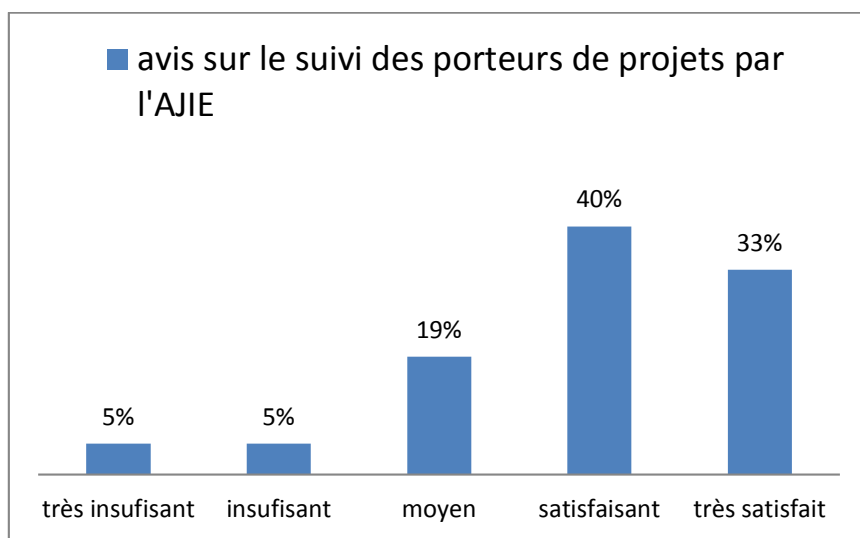


Graphique 14:évaluation de la réussite de l'activité par les bénéficiaires

Les avis sont dispersés, mais on peut dire que plus de la moitié des porteurs de projets sont déclarés moyennement satisfait de la réussite de leur activité.

f) Suivi et appui de l'AJIE aux bénéficiaires :

Les porteurs de projet disent avoir reçues de 1 à 10 visites depuis le début du projet, leur avis sur ce suivi est évalué dans le graphe suivant :



Graphique15 : suivi de l'AJIE aux bénéficiaires

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

On peut dire que la majorité des porteurs de projets sont satisfaits de l'accompagnement de l'association dans le projet, la minorité qui ne l'est pas demande plus de visites en raison des contraintes qu'elles ont rencontrées.

1.2 Résultats qualitatifs :

1.2.1 Les points positifs

- Une grande partie des porteurs de projet interrogés, ne travaillent pas seuls, ils sont souvent aidés par les membres de leurs familles.
- Le projet a une image positive auprès de la majorité des bénéficiaires interrogés, y compris ceux qui n'ont pas eu d'augmentation de revenu, car ils estiment avoir gagné en échanges avec d'autres porteurs de projets, en connaissance technique et pratiques grâce aux formations reçues. « Grâce à la formation j'ai pu améliorer ma gestion et faire une comptabilité » (Saïd Maakni, potier)
- Certains disent avoir amélioré leur cadre de vie grâce aux emplois créés pour eux et pour leur familles.
- Certains ont vu (élevage bovin) leur revenu augmenté de 20 ou 25%. D'autres (potier) annoncent une augmentation de leur revenu de 50%. D'autres n'ont eu aucune amélioration de leur situation ;
- 7 des bénéficiaires, après avoir intégralement remboursé leur premier crédit, en ont obtenu un deuxième, soit du projet, soit d'un autre organisme de prêt ;
- 8 bénéficiaires, soit 19%, déclarent se regrouper pour mutualiser leurs achats ou leurs ventes.
- Parmi les bénéficiaires interrogés, 27 d'entre eux, soit 63%, sont des femmes, dont la majorité était des femmes au foyer, elles ont majoritairement formulé que ce projet leur a permis de s'ouvrir à la société et de trouver une place dans la vie active, et soutiennent vivement la poursuite du projet pour permettre à d'autres femmes d'en bénéficier.

1.2.2 Les limites évoquées

- Le manque de moyens de transport dans la région pose un réel problème pour la commercialisation des produits, comme il en a posé pour la participation aux sessions de formation ;
- Certains bénéficiaires ont jugé le montant du prêt insuffisant par rapport à leurs besoins, à leurs avis il devrait être augmenté à au moins 600 000 Dinars ;
- Les délais de remboursement ont également été contestés et jugés trop courts par certains, vu les contraintes et difficultés qu'ils rencontrent
- Certains éleveurs ont eu une mortalité élevée, ce qui explique leurs difficultés de remboursement des prêts. L'absence de vétérinaires dans la zone pose aussi des problèmes sérieux aux éleveurs qui courent le risque de ne pas pouvoir rembourser leur crédit en cas de mortalité de leur cheptel (aucun des éleveurs ne dispose d'une assurance).

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- Quelques bénéficiaires ont souligné avoir eu trop peu de visite de la part l'AJIE ; ils réclament plus de présence de leur part.
- Beaucoup de porteurs de projet du secteur de l'élevage souffrent d'un manque d'approvisionnement lié à la hausse des prix actuel.
- Quant à la majorité des porteurs de microprojet qui se sont déclarés satisfaits par les formations qu'ils ont reçues, considèrent qu'elles ne sont pas encore suffisantes et souhaitent un renforcement de leurs capacités et surtout un suivi de proximité nettement plus important une fois le prêt obtenu. Cet approfondissement est souhaité aussi bien pour les formations sur la gestion de micro-entreprise que pour les formations techniques relatives à leur domaine d'activité.

2- Les formateurs

Les formateurs, au nombre de 7, ont été recrutés principalement en Algérie et plus particulièrement à Tizi-Ouzou, A l'exception d'un formateur de l'Union Régionale des Coopératives (Provence Alpes Côte d'Azur). Ils ont donc comme caractéristiques de bien connaître l'environnement et de maîtriser à la fois le français, l'arabe et le kabyle, ce qui a facilité la communication.

L'enquête s'est faite Sur 4 de ces formateurs, dont 2 formateurs des bénéficiaires et 2 formateurs d'animateurs locaux et associations.

2.1 Les points positifs recensés

- Les 4 formateurs ont enseigné dans la langue française, 3 d'entre eux disent avoir utilisé le kabyle pour faire passer le message à ceux qui ne maîtrisait pas le français.
- Dans sa globalité, le projet ainsi que sa démarche est jugé comme « satisfaisant » ou « très satisfaisant » par tous les formateurs;
- Pour ce qui est de la motivation des participant, un seul formateur la considère comme insuffisante, alors que les trois autres la jugent « satisfaisante »;
- La formation dédiée aux agents de développement, sur la gestion du cycle de projet est considérée comme pertinente et adapté aux besoins des bénéficiaires; elle leur a permis de : « renforcer leur capacité de gestion et de montage de projet selon une démarche pragmatique basé sur les potentialités des territoires et savoirs faire locaux »
- deux des formateurs ayant suivi les bénéficiaires, constatent « une très bonne évolution »
- Ils déclarent en moyenne les résultats de la formation comme étant « positifs » ;
- Les formateurs ont notés certaines retombées positives du projet comme suit :
 - un apport en maîtrise et un renforcement en capacité de montage et de gestion de d'entreprise et de projets
 - la création de postes de travail donc de richesses, et l'ouverture des femmes au monde extérieur
 - la formation des cadres et agents de développement constituant à présent des personnes ressources notamment pour les associations de développement qui

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

ont vu leurs capacités renforcées, ce qui constitue un atout important pour la région.

- certains formateurs sont restés en contact avec les bénéficiaires, par courrier ou via Internet, afin d'assurer un suivi complémentaire.
- Les projets formulés par certains agents sont considérés comme intéressants pour le développement local de la zone, mais sont malheureusement trop peu nombreux ;

2.2 Contraintes et limites

- Un seul des quatre formateurs note avoir eu des contraintes liées à la non maîtrise de la langue française : « la langue pose problème en terme d'approche pédagogique car certaines notions ne peuvent pas être enseignée en tamazirt »
- Un autre formateur a souligné une différence de niveau scolaire entre les participants, ce qui leur a demandé plus de temps d'explication, d'effort et de méthode pour faire passer le message;
- Quant à la durée de formation elle a été parfois jugée trop courte compte tenu du niveau de départ, car certaines formations nécessitent des simulations et des sorties sur terrain pour être assimilées
- Pour ce qui est des associations également, pour certains le niveau de départ étant très bas, même si les progrès réalisés en matière de méthodologie de projet ont été significatifs, la maîtrise du cycle de projet n'est pas encore suffisante.
- le choix des participants des agents de développement local n'a pas été ciblé, selon les formateurs, il doit être fait, au préalable, un diagnostic participatif prenant en compte les besoins pertinents et les problématiques des territoires concernés.
- Les formateurs notent un manque de suivi des bénéficiaires après concrétisation du projet.

3- Les responsables du projet : Touiza solidarité et l'AJIE

3.1 Les enjeux du projet

Les deux associations ont recensé 2 enjeux principaux :

- Convaincre l'APW de l'intérêt du projet, mais aussi les convaincre de contribuer financièrement au projet;
- Convaincre le bénéficiaire d'apporter les 20% d'apport personnel et de suivre les formations avant de bénéficier du prêt, mais aussi, les convaincre, de la faible contribution financière du projet alors que les organismes publics proposent des prêts nettement supérieurs.

3.2 La démarche méthodologique

Les deux organismes pensent que la méthodologie adoptée par le projet repose sur les éléments suivants :

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- la démarche multi-partenariale, celle-ci est représentée par les deux instances de pilotage : le comité des prés et le comité d'initiatives locales;
- le renforcement des capacités des bénéficiaires et des acteurs locaux ;
- L'implication des collectivités locales, et particulièrement de l'APW de Tizi-Ouzou.

3.3 Les étapes du projet :

Ils précisent que les étapes du projet se sont déroulées selon les étapes suivantes :

- Sensibilisation des pouvoirs publics et des acteurs du territoire pour les faire participer au projet ;
- Sensibilisation de l'association AJIE, sur la nature du projet et la façon de le conduire ;
- Formation des acteurs locaux afin qu'ils participent l'établissement d'un diagnostic participatif ;
- Sensibilisation, mobilisation, identification et formation des porteurs de projet potentiels ;
- Attribution des prêts aux micro-entrepreneurs ;
- Suivi des projets sur le terrain et suivi des remboursements.

3.4 Le montage institutionnel et financier

- Le montage institutionnel et financier a été perçu comme très satisfaisant aussi bien par Touiza que par l'AJIE ;
- le partenariat entre l'AJIE et Touiza Solidarité est considéré comme très satisfaisant par les deux parties, en particulier par l'AJIE qui déclare avoir bénéficié d'un transfert de compétence à travers l'expérience de Touiza Solidarité, ces derniers admettent que c'était leur première intervention dans le domaine du développement économique local.

3.5 Des freins et des limites

Ces points soulignés par les deux associations ne concernent pas tout le système partenarial, mais quelques faiblesses de certains organismes ou participants au projet :

- Concernant les animateurs locaux, peu de projets personnels de terrain portés par les participants ont abouti. Une raison principale semble avoir été les modalités de sélection des candidats, souvent désignés par leur institution ou organisation d'appartenance. Les fonctionnaires désignés par les communes n'ont pas toujours eu la motivation souhaitable
- Certaines associations de Tizi-Ouzou n'ont pas activement participé à la mise en place des activités et n'ont été que trop faiblement et trop tardivement associées à la démarche de développement local

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- les difficultés liées aux relations de dépendance des collectivités locales vis à vis du pouvoir central, demeurent être un handicap bien réelles.
- Quant aux instances de pilotage l'absentéisme y a été important. Les sessions ont parfois été mal préparées et réalisées dans de mauvaises conditions (trop peu de temps, ordre du jour trop chargé, changements fréquents de représentants des structures participantes, peu d'informations diffusées à l'avance aux participants).

5- Les partenaires locaux

Il s'agit principalement de l'Assemblée Populaire de Wilaya et des Assemblées Populaires Communales associées au projet, mais également des agences publiques de crédit, des chambres consulaires et de l'université.

5.1 Les collectivités locales

5.1.1 L'Assemblée Populaire de Wilaya (APW)

L'APW TO a été le principal partenaire local du projet. Grâce à l'appui très actif du vice-président de l'époque, *Saadi Hadibi*, l'Assemblée a voté un budget de 100 000 € L'APW TO reconnaît que le versement d'une subvention de ce type et de ce montant à une association pour la réalisation d'un projet, était un fait totalement nouveau en Algérie.

L'APW a, en plus, mis ses locaux à disposition pour les séminaires, les formations des agents de développement et des porteurs de projet et elle a été l'interlocutrice permanente du projet vis à vis du Wali, représentant de l'Etat.

L'appréciation de l'APW de TO sur le projet ainsi que sur sa démarche pluri-acteur est considérée comme « satisfaisante » et « très satisfaisante » cela explique que l'Assemblée continue à apporter chaque année un financement complémentaire à l'AJIE ce qui a contribué à la pérennisation du projet et du fonds solidaire.

Les points positifs notés par les élus sont les suivant :

- le projet a permis un rapprochement important et fréquent entre les acteurs locaux du territoire, chose tout à fait nouvelle dans la région et le pays
- une évolution de la relation entre la société civile et les pouvoirs publics, ainsi qu'une synergie entre les acteurs locaux.
- Un impact sur la femme rurale et les jeunes de la zone, par la valorisation de leurs savoir-faire et la création d'activité économique et de revenus ;

Néanmoins, une limite a été cependant soulignée concernant le nombre et le volume des formations qui devrait selon ces élus être renforcé.

5.1.2 Les Assemblées Populaires Communales

Les APC ont servi d'interface pour faire passer l'information aux porteurs de projet potentiels. Elles ont mis des locaux à la disposition du projet pour des réunions et elles ont

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

désigné des délégués pour participer au CIL. Elles ont également pris en charges certaines dépenses mineures (repas des bénéficiaires lors des sessions de formation).

Les APC de Tizi-Ouzou attendait du projet qu'il contribue à la création d'emploi et à la valorisation des potentialités locales, qu'il réussisse à créer une entraide et complémentarité entre la société civile et les collectivités locales, et enfin qu'il puisse servir de référence pouvant montrer les conditions de réussite pour les communes et régions avoisinantes ; les élus interrogés considèrent que le projet a répondu à leurs attentes.

Il faut cependant noter que les représentants de ces communes ont été relativement peu présents et peu actifs dans le CIL. A l'exception notable du maire de la commune de Beni-Yenni, et dans une moindre mesure celui de Tizi Rached.

Les points positifs évoqués par les représentants des APC de Tizi-Ouzou sont :

- le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets.
- les différentes formations offertes
- la concertation et la synergie créé à travers le projet entre les diverses parties prenantes
- l'identification des potentialités locales,
- l'aide à l'insertion de la femme, et la création d'activités économique dans les régions les plus isolées

5.1.3 Les organismes publics (ANGEM, ANSEJ et CNAC)

L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) apporte des crédits pour des projets économiques alors que l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes ne prend en compte que les porteurs de projet âgés de 19 à 35 ans.

Les représentants de ces deux agences nationales de prêt ainsi que ceux de la CNAC ont participé au Comité des Initiatives Locales (CIL), ce qui a apporté un regard d'expert au projet, et a grandement facilité l'obtention, par le biais de ces agences, de prêts aux porteurs de projet qui avaient remboursé le prêt attribué par l'AJIE et qu'ils souhaitaient obtenir un nouveau prêt d'un montant supérieur pour pouvoir développer leur activité.

La démarche pluri-acteurs du projet a été considérée comme satisfaisante pour les trois organismes, tout comme la création d'activité économique, l'insertion des femmes et la valorisation des potentialités du territoire ont été également jugé comme des retombés positifs du projet, il a été recommandé un élargissement du projet afin de pouvoir toucher de nouveaux territoires.

Cependant, le nombre de porteurs de projets qui ont sollicité leurs organismes pour extension de leurs activités est considéré comme insuffisant

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

5.1.4 Les chambres consulaires

Les chambres consulaires (chambre de l'agriculture, chambre de l'artisanat et des métiers) ont diffusé l'information sur le projet à leurs adhérents et elles ont fourni des formateurs pour les différentes sessions.

4 groupements sur les 5 ont été identifiés avec l'aide des Chambres de l'Artisanat et de l'Agriculture. Cela confirme l'intérêt d'impliquer les chambres consulaires dans la démarche. Leur invitation à participer au CIL puis à envoyer des représentants aux formations d'animateurs locaux, ont constitué des étapes importantes pour y parvenir.

Du point de vue des aspects positifs, elles ont noté : 1) que le projet avait contribué à l'atteinte de leurs propres objectifs, 2) avait représenté pour elles une nouvelle approche du développement local 3) avait contribué à l'amélioration de leurs propres méthodes de travail, 4) avait contribué à la découverte des potentialités locales, 5) avait contribué à la création de richesse et d'emplois en particulier à l'insertion de la femme

La Chambre de l'Artisanat et des Métiers de TO a, cependant, considéré que les acteurs locaux étaient insuffisamment impliqués dans le projet.

5.1.5 L'université de Tizi-Ouzou:

Les représentants de l'université ont participé au projet depuis sa création, l'objectif est de mettre les connaissances scientifiques issues de la recherche au profit du terrain, dans le but de renforcer le projet et de le pérenniser.

Ils ont globalement été satisfaits par le projet, notamment par l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets, l'appui à la création de coopératives, ainsi que de la démarche partenariale.

Les effets induits par le projet ont également été jugé modeste mais positifs, car ils ont permis de poser et conforter une méthode d'action possible avec de faibles moyens permettant ainsi de « s'affranchir de l'assistanat pour intégrer une démarche plus autonome du compté sur soi et vivre ensemble »

Cependant certaines limites ont été évoquées concernant le rôle des instances de pilotage dont l'impact a été jugé comme étant faible en raison d'un fonctionnement souvent inadapté aux réalités du terrain; La différence entre les niveaux des acteurs locaux a également été soulignée comme étant une faiblesse pouvant nuire à l'efficacité du projet.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Conclusion du chapitre III

L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social. Sa nouveauté réside dans la mise en œuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné et selon un contexte donné.

La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative, se traduisant par un modèle économique pluriel.

Le mouvement associatif est un facteur d'innovation par le fait qu'il s'adapte rapidement à la demande sociale, car l'association est « branchée » sur les soucis quotidiens des citoyens, son action précède souvent celle des pouvoirs publics. Elle exprime un besoin nouveau et pousse l'État à le prendre en compte. Les associations apparaissent aussi comme des centres d'expertise permettant de comprendre et de diagnostiquer les problèmes posés et comme centres de proposition de solutions les plus adéquates. Elles constituent un champ de dialogue et d'échange entre les citoyens concernés et elles sont perçues comme une intermédiation avec les pouvoirs publics et les décideurs, pour la prise de décisions et l'application sur le terrain de ces décisions.

Le mouvement associatif est donc un acteur socio-économique par le fait qu'il peut jouer un rôle important dans le développement moderne de la société. Il accompagne les mutations économiques et sociales, par des programmes de sensibilisation, de vulgarisation et organisation des populations et les amener à intégrer l'esprit de militantisme et de bénévolat. Il œuvre pour l'équilibre entre l'économique et le social et peut établir des diagnostics et aider à la prise de décision.

Le projet « Touiza/Solidarité/AJIE » est un projet innovant issu de ces initiatives associatives, l'évaluation que nous avons établie nous permettra donc d'étudier l'impact de la dynamique d'innovation sociale que porte ce projet, à travers la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude, fondée sur des entretiens individuels et une la collecte de données à travers un questionnaire rempli par les représentants des organisations ciblées et les porteurs de projets, qui touche en grandes lignes les aspects liés aux résultats visés, portant essentiellement sur l'appréciation des actions du projet par les acteurs locaux en terme d'impacts sur la création d'activités économiques ainsi que sa capacités à assumer le développement local dans la région. L'étude de ces résultats obtenus seront donc développés dans le chapitre suivant.

Chapitre IV :
Impact du projet Touiza
Solidarité/AJIE dans le
développement local durable

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Introduction au chapitre IV

La crise amène à privilégier le plan local par rapport au plan national et rencontre sur le terrain des poussées sociales, culturelles et identitaires. Le local s'approprie en quelque sorte le développement pour en faire un concept et une pratique globale, une stratégie territoriale intégrée, solidaire, durable.

En réaction à ces données, la recherche d'un équilibre local par le biais d'une certaine autosuffisance qui s'appuie sur la diversification et l'intégration des activités, peut être vu comme une réponse efficace que l'entrepreneuriat social en tant qu'outil d'aide et de résolution de problématiques sociales, peut offrir.

Cette recherche d'équilibre est ce que l'on connaît sous le nom de développement local, qui est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde, ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du niveau de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activités. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement.

Après avoir établie notre enquête basée sur la caractéristique novateurs du projet « Touiza Solidarité/AJIE », Le but de ce chapitre est présent d'aborder la contribution ou l'impact de ce sur le développement local ainsi que les changements qu'il a pu apporter à la région, mais avant cela, il est important de bien comprendre l'histoire du développement local, sa définition, ses dimensions, ses objectifs, et ses prérequis, pour pouvoir cerner tout le sens de son concept et de pouvoir ainsi déterminer, après analyse des résultats de notre enquête de terrain, si ce dernier a contribué à un développement local durable autour de la région de Taksebt, mais aussi à la création d'une dynamique locale à partir des actions réalisées par ce projet ainsi que sa démarche partenariale et collective.

Et pour clore cette évaluation, nous tenterons d'apporter des recommandations pour la pérennité du projet à partir des points forts et faibles décelés lors de l'enquête, mais également par le biais des suggestions des partenaires locaux, et de notre vision externe ; ces recommandations ont un double objectif, d'une part pour la pérennité du projet et la poursuite des objectifs pour lequel il a été créé, d'autre part, pour qu'il serve de référentiel de projet viable conduisant vers un développement local durable.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Section I : Le développement local : une notion comportant des contours théoriques multiples

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.

Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vu l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux de ses proches.

Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements.

1- Définition des concepts et notions de bases

1.2 La notion de développement

Au-delà de sa dimension économique, sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement est souvent interprété comme un processus de transformation qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme. Ce processus est étroitement lié au concept de progrès, notion centrale de la pensée des Lumières et des courants évolutionnistes.

1.3 La notion de local

Elle repose sur la notion de territoire, et les polémiques sur l'échelle de pertinence d'un territoire sont riches, car elles ont plusieurs entrées:

- le découpage administratif, parfois arbitraire et sans correspondance avec la géographie humaine
- l'appartenance identitaire, qui peut entrer en conflit avec "l'espace vécu"
- le champ d'action, autour d'une coalition d'acteurs du développement
- le système ouvert, qui porte à dire que "l'action ne s'exerce pas sur le territoire, elle le crée".

2- Les notions théoriques relatives au développement local

Pour étudier le développement local dans le contexte de la zone du barrage de Taksebt, plus

Particulièrement dans le cadre projet Touiza Solidarité/AJIE, plusieurs approches théoriques doivent être passées en revue dans le cadre de cette recherche. Vu la diversité de la littérature qu'il y a autour du développement local, nous ne saurions nous contenter d'une seule approche ou d'une seule perspective pour l'étudier et la comprendre dans le cadre de l'expérience de ce projet.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Le développement local est un champ théorique et pratique qui se trouve à la croisée de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ainsi, Boucher et Favreau (2001)

soulignent que le travail social, la sociologie, l'aménagement et l'économie sont autant de disciplines qui sont concernés par le développement local, selon ces auteurs : « le développement local cherche à mettre en valeur les ressources d'une communauté à partir d'un ensemble d'acteurs locaux organisés en partenariat avec des visées d'intervention sur l'emploi et de revitalisation économique et sociale. » ils ajoutent également que « Cette approche se déploie, pour l'essentiel, autour de trois axes soit le développement de compétences des populations résidentes (l'insertion socioprofessionnelle) ; l'intervention active sur le bassin d'emplois (les entreprises) ; le soutien à la recomposition du tissu social (les associations et groupes d'entraide) ».

En effet, le développement local fait l'objet de nombreux débats théoriques qui sont certaines fois d'une grande portée idéologique. Ces débats ne sont pas seulement d'ordre théorique puisqu'ils se cristallisent dans la pratique par les différents projets de développement local qui sont mis en œuvre au sein des différentes communautés. Dans ce sens, Selon l'auteur Pierre Hamel : « le développement local passe avant tout par la réalisation de projets concrets, la notion de concrets passe ici par une démarche pragmatique. Elle exige de surcroît, de tenir compte des spécificités locales et de la nature des problèmes à résoudre. Pas de réussite donc sans un entraînement des acteurs, et sans un respect des synergies locales.»¹²

En cela le développement local, pour Paul Houée ¹³: « est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent ».

Pour le Dr. Abdelbaki SMATI, du centre universitaire de Souk-Ahras, La notion de développement local regroupe deux concepts ¹⁴:

- Le développement : Un phénomène multiforme et multidimensionnel, est souvent défini comme un processus de transformation qui accompagne la croissance économique dans une évolution à long terme. Ce processus est étroitement lié au changement structurel, au progrès technique et à l'innovation globale et intéresse par conséquent tous les aspects de la vie.
- Le local : il repose sur la notion de territoire qui, elle-même est liée au découpage administratif parfois arbitraire et à l'appartenance identitaire au sens large qui offre un

¹² Pierre Hamel « Développement local : une nouvelle culture politique » dans « Pouvoir, l'esprit des lieux. Visiter l'espace du politique » Jacques Lévy (dir) La ligne Siegfried, 1990 p. 45

¹³ Paul Houee. « Les politiques de développement rural, des années de croissance au temps d'incertitude ». Dans « des politiques aux dynamiques de développement local » Économie rurale 1990, p. 52 articles

¹⁴Dr Abdelbaki SMATI « Nature du développement local et rôle des collectivités locale dans son financement », Centre universitaire de Souk-Ahras Recherches économiques et managériale, Recherches économiques et managériale N°5 Juin 2008, p. 03

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

potentiel de ressources humaines, financières, d'infrastructures et institutions dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement.

« Vu sous cet angle, le développement local peut être envisagé comme une démarche qui consiste à privilégier les initiatives multiples socio-économiques et écologiques des acteurs publics et privés à l'échelle d'un territoire donné (espace) visant l'amélioration des conditions de vie par le biais d'une certaine autosuffisance qui s'appuie sur la diversification et l'intégration des activités. »

Le développement local est la capacité de repenser un lieu, un territoire, comme un « terroir », à ré envisager ses potentialités en tenant compte à la fois des progrès technologiques et des ressources des habitants du lieu. C'est un mode de valorisation du territoire qui reconnaît l'ensemble de ses valeurs dans la diversité, sans gaspillage et sans surexploitation. C'est la promotion d'une gestion écologique d'une espace par ses habitants, appelé aussi écodéveloppement.¹⁵

À partir de ce qu'avancent les auteurs consultés sur le développement local et pour les besoins de notre recherche nous le définissons comme un processus mis en œuvre par des acteurs vivant sur un territoire local, dans le but de contribuer à sa revitalisation et sa redynamisation à travers des initiatives locales innovantes tout en utilisant les ressources matérielles, financières et humaines tant du milieu que de l'extérieur.

Nous pouvons dire que le développement local implique la création d'une dynamique démocratique et participative dans laquelle les acteurs peuvent participer à la prise de décisions et à la réalisation des projets et initiatives de développement.

C'est un développement ascendant « par le bas » qui intervient dans les différents domaines économique, social, environnemental et technologique, politiques, en vue de trouver une solution collective aux problèmes qui se posent à l'échelle locale. Il s'appuie, de ce fait, sur le principe de l'implication et la responsabilisation des acteurs locaux. C'est un type de développement qui vient comme une réaction aux limites du développement par le haut, car ce dernier est un simple modèle économique quantitatif qui ne tient pas compte des spécificités sociales, écologiques et culturelles des territoires locaux.

Néanmoins le développement local peut aller dans le sens des nouvelles politiques publiques conçues par le haut comme les politiques d'aménagement territorial et les politiques urbaines, mais à la différence de celles-ci, le développement par le bas comme son nom l'indique associe, dans le processus d'élaboration de ses politiques et ses projets, la société civile notamment les associations et les services étatiques décentralisés à l'image des collectivités locales

¹⁵Malika AHMED ZAID « Le développement local à travers une analyse critique des finances communales de la wilaya de Tizi-Ouzou » ; Revue Campus N°5 (2002)

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

3- Les conditions préalables au développement local

Le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets: l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action.

3.1 L'existence d'une communauté locale

La participation et l'implication active de la population sont essentielles à toute initiative de Développement local, il importe donc de commencer par bien identifier les communautés.

La communauté locale est le plus souvent définie selon des intérêts divers et en fonction des services à donner aux citoyens. La définition des communautés passent aussi par la reconnaissance des communautés aux prises avec des réalités qui leurs sont propres tel que les femmes, les jeunes, les communautés culturelles, les personnes avec un handicap, les aînés, etc.

Il est nécessaire de déterminer les territoires d'intervention selon les actions désirées et les intérêts communs. Ces derniers ne cadrent pas toujours aux territoires définis par l'État mais ils correspondent toujours aux lieux où les citoyens se retrouvent, où le sentiment d'appartenance et d'identité des communautés concernées est important. Ainsi, à l'intérieur d'une même ville ou d'un même arrondissement, il peut y avoir plusieurs communautés.

La mobilisation des communautés implique un processus permanent d'animation du milieu qui permet aux citoyens de prendre conscience de leurs besoins et favorise leur prise en charge par les personnes concernées elles-mêmes. Par conséquent, il est essentiel de mieux former les citoyens aux rôles qu'ils peuvent avoir dans la participation au développement local et à leur société. Plus la participation est élevée et plus les chances de réussite d'un projet sont probantes.

3.2 Le partenariat

L'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local et se concrétisera souvent par une ouverture d'esprit. Les représentants des secteurs privés, public et communautaire, dans le respect de leurs mandats et malgré des intérêts parfois divergents, choisissent de travailler ensemble afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales.

Le fait de rassembler les acteurs d'un milieu est un processus politique qui consiste à faire travailler des groupes d'intérêts parfois opposés et des leaders quelquefois concurrents vers les intérêts collectifs des communautés concernées. De véritables partenariats doivent ainsi s'établir entre tous les intervenants du milieu et plus particulièrement entre le pouvoir politique et les partenaires socio-économiques.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

3.3 L'environnement et un climat propice à l'action

La troisième condition nécessaire au succès des politiques de développement local est l'établissement d'un environnement et d'un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique. Les systèmes de valeurs, les héritages culturels et les différences de formation, conjugués aux visions sectorielles des divers intervenants et ministères, sont des éléments contraignants et parfois paralysants qui nuisent à la formation d'un tel environnement. Il importe dans ce cas que les personnes en autorité, de compétence ou de direction, qui possèdent un savoir être et un savoir-faire particuliers, mettent en commun leurs énergies afin de provoquer l'émergence d'un tel climat et facilite le rassemblement autour de projets intersectoriels mobilisateurs. C'est également à ce niveau que les leaders naturels, ou les entrepreneurs sociaux, par leur capacité de convaincre et de rassembler, prennent toute leur importance en suscitant une adhésion volontaire à l'action communautaire et civique. L'émergence d'un environnement et d'un climat propice à l'action s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction. La réalisation des projets de développement local exige enfin un processus d'organisation minimal qui permet de mettre en place les structures nécessaires à l'encadrement et au soutien des efforts de revitalisation économique et sociale des communautés. Le processus d'organisation vise également à assurer une cohabitation harmonieuse avec l'environnement socio-administratif et une interaction positive entre les structures formelles et informelles.

4- Les composantes du développement local

4.1 Ses dimensions

Au niveau terminologique, l'approche du développement local est aussi appelée développement Économique communautaire (DÉC) dans sa version plus urbaine. Ce dernier terme serait plus utilisé aux États-Unis et au Canada.

L'approche du développement économique communautaire peut donc se définir comme une approche globale de revitalisation économique et sociale de collectivités qui réunit quatre dimensions

- La dimension économique vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services;
- La dimension locale touche la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale tripartite où s'engagent les principales composantes d'une communauté;
- La dimension du DÉC se veut sociale et politique. Elle vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation de son devenir économique et social par la population résidente. Sur

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

ce point, Bill Ninacs mentionne que le DÉC est une orientation stratégique que peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisée¹⁶.

- La dimension communautaire où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention.

4.2 Ses principaux outils :

- l'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones;
- une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État;
- la gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;
- la participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;
- le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.

4.3 Ses objectifs :

- Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable;
- Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une Communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles;
- Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).

5- La gouvernance locale

5.1 Le cadre général¹⁷

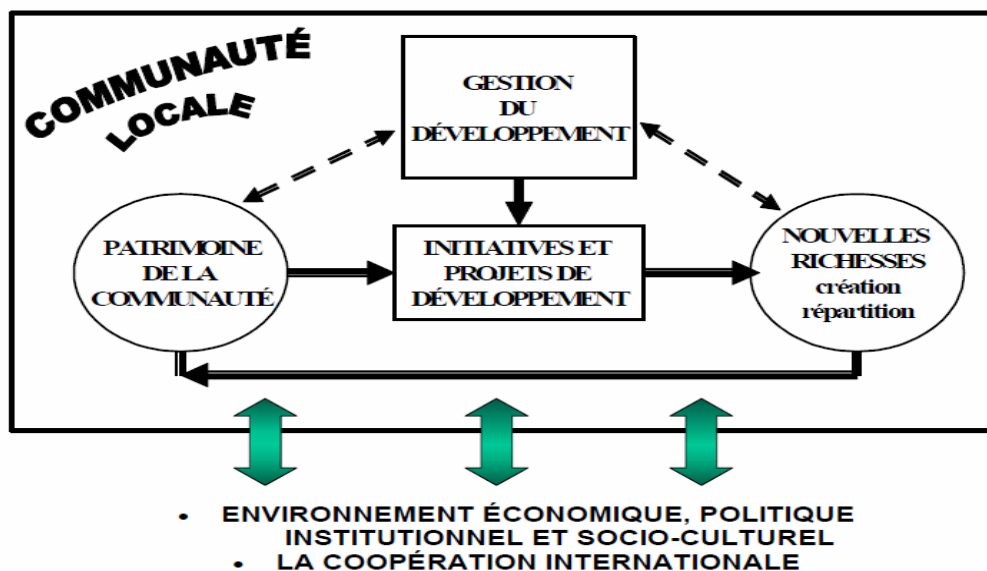
Figure 4 : cadre général de développement local

¹⁶NINACS, William A., "Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources", dans « La pauvreté en mutation », Cahier de recherche sociologique No29, Département de sociologie, UQAM, 1997, p.65.

¹⁷ Rapport n°1 Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement., www.mdipi.gov.dz

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

UN CADRE GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL



Source : Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement.

Le modèle suggéré comprend, les quatre éléments cités ci-dessous :

- le patrimoine d'une communauté : Toutes les communautés, riches ou pauvres, ont un patrimoine, c'est-à-dire des personnes, des valeurs, des ressources, des entreprises, des institutions, etc. Se développer consiste à enrichir en définitive ce patrimoine et à le partager.
- la gestion du développement : réfère aux dynamiques communautaires, aux processus d'accompagnement qu'une communauté enclenche, seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, pour piloter ses projets.
- l'ensemble des initiatives et projets de développement : qui, quant à eux, recouvrent toutes les activités productives ou non, dirigées vers l'amélioration du patrimoine de la communauté ou de la gestion du développement local et susceptible d'avoir un effet structurant positif sur la communauté.
- Enfin, le développement local ne s'effectue pas dans un univers clos. Il est affecté et évolue en interaction continue avec les autres communautés et avec espaces régionaux, nationaux et internationaux qui l'entourent

5.2 Les interactions entre les acteurs

L'économiste Bernard PECQUEUR, dans ses travaux sur le développement local, définit, la gouvernance locale comme « un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

territoires »¹⁸. La gouvernance locale renvoie à l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté susceptibles de porter un projet global commun et des projets spécifiques de développement de leur collectivité. On regroupe ces acteurs en trois grandes catégories :

1. le secteur public national et local ;
2. le secteur privé ;
3. la société civile.

Les autorités municipales, les ministères et les institutions nationales bien déconcentrés, les associations de tout type, les coopératives et les entreprises commerciales et de production en sont quelques exemples. La gouvernance locale fait moins appel à l'autorité ou à la notion de structure qu'à la synergie qui se crée entre les preneurs de décision d'horizons différents qui collaborent à des projets ou des activités de la collectivité.

Dans les pratiques de développement local des pays riches, la gouvernance locale est une condition incontournable. Toutefois, dans les pays en développement, elle est souvent déficiente. Il devient alors difficile de faire du développement local.

En réponse aux défis de la globalisation et d'une importance grandissante de la décentralisation, plusieurs Etats dans le monde s'orientent de plus en plus vers les stratégies de Développement Economique Locale (DEL). Il s'agit de la promotion de la participation et d'un dialogue local, la mise en réseau de la population et de leurs ressources afin d'améliorer la situation d'emploi et la qualité de vie des citoyens.

6- La dynamique locale

La dynamique locale est un investissement dans la coopération, le dialogue, ce que l'on appelle aussi l'investissement immatériel. Il nous amène à considérer la dynamique locale sous la forme d'un cycle en sept étapes.¹⁹

- Problèmes non résolus

Plusieurs « verrous du développement » peuvent y contribuer: les questions géographiques ou physiques, l'existence de groupes de pression fortement constitués, une expérience négative du passé, un « vide social » ou un « vide d'initiative », des conflits d'ordre culturel.

- vision alimentée par l'extérieur

L'expérience professionnelle ou académique d'une vision externe peut faire bénéficier un territoire, grâce à l'apport d'un nouveau regard, d'un esprit critique ou d'un désir de changement de la part d'un entrepreneur social.

- impulsion concrète

¹⁸ B. Pecqueur. Le développement local. Dans Alternatives Economiques. Économie rurale Année 1990 Volume 197 Numéro 1 pp. 53-55

¹⁹Analyse faite par KatalynKolosy« Le développement local: réflexion pour une définition théorique du concept » horizon local 1997. <http://www.globenet.org/horizon-local>

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

L'éveil de l'esprit critique, appuyée par un diagnostic des besoins locaux pour l'avenir, doit alors trouver des moyens d'action concrets. Cette impulsion concrète peut provenir soit d'appels d'offre publics ou privés donnant lieu à des aides financières substantielles, soit d'actions locales d'intérêt général (l'organisation d'une braderie annuelle, d'un appel au bénévolat, etc.)

- pédagogie du développement

La pédagogie du développement repose sur un principe de pondération fondé sur l'écoute, le respect et la confiance, la compréhension et l'adaptation, la transparence et le souci de communication, la remise en cause personnelle et sociale, une nécessaire impulsion forte. Une double logique est à la source de cette pédagogie: le partenariat de gestion, né de la nécessité de coordonner l'organisation concrète d'une dynamique locale, et le partenariat d'animation qui vise plus la construction d'un projet de société.

- enjeux partagés

L'ouverture, l'élargissement du partenariat local se motive par une quête de légitimité, la recherche de consensus pour éviter les oppositions au sein du territoire, la recherche d'une extension du champ de compétences et des sensibilités. Plus les enjeux sont partagés, plus la dynamique sera renforcée dans la durée et ses effets ressentis par l'ensemble de la population concernée.

- appropriation (institutionnalisation)

L'appropriation est une conséquence mécanique du processus. Les enjeux partagés signifient que les gens s'identifient à la dynamique locale et l'intègrent dans leurs stratégies individuelles et collectives. Le processus n'est plus remis en question, il fait partie du quotidien, il s'institutionnalise de manière informelle dans un premier temps, plus formellement quand il est ensuite repris dans les dispositifs de programmation politique au niveau infrarégional, voire de planification au plan régional et national.

- transfert des centres d'intérêt

Entérinée par l'échelle administrative, la dynamique locale devient un dispositif abstrait, une méthodologie que l'on discute en haut lieu, une opportunité d'innovation qui s'inscrit dans le contexte élargi d'institutions supérieures. Catalogué comme projet-modèle, il servira les zones d'influence des administrations responsables. Qu'un cycle de développement local sur un territoire donné soit pérenne ou pas: là n'est plus la question. Les centres d'intérêts ont quitté le "local" dont ils s'étaient nourris, l'appui institutionnel est remplacé par la technocratie et les jeux traditionnels du pouvoir.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Section II : Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » et le développement local durable

1- Synthèse des résultats obtenus par le projet :

Le bilan global que l'on peut tirer à partir de l'évaluation de ce projet, à travers son analyse globale et des enquêtes de terrain réalisées auprès des différents acteurs du projet, est le suivant :

1.1 Points positifs

- le projet « Touiza solidarité-AJIE » est un projet à caractère innovant, en tenant compte du contexte algérien.
- Les rencontres et les entretiens avec les acteurs locaux, et les bénéficiaires, ont montré que le projet avait une très bonne image. Elle est particulièrement forte chez les producteurs agricoles comme chez les artisans mais elle est également très positive chez les élus, les représentants des chambres consulaires. Ils insistent sur la pertinence de la démarche qui a donné des résultats concluants alors que le contexte restait difficile
- Le projet est apprécié par la majorité de ses parties prenantes, pour sa contribution à la création d'emplois, l'insertion de la femme dans la société. Ces derniers ont d'ailleurs tous déclarés être prêts à renouveler l'expérience dans la suite du projet ou dans un autre projet de ce type.
- La contribution de 100 000 € de l'APW de TO au financement du projet est également à souligner car c'est la première fois, en Algérie, qu'une collectivité locale verse une telle subvention à une association. Cette dernière continue d'ailleurs à verser chaque année une subvention de fonctionnement à l'AJIE pour la poursuite du projet, d'un montant de 10 000 € par an, à l'exception de l'année 2016 où le projet n'a pas encore été subventionné ;
- Les collectivités locales (APW, APC) mais aussi les institutions (Chambres consulaires) ont bien servi de relais au projet au niveau local ;
- Grâce à ce projet, les membres de l'AJIE ont pu bénéficier de l'expérience de TOUIZA solidarité en matière de projet de développement local, ce qui constitue un transfert de compétence pour cette association.
- Malgré les limites du fonctionnement du comité des Initiatives Locales, ce type de mode organisationnel original d'un projet associatif peut constituer un modèle pour les projets à venir, et son bon fonctionnement peut constituer un fort atout s'il est optimisé.
- Grâce à un taux de remboursement élevé (83%) et de la contribution de 5% par les entrepreneurs, le fond solidaire peut continuer à fonctionner et à œuvrer pour la création d'activités économiques;
- L'invitation à la participation des organismes de prêt au projet, a constitué un avantage pour les bénéficiaires : car cela leur a permis d'accéder plus facilement, auprès de ces

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

organismes, à des prêts d'un montant supérieur pour l'extension de leurs activités (ce qui a constitué une excellente nouvelle pour les responsables du projet).

- Les différentes formations ont été d'un excellent apport pour les bénéficiaires comme pour les partenaires locaux, elles ont non seulement permis un renforcement de leurs capacités, mais également de réaliser des rencontres bénéfiques et des échanges. Un résultat visible de ses échanges est la constitution des 5 groupements.
- Les ateliers d'études en Provence ont permis un rapprochement entre les communes participantes, menant vers une plus facile et meilleure collaboration entre elles. Cette rencontre a particulièrement été bénéfique pour les représentants des collectivités locales algériennes car cela leur a permis de découvrir les démarches d'identification et valorisations des potentialités locales et productions du terroir.

1.2 Freins et limites

- L'innovation du projet en termes de sa démarche multi partenariale a été une contrainte au départ, les responsables du projet ont dit avoir eu du mal à impliquer certains acteurs non habitués à travailler en transparence et en collaboration avec des organismes extérieurs.
- Le manque d'expérience de l'AJIE dans de grand projet de développement local a constitué un frein au début du projet.
- Selon Touiza Solidarité, il n'a pas été évident de convaincre l'APW de la validation et du financement du projet, cela a causé un retard à la mise en œuvre du projet.
- Il a été difficile d'impliquer les services déconcentrés de l'Etat dans l'action de terrain, alors que cela concerne directement leur mission ;
- Le Comité d'Initiatives Locales (CIL) a eu le mérite d'exister et de se réunir périodiquement, pour analyser l'état d'avancement du projet, mais il n'a jamais été réellement opérationnel. Son influence a été minime sur le bon déroulement du projet ;
- Le Comité des prêts n'a pas fonctionné au mieux (les dossiers n'ont pas été étudiés par les décideurs avant la réunion de décision d'octroi des prêts) ;
- Le domaine du tourisme rural n'a malheureusement pas pu être développé, malgré l'appui du projet à ce domaine, cela est dû au contexte sécuritaire en Kabylie cités précédemment.
- Le suivi et l'accompagnement de proximité des porteurs de projet après l'obtention de leur crédit, ont été insuffisants comme l'ont noté certains partenaires locaux (chambre de l'artisanat et collectivités locales entre autres) ;
- Pour les bénéficiaires comme pour les élus, le problème de la distance et de transport ont limité leurs possibilités de déplacement pour les formations mais aussi pour les suivis des porteurs de projets, cela a constitué un sérieux handicap et a limité leur capacité d'action.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

2- Impact du projet « Touiza solidarité-AJIE »

2.1 Impact sur les bénéficiaires

- Tous les porteurs de projet ont pu bénéficier de formations qui leur a permis de renforcer leur capacités et leurs connaissances en matière de gestion de leur activité et en techniques de production, ces formations ont été approuvées et appréciées par tous les porteurs de projets.
- Grâce au projet, une grande partie des bénéficiaires voit des changements dans leurs situations professionnelles et familiales.
- Les 5 coopératives naissantes montrent l'intérêt des porteurs de projets à vouloir se regrouper pour améliorer leur efficacité, cela constitue un point important montrant la sensibilisation au domaine de l'économie sociale et solidaire. L'enquête a permis de révéler d'autres porteurs de projets adeptes de ce concept ce qui pourrait engendrer la naissance de nouvelles coopératives;
- Des porteurs de microprojets, au nombre de 197, travaillant seuls ou en famille, ce qui représente en moyenne plus de 1000 bénéficiaires indirects, ont pu créer leur propre activité économique dans divers secteurs d'activités.
- Le secteur de l'agriculture constitue un grand potentiel dans la région de Tizi Ouzou, le diagnostic de départ du projet semble donc se confirmer, mais d'autres domaines sont également prometteurs comme l'artisanat. Quand le tourisme solidaire n'a pas pu être développé comme le projet le prévoyait, mais il fait toujours partie des perspectives d'avenir du projet.
- Le projet a eu un impact sur l'insertion de la femme dans la vie active, en effet le nombre de femmes ayant rejoint le projet n'est pas négligeable, grâce aux dispositifs d'appui et de suivi qu'elle ont reçues celle-ci sont parvenues à créer leur micro-entreprise et à se lancer dans la vie active, Cela leur a permis d'obtenir un statut d'acteur sur le territoire et de revaloriser leur image;
- le projet a également eu un impact sur les jeunes, avec un taux élevé de participation.
- Un point inattendu du projet, concerne les bénéficiaires qui espéraient émigrer, ne le souhaite plus grâce à la création de leurs activités.
- Grâce au projet certains porteurs de projets qui voient leurs revenus augmenter envisagent une extension, pour d'autres ils semblent être en voie d'amélioration mais des suivis de la part de l'AJIE et Touiza se font périodiquement afin de renforcer leurs capacités et leur permettre de générer des revenus à l'avenir

2.2 Impact sur les acteurs locaux

- Le projet semble se présenter, pour les élus et les parties prenantes, comme un modèle d'action menant vers une dynamique de développement local et dont pourrait s'inspirer d'autres territoires du pays.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

- Les élus ont apprécié la démarche du projet ainsi que l'avantage que pouvait leur apporter une collaboration avec des organismes de l'économie sociale et solidaire, ils ont également découvert de nouvelles solutions pour le développement local.
- Les organismes publics ont clairement pris conscience de l'apport de la société civile dans la démarche de valorisation des ressources locales ;
- les acteurs locaux se sont globalement impliqués dans le projet, pour un objectif de développement local à travers l'aide à la création d'activités génératrice de revenu, apportant pour chaque partie respective un apport en terme de compétences, financement, soutien, appuis... permettant ainsi la création d'une synergie entre ces acteurs;
- L'AJIE a noté avoir bénéficié d'une plus grande notoriété grâce au projet et au partenariat avec Touiza Solidarité, cela lui a permis d'élargir son champ d'action et de s'impliquer dans le développement local en plus de l'environnement.
- Depuis la concrétisation du projet l'APW à largement ouvert ses portes au mouvement associatif, encourageant activement leurs initiatives, en s'impliquant dans d'autres projet de développement local, de tourisme solidaire et de valorisation du patrimoine local. il en est de même pour le Centre de l'agriculture et de la formation professionnelle ;
- Le mouvement associatif a été renforcé grâce aux formations offertes, aux différentes rencontres avec d'autres associations et acteurs locaux, ce point est notable et peut constituer un élément pour la création de réseau et permettre ainsi une meilleure efficacité locale et territoriale.
- La formation a été bénéfique pour les agents de développement, en dépit du fait que le nombre de leurs projets personnel étaient faibles ou non soutenu pour certains, ces agent peuvent constituer à présent des personnes ressources pouvant intervenir dans le développement de leurs territoires;
- Un autre effet inattendu et cité précédemment est l'accord entre le SMADESEP du barrage de Serre-Ponçon dans les Hautes Alpes et la Wilaya de Tizi-Ouzou pour la protection et la mise en valeur du barrage de Taksebt.

3- Développement local et développement durable :

La notion du développement durable telle qu'elle est définie par le rapport Bruntland en 1987 est un : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs [...]. A long terme, il convient de veiller à ce que les conditions économiques, sociales, environnementales de la croissance n'obèrent pas les capacités de développement pour les générations futures²⁰ ».

²⁰ Article de Nathalie FERREIRA : Entrepreneuriat responsable des territoires, sous la direction de Hassan Zaoual; « Développement durable des territoires», éd ; L'harmattan, année 2008, p. 97.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Le développement durable est aussi « un développement qui tient compte à la fois des dimensions écologiques, économiques et environnementales ²¹».

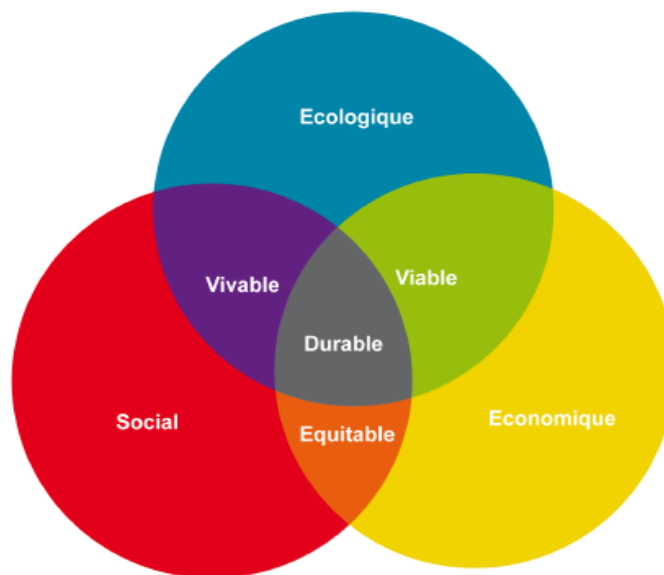
Quant au développement local, comme définit précédemment, est un développement qui vise l'amélioration des conditions de vie des habitants, par la recherche collective et locale de solutions aux problématiques sociales, économiques et environnementales des collectivités et des territoires, et le renforcement de toutes les formes d'attractivité de ce dernier pouvant conduire à la création d'emplois.

Le développement local devient durable lorsqu'il porte sur le long terme en intégrant dans sa logique et ses pratiques les différents enjeux sociaux, culturels, environnementaux et économiques et écologiques.

Le défi des sociétés est donc de trouver un équilibre viable à long terme entre les dimensions économique, sociale et environnementale des activités humaines.

Ces deux démarches reposent largement sur une gouvernance décentralisée et participative, une vision globale et une planification transversale et territoriale.

Figure 5 : composantes du développement local durable



Source : Horizons solidaires. (Association au service des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Normandie)²²

²¹Daniel Beaupré, Julie Cloutier, Corinne Gendron, Amparo Jiménez, Denis Morin article : « Gestion des ressources humaine, développement durable et responsabilité sociale » éd : ESKA,2008 p82.

²²Développement local durable et coopération internationale : des défis communs, rapport de Jacqueline baury (dir) «Horizons solidaires : Association au service des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Normandie », N°64 septembre 2012

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

3.1 Les principes du développement local durable et modalités de leur prise en compte par le projet « Touiza Solidarité/AJIE:

Principes	Modalités de prise en compte
1 – Le développement local durable s’appuie sur la mobilisation conjointe de toutes les forces vives du territoire	Les différents groupes d’acteurs : élus, fonctionnaires territoriaux, administration, associatifs, entrepreneurs, universitaires, sont impliqués dans le projet de multiples manières : dans les formations d’animateurs locaux, dans les visites croisées, ainsi que dans les instances de concertation comme le Comité des Initiatives Locales.
2 – Le développement local durable doit s’inscrire dans le contexte du développement global et durable, à l’échelle de la planète	La formation des animateurs locaux à laquelle ont participé des représentants de tous les groupes d’acteurs locaux a inclus un important volet de compréhension des grands enjeux et défis auxquels est confrontée l’humanité et des mécanismes en œuvre au niveau global. Ces animateurs forment aujourd’hui des personnes ressources, pouvant ainsi agir, dans l’avenir, en dehors du projet et de la localité, afin d’impliquer de nouvelles régions et de nouveaux acteurs dans une dynamique de développement local et territorial.
3 - La démarche du développement local durable doit s’appuyer sur des cadres compétents, formés aux méthodes participatives	Le renforcement des capacités des cadres appartenant aux divers groupes d’acteurs locaux a constitué une importante priorité. La participation a été le principe de base qui a été appliqué tout au long du projet, depuis le diagnostic territorial jusqu’à la fin du projet.
4 - Les collectivités locales ont un rôle essentiel de soutien aux initiatives de développement local durable. Elles doivent être étroitement associées au processus	Les communes rurales de la zone de Taksebt et l’APW TO ont été directement impliquées dans le projet. Elles font partie du Comité des Initiatives Locales. L’Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou a apporté un soutien moral essentiel au projet ainsi qu’un soutien financier. Elle a constitué le soutien principal du projet. Les principaux évènements, sessions de formation, séminaire tourisme, sessions du CIL ont eu lieu dans les locaux de l’APW TO.
5 – Les composantes économiques, écologiques et sociales, constituent des composantes essentielles du processus de développement local durable. Elles s’appuient entre autres sur la création de valeur ajoutée locale.	Le projet a privilégié les petits producteurs et les artisans, par la valorisation de leurs potentialités et de leurs savoir-faire. Ils ont été bénéficiaires des prêts du Fonds d’Appui ainsi que des formations techniques et des ateliers pratiques. Par le biais des missions d’appui, ils ont bénéficié d’un accompagnement pour la constitution de groupements ad-hoc et de structures de l’économie sociale et solidaire (ESS).
6 - Le développement local durable doit prendre particulièrement en compte les catégories les plus fragiles de la population, en particulier les jeunes sans emploi ni qualification et les femmes	Le projet a permis d’apporter des financements aux petits producteurs agricoles, aux éleveurs, aux artisans d’art (bijouterie, poterie, couture-broderie) et aux artisans de service. Il n’a pas pu toucher en direct les catégories les plus défavorisées. Elles l’ont été indirectement. En effet, l’amélioration des revenus des familles rurales a bénéficié aux jeunes sans emploi de ces familles, candidats potentiels à l’exode rural et à l’émigration.

Section III : Suggestions pour la pérennisation du projet

1- Mettre l'accent sur le diagnostic initial

Il apparaît important de faire précéder le démarrage du projet par un diagnostic approfondi des potentialités du territoire. Cela est essentiel afin de mieux orienter les bénéficiaires vers des activités porteuses, économiquement rentables, parce qu'elles disposent d'un marché socialement utile, parce qu'elles permettent de lutter contre la pauvreté ou l'exclusion ou de favoriser l'égalité hommes-femmes, et écologiquement compatibles, parce qu'elles permettent de sauvegarder l'environnement, de conserver le patrimoine.

Pour que ce diagnostic soit pertinent et efficace et qu'il contribue à faciliter les relations partenariales pendant la réalisation du projet, il est souhaitable que les représentants des organisations et institutions concernées puissent y participer activement. Cela peut se faire en organisant des rencontres dans leurs locaux, en les impliquant directement dans des groupes de travail, en les associant aux missions de diagnostic de terrain.

Il ne faut pas, dans cette démarche, oublier les personnes-ressources. Il y en a toujours mais il faut les chercher, les identifier, les mobiliser. Il peut s'agir de professeurs à la retraite, de chercheurs, de dirigeants d'entreprise, de religieux, cela importe peu. Il s'agit de prendre en compte ce qu'ils sont en mesure d'apporter à une réflexion de groupe.

Ces personnes-ressources, qui connaissent bien la zone ou qui sont des spécialistes de certains domaines, peuvent d'ailleurs, par la suite, continuer à faire bénéficier le projet de leur expérience. Elles constituent une sorte de « comité des sages » que la direction du projet peut réunir occasionnellement. Elles peuvent aussi être intégrées au Comité d'initiatives Locales.

Note – Dans le cadre de ce diagnostic initial il est important d'insister sur le volet environnement et sur les options d'utilisation raisonnée des ressources locales.

2- Renforcer la démarche pluri-acteurs

La démarche pluri-acteurs développée dans le cadre du projet « Touiza Solidarité/AJIE » a clairement démontré son grand intérêt. Elle est appréciée des opérateurs comme des organisations et institutions parties prenantes du projet. Il est essentiel de renforcer encore plus la démarche pluri-acteurs.

Dans ce contexte, l'expérience du Comité d'Initiatives Locales (CIL), est positive, mais à condition que les acteurs locaux s'y investissent davantage, ce qui n'a pas été le cas de certains représentants.

Avec davantage de sensibilisation et un meilleur accompagnement de départ, les acteurs locaux impliqués pourraient être amenés à mieux remplir leur rôle dans la gouvernance du projet.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Il faut pour cela que les opérateurs Touiza Solidarité et AJIE acceptent de jouer le jeu, de rechercher systématiquement à impliquer et faire participer les autres acteurs.

L'expérience a montré, en Algérie, comme ailleurs, que la participation à des actions communes, comme l'établissement du diagnostic territorial, amène un meilleur climat de confiance entre les acteurs locaux et que cela constitue l'une des clés de la réussite du processus partenarial, et donc à la création d'une dynamique locale. La réalisation, lorsque les moyens le permettent, d'une visite conjointe en France pour y visiter des projets, peut, par exemple, faciliter l'instauration de ce climat de confiance.

3- Cibler spécifiquement les femmes et les jeunes, surtout dans l'élevage

Compte tenu des besoins prioritaires des populations défavorisées, il est nécessaire de continuer à faire bénéficier en priorité les femmes et les jeunes des prêts consentis et des formations d'accompagnement.

Compte tenu des conditions agro-écologiques locales et des traditions agricoles, l'élevage, en particulier l'élevage bovin, constitue un créneau économique intéressant. Il s'agit d'une activité qui convient aux jeunes sans emploi comme aux femmes rurales. Les produits, la viande comme le lait, disposent d'un marché très porteur dans la région ainsi qu'en Algérie.

Cette activité souffre, cependant, d'un certain nombre de handicaps qui peuvent entraver son développement : 1) la rareté du foncier, 2) l'absence de locaux d'élevage et la difficulté de trouver du terrain pour en construire²³, 3) le prix très élevé des aliments (céréales et paille), 4) le manque total d'organisation de la filière, 5) les difficultés de commercialisation liées, entre autres, aux faibles quantités produites par producteur, à la topographie qui complique la collecte. Le lait est actuellement subventionné par l'Etat, or, celui-ci, qui dispose de moins en moins de ressources financières en raison de l'effondrement des cours du pétrole, peut cesser rapidement de subventionner ce produit.

Cependant, le champ de l'intervention du projet, ne devrait pas, dans le futur, se limiter au monde rural. La pauvreté touche également les zones urbaines qui accueillent de plus en plus de ruraux qui espèrent y avoir de meilleures conditions de vie.

L'artisanat de service, déjà abordé mais de manière très marginale par le projet « Touiza Solidarité/AJIE » qui a aidé quelques couturières, constitue sans doute un domaine à prendre en compte à l'avenir.

4- Renforcer le dispositif d'appui aux porteurs de projet

Il est important de renforcer le suivi-accompagnement de la part de l'AJIE mais également le suivi de proximité de la part d'autres partenaires, particulièrement les services déconcentrés de l'Etat et les services des chambres consulaires.

²³En raison d'une croissance démographique accélérée et d'une topographie très accidentée, les villages kabyles, situés au sommet des montagnes, ne disposent pas d'espaces disponibles.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Il faut renforcer nettement le volume des formations en nombre et en durée. Pour les porteurs de projet, il convient de développer beaucoup plus les exercices pratiques lors des ateliers initiaux. Mais l'équipe technique doit également mettre en place des formations de suivi venant en appui au projet du bénéficiaire, une fois que son projet a démarré, à la fois sur des thèmes techniques et des thèmes comme la commercialisation ou l'organisation collective.

Afin de faciliter la participation des bénéficiaires, et avoir de meilleurs résultats, compte tenu des très grandes difficultés et des coûts des transports, il conviendrait d'envisager l'organisation de formations décentralisées, par groupes, dans d'autres lieux que Tizi-Ouzou. Il semble préférable de déplacer un ou deux formateurs qui disposent d'un véhicule, plutôt que de déplacer tout un groupe de participants qui doivent utiliser des transports en commun souvent aléatoires.

Il serait également intéressant d'envisager, comme l'ont proposé certains bénéficiaires, de mettre en place un dispositif de parrainage entre d'anciens bénéficiaires dont le projet a été un succès et les nouveaux bénéficiaires.

Note – En matière de suivi-accompagnement, il pourrait être utile d'effectuer une analyse plus fine permettant d'évaluer le taux de mortalité des animaux après un certain temps et essayer d'en déduire les causes pour essayer de les corriger. Là aussi, une démarche partenariale, impliquant les chambres consulaires et les services de l'Etat concernés, pour effectuer ce diagnostic et réfléchir aux solutions, pourrait être intéressante.

Mais il faut aussi réfléchir à la manière d'améliorer l'accompagnement des porteurs de projet sur la gestion et la comptabilité, trouver la meilleure manière de parvenir à chiffrer les revenus dégagés ou les pertes, ce qui reste très flou actuellement.

5- Revoir le dispositif de formation des agents de développement

Il conviendrait, tout d'abord, d'opérer une vraie sélection des agents de développement bénéficiaires de la formation sur la gestion du cycle de projet, alors que dans le cadre du projet « Touiza Solidarité/AJIE », ce sont les maires par exemple qui ont désigné les agents municipaux qui devaient participer à ces formations. Cela ne signifiait en rien que les personnes désignées étaient motivées et allaient être en capacité de monter un projet de développement local, ce qui explique le manque d'implication de certains des agents.

Pour les agents de développement, il faudrait organiser des sorties sur le terrain pour « constater les conditions de gestion des projets locaux ».

Il conviendrait, également, de choisir les participants en lien avec des projets répondant mieux aux besoins du territoire (« des projets pertinents et faisables »). Cela implique un diagnostic préalable précis, comme cela a été indiqué au point 1, avec une démarche participative, mais cela implique aussi un suivi-accompagnement beaucoup plus fort des porteurs de projets. La question qui se pose alors est de savoir qui est capable d'assurer ce suivi. Les chambres consulaires ont un rôle à jouer tout comme les institutions de crédit qui peuvent financer les projets.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

6- Prévoir un véritable plan de développement de l'économie sociale

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente, incontestablement, un domaine à investir dans le futur pour des populations rurales défavorisées, comme les populations de Kabylie centrale. L'organisation collective, qui peut prendre la forme d'associations de développement, de coopératives agricoles de services multiples, voire de mutuelles d'assurance, est essentielle.

Les unités de production sont, en effet, très petites, elles ont très peu de moyens et sont situées dans un environnement peu favorable : topographie difficile, transports compliqués et coûteux, foncier introuvable, difficulté d'accès à des financements, éloignement des centres d'approvisionnement et de vente, manque de services techniques (vétérinaires par exemple), faible niveau éducatif des micro-entrepreneurs.

Mais, si personne ne pourra changer la topographie, un bon nombre de ces handicaps peuvent être résorbés par le biais de l'organisation. Cependant, cela requiert un véritable Plan d'Action ESS.

Cela passe par différentes actions. On peut déjà en citer quelques-unes :

- Renforcer la sensibilisation et l'information des pouvoirs publics et des autres acteurs locaux sur l'intérêt de développer le domaine de l'économie sociale et solidaire ;
- Effectuer une sélection de jeunes et de femmes ouvertes à ces questions, désireuses de s'investir pour la collectivité et mettre en place un programme de formation intensif et sur une longue durée ;
- Appuyer en continu, et de manière soutenue, la coopérative d'élevage de récente création pour en faire un exemple à suivre ;
- Organiser des visites et des rencontres entre les membres de cette coopérative et les éleveurs que la démarche pourrait intéresser, afin, soit qu'ils adhèrent à la coopérative soit qu'ils en constituent d'autres ;
- Aider les éleveurs à réaliser des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir de l'aide.

7- Appuyer la constitution d'un réseau local d'animateurs de terrain

Il faut considérer que, compte tenu du très bas niveau de départ, les bénéficiaires porteurs de micro-projets, comme certains élus locaux, ont besoin de beaucoup de temps pour assimiler correctement les changements proposés, c'est à dire comprendre d'abord l'intérêt de ces changements, puis les accepter, et enfin les mettre en pratique.

Comme un projet n'a jamais vocation à s'éterniser sur un même territoire, il convient de mettre en place des structures pérennes qui pourront poursuivre leur action au-delà de la fin du projet. Cela repose exclusivement sur des ressources humaines qu'il convient donc de préparer.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

C'est la raison pour laquelle il est souhaitable de mettre en place un réseau d'animateurs villageois endogènes, mais également de faire en sorte que le suivi-accompagnement réalisé par les agents de l'opérateur puisse se poursuivre sur un temps long. Encore faut-il que l'appui démarre tôt.

Un travail spécifique d'identification de leaders naturels, hommes ou femmes, jeunes de préférence, doit être réalisé dans les villages au démarrage du projet. Il faut faire attention de ne pas sélectionner des personnes trop directement impliquées dans une démarche partisane ou confessionnelle, ce qui nuirait à leur action en appui au développement.

L'animateur villageois n'est pas un professionnel. Ce n'est pas un agent de la municipalité ou de l'Etat ou d'un service consulaire. C'est un simple bénévole qui accepte 1) de se former sur un temps long et 2) de se mettre à disposition des autres pour aider au développement durable du territoire.

Cet animateur assurera le suivi de proximité qui constitue le meilleur moyen pour que les organisations qui vont se créer fonctionnent correctement, même lorsque le projet sera terminé.

Mais c'est aussi l'intérêt de l'opérateur de disposer, pendant la durée du projet, d'un réseau d'animateurs locaux, hommes et femmes, pour assurer une bonne articulation entre lui, les acteurs locaux (municipalités, services de l'Etat, institutions) et les bénéficiaires porteurs de projets.

8- Favoriser la création d'associations villageoises de développement

Si tous les villages kabyles disposent bien d'un Comité villageois, il s'agit de la structure traditionnelle (la « djamaa ») principalement chargée de la cohésion sociale. Elle n'a pas vocation à être porteur d'un véritable projet de développement du territoire.

La démarche de mobilisation à la base, combinée avec l'appui à des porteurs de microprojets économiques, pourrait (voire « devrait »), aboutir à la constitution d'associations villageoises de développement local.

Ces associations seraient susceptibles de se mobiliser pour la concrétisation de projets concrets de terrain, pour la mise en place et le renforcement d'organisations de l'économie sociale (coopératives de services, fédérations puis unions), comme pour exercer des pressions en haut lieu pour obtenir que certaines revendications de la base soient mieux satisfaites.

Ce rôle de mobilisation citoyenne est essentiel pour le futur. Mais tout cela s'apprend. Et si le pouvoir algérien actuel est peu favorable à ce type d'initiative, cela ne signifie pas, bien au contraire, qu'il faille l'éviter.

Il faut plutôt se préparer à affronter les crises à venir, qu'elles soient sociales, économiques ou écologiques. Former et organiser les jeunes leaders de demain dans des structures pérennes menant vers un développement local durable, est une bonne façon de se préparer à les affronter.

Conclusion du chapitre IV

Le développement local est une nouvelle approche du développement fondée sur le partenariat, la mobilisation et la participation des forces vives locales, Il vise la valorisation des ressources par des acteurs locaux organisés en partenariat pour créer de la richesse, de l'emploi et de la valeurs économique et sociale, en s'appuyant sur les caractéristiques de leur espace en terme de richesses naturelles, humaines, spécificité de l'espace, organisation sociale propre, tradition culturelle.

L'objectif du projet « Touiza Solidarité/AJIE » est de répondre spécifiquement aux besoins socio-économiques des catégories défavorisées de la population rurale autour du barrage de Taksebt. C'est une spécificité du développement local qui offre des possibilités aux couches désavantagées sur un territoire d'entreprendre et de participer à des activités en vue d'améliorer leurs conditions socio-économiques

Les résultats de notre enquête ont pu dresser un bilan sur les actions du projet, ses points fort et points faibles, ainsi que sa contribution dans la dynamisation de ce territoire tant dans la création d'emploi et valorisation des savoir-faire locaux, que dans la création de synergies entre acteurs du territoire.

En effet dans ses interventions le projet a mis au cœur de toutes ses initiatives, les acteurs locaux qui ont acquis des compétences et du savoir-faire en matière de planification locale et de réalisation de stratégies communautaires.

De ce fait, le mouvement associatif a donc clairement montré son rôle et son importance pour créer des relations entre les acteurs du développement économique. Cette démarche associative tout à fait nouvelle dans la région, conduit à une nouvelle conception du développement ascendant dans laquelle le territoire se présente comme le champ d'intervention du domaine de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente une évolution par rapport à la conception du développement descendant réservant à l'Etat le rôle d'acteur central.

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet « Touiza Solidarité/AJIE »

Conclusion de la partie II :

Dans le cadre de notre recherche l'évaluation du projet « Touiza Solidarité/AJIE » a porté sur l'étude de :

- la conception et les actions du projet.
- Le processus et les étapes de sa réalisation.
- Les résultats et l'impact du projet.

Pour cela, elle s'est appuyé sur une enquête auprès des catégories impliquées, directement ou indirectement, dans le projet : les bénéficiaires, agriculteurs, éleveurs, artisans, en tout premier lieu, mais également les formateurs, les représentants des collectivités (wilaya et communes), les représentants des services déconcentrés de l'Etat, les différentes institutions (chambres consulaires, universités).

Cette mobilisation, a permis d'obtenir une photographie assez précise de la situation actuelle, des appréciations que chaque bénéficiaire, chaque intervenant, porte maintenant sur le projet et sur ses résultats.

Le processus évaluatif a permis de clarifier la démarche méthodologique mise en œuvre, d'en apprécier les avantages et les limites, de mesurer l'apport du projet en matière d'appuis à la création d'activités génératrices de revenus, de renforcement des capacités d'acteurs, et de sa contribution au développement local.

L'évaluation a également permis d'aboutir à des suggestions, ayant pour but la pérennisation du projet mais également de dessiner les axes de nouveaux projets dans le cadre de l'économie social et solidaire, encore plus ambitieux, pour la wilaya de Tizi-Ouzou et, plus largement, pour la Kabylie, pouvant être conduit par d'autres acteurs locaux pour créer ou perpétuer cette dynamique conduisant vers un développement socioéconomique à travers un renforcement de ces partenariats : public/privé , nord/sud, société civile/pouvoir publique.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale :

L'économie sociale et solidaire est aujourd'hui un secteur porteur d'innovation sociale. Son engagement à la création des valeurs ajoutées (santé, agriculture, développement durable, emplois verts, éducation, formation et insertion socioprofessionnelle, conseil, etc.), lui a donné dans plusieurs pays la place du troisième secteur économique après le secteur public et privé.

Le rapport publié par la plateforme des organisations de la société civile algérienne en juin 2015 sur les valeurs ajoutées des associations en Algérie, vient d'appuyer nos résultats quant à l'apport des acteurs de l'économie sociale et solidaire au développement local et durable des territoires marginalisés. Les associations Touiza Solidarité et l'AJIE, via ce projet phare, ont réussi à adopter une stratégie d'intervention innovatrice face aux besoins sociaux exprimés par les habitants des communes qui entourent le bassin versant de Taksebt : création d'emplois, l'insertion sociale des jeunes et des femmes de la région, développement local et rural, structuration de relations sociales, amélioration du niveau de vie des populations vulnérables, ... etc. Cette stratégie a été conçue autour d'une relation étroite avec les services décentralisés de l'Etat, les associations locales et les bénéficiaires du projet (approche globale transversale) qui vise à les impliquer et les responsabiliser dans cette démarche locale.

Face au désengagement de l'Etat du domaine social et l'inefficacité de ses politiques publiques, les associations Touiza Solidarité AJIE ont pu créer 197 activités génératrice de revenu entre 2010 et 2016, à travers des activités basées sur l'identification des spécificités locales, la valorisation des ressources et savoir-faire locaux (élevage, des produits artisanaux, ... etc.), pouvant engendrer un développement propre à ces territoires locaux.

Autre que l'apport financier mobilisé et accordé aux porteurs de projet identifiés pendant cette période, ces derniers ont bénéficiés d'un appui technique important (formations, conseils, suivi, accompagnement, ...) qui a permis de renforcer leur capacités à moyen et à long terme.

Notre étude qui a permis de mettre en lumière les activités créées par le projet, a révélé une large orientation du projet vers l'élevage bovin malgré la diversité des secteurs d'activités développés, cela se justifie par une importante demande de la population locale portée sur ces créneaux. Cette demande pourrait, à long terme créer des activités complémentaires tel que la transformation de lait, et renforcer par la suite la position de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le domaine d'élevage.

Un autre grand défi du projet était d'arriver à créer une synergie des efforts, un groupement d'intérêt et une solidarité entre les différents éleveurs pour faire face à l'ensemble des problèmes rencontrés ainsi que d'élargir le domaine d'intervention du crédit d'honneur, ce défi semble être timidement relevé, avec la création des 5 groupements cités dans l'évaluation mais également par l'initiative de certains producteurs enquêtés à mutualiser leurs achats.

De point de vue institutionnel, le projet présente présenter une défailtantes quant à l'implication de certains partenaires locaux, une réflexion à la création d'autres outils de suivi pourrait renforcer leurs observation au projet.

L'étude que nous avons menée sur le terrain nous a permis d'analyser l'impact du projet Taksebt selon différents angles :

- Angle économique : Mobilisation des ressources financières, création d'activités économiques génératrices du revenu, création d'une dynamique locale, valorisation des potentialités locales.
- Angle social : Réduction du degré de vulnérabilité de la population locale en renforçant leur savoir-faire, identification et prise en charge des besoins fondamentaux de la population locale à savoir création de postes d'emplois et contribution à la réduction du taux de chômage, renforcement des valeurs sociales comme l'entraide et la solidarité.
- Angle environnemental: Création d'activités sans externalités négatives sur l'environnement, sensibilisation de la population locale à la protection de l'environnement,
- Angle partenarial : Mobilisation et implication des divers acteurs locaux de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que la population locale.
- Angle culturel : valorisation du patrimoine de la région, aide à la création d'une identité territoriale et le renforcement du sentiment d'appartenance.

En nous basant sur ces résultats induits par le projet, nous pouvons dire que ce dernier répond aux conditions de développement local durable. Mais également l'association AJIE s'impose comme acteur émergent du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, elle intervient avec efficacité dans les domaines délaissés par l'Etat à travers la création AGR et l'intégration de causes sociales et environnementales dans ses projets. Depuis la réalisation du projet les collectivités locales et les organismes de l'Etat ont largement ouvert leurs portes au corps associatif, voyant l'action complémentaire que peut leur apporter ces dernières, notamment la création de valeurs socioéconomiques.

Face à ces différentes réalités du terrain, le pouvoir public doit reconnaître dans sa politique publique l'utilité socioéconomique produite par les associations¹ :

- Mise en place d'une stratégie d'information et de communication permanente sur les associations et les services déconcentrés de l'Etat afin d'appuyer leur rôle socioéconomique;
- Les associations doivent avoir un accès prioritaire et réglementé aux mécanismes publics d'aide à l'emploi et à l'insertion et favoriser ainsi l'employabilité des jeunes : leur formation, le renforcement de leurs compétences et leur insertion socioprofessionnelle ;
- Les volumes de financement et de subvention des associations qui remplissent des missions d'utilité publique doivent être améliorés au sein des communes et des wilayas ;
- Le financement des associations par les bailleurs du fonds étrangers qui soutiennent des projets d'utilité publique ne doivent pas être entravés par le contrôle abusif et des démarches contraignantes ;
- La mise en application des articles du Code des collectivités territoriales, adopté en 2012, et qui encouragent une « démocratie participative locale » doit être soutenue et renforcée ;
- Les modalités de création d'associations doivent être simplifiées avec un retour au système de simple déclaration et la suppression des enquêtes policières sur les associations.

Au final de cette évaluation on peut dire qu'une stratégie efficace de développement local durable n'est possible que par la mobilisation conjointe des forces vives du territoire, ce qui implique le développement et le renforcement de toutes les formes de partenariat entre acteurs locaux : les services déconcentrés de l'Etat, les agences nationales spécialisées, les collectivités locales, les organisations consulaires, les universités, la société civile et autres partenaires, pouvant aboutir à encourager et à renforcer une dynamique entrepreneuriale sociale et solidaire à travers l'ensemble du territoire concerné.

A travers les résultats obtenus par notre étude nous pouvons ainsi affirmer que Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » a participé efficacement à la création d'activités économiques autour du barrage de Taksebt grâce à sa démarche multi partenariale innovante qui a permis de fournir un appui et un suivis auprès des porteurs de projet. Cette démarche a également permis d'identifier les savoir-faire locaux ainsi que l'exploitation de diverse potentialités existantes dans les territoires investis par le projet.

¹Rapport de Djamel Benramdane : « Les associations des acteurs émergents en manque de reconnaissance en Algérie », juin 2015, p. 75.

Conclusion générale

Pour finir nous pouvons dire que la dynamique locale créé par le projet ainsi que le fond solidaire peut constituer un élément prometteur de la pérennisation du projet, cependant pour que le processus de dynamisation soit pérenne et puisse se poursuivre de manière autonome et à long terme après la fin du projet, celui-ci doit permettre l'identification, la formation et la mise en place d'animateurs ruraux, issus du même milieu et formés pendant toute la durée du projet

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire 1- les porteurs de projets :

Nom et prénom
Coordonnées
1- Caractéristiques du porteur de projet -Montant du prêt (en DA) : -Date d'attribution du prêt : -Taux de remboursement : -Remarques (avance ou retard dans le remboursement, etc.)
2- Quel type d'activité a été financé grâce au prêt d'honneur ?
3- Que faisiez-vous avant l'obtention de ce prêt d'honneur ?
4- Comment avez-vous financé votre apport de 20 % ?
5- Comment appréciez-vous l'accompagnement que l'AJIE a effectué auprès de vous ? -Nombre de visites -Contenu des échanges (remboursement, gestion, activité...)
6- Considérez-vous que votre activité est une réussite ?
7- Votre activité vous a-t-elle permis de générer des revenus ? Avez-vous connu une hausse de vos revenus ? A-t-elle été importante (donner un ordre de grandeur si possible)
8- Avez-vous agrandi votre activité par d'autres moyens (autre prêt, apport de la famille, etc.) ?
9- Votre activité a-t-elle permis de renforcer et / ou créer des emplois ? En plus de vous, est-ce-que d'autres personnes de votre famille travaillent sur votre activité ?

10- Avez-vous constaté une amélioration de vos pratiques et de vos systèmes de production ? Est-ce que la formation que vous avez suivie avec le projet vous a servi pour cela ?

11- Comment envisagez-vous la suite de votre activité ?

12- Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous actuellement des difficultés ou contraintes particulières ? Si oui, lesquelles ?

13- Formations

Combien de formation avez-vous suivie (indiquer le nombre de jours pour chacune)?

Que vous ont-elles apporté ? Qu'avez-vous appris ?

14- Le projet a-t-il induit des changements dans votre situation personnelle / familiale (préciser la composition de la famille) ?

15- Comment pensez-vous la suite d'un tel projet basé sur la formation, l'accompagnement et le financement ?

Annexe 2 : Questionnaire 2 – partenaires locaux

Nom et prénom
Coordonnées
Fonction
Lien avec le projet
1- Qu'attendiez-vous d'un tel projet ? Le projet a-t-il répondu à vos attentes ?
2- Comment avez-vous eu connaissance de ce projet et qu'est-ce qui vous a amené à y participer ?
3- Quel intérêt présente le projet pour votre collectivité, votre institution, etc. ?
4- Quel a été l'apport de votre collectivité, institution, etc. au projet ?
5- Comment jugez-vous la démarche mise en place par le projet qui a associé plusieurs catégories d'acteurs locaux ? Pensez-vous que c'est la bonne démarche, que cela qu'il fallait faire ?
6- Selon vous, le projet a-t-il eu des retombées positives ? Si oui, lesquelles ? En particulier, a-t-il contribué à la valorisation des potentialités du territoire ?
7- Le projet a-t-il eu des effets positifs pour votre collectivité, institution, etc. ? - Contribution aux objectifs et orientations de votre organisme ?

- Apport d'une nouvelle approche du développement local ?
- Amélioration de la méthodologie de travail, des pratiques ?
- Autres effets ?

8- Selon vous, quelle est l'utilité de structures comme le Comité d'Initiatives Locales (CIL) ? A-t-il rempli sa mission de coordination et pilotage du projet ?

Avez-vous constaté davantage de synergies entre acteurs du développement local (membres du CIL) grâce au projet ? Si oui, de quelle façon ?

9- Comment évaluez-vous le fonctionnement du Comité des prêts ?

10- Quels sont, à votre avis, les points les plus positifs du projet ?

11- Quelles ont été les contraintes et difficultés principales rencontrées pendant le projet ?

12- Avez-vous constaté, grâce au projet, une évolution positive des relations entre la société civile et les pouvoirs publics locaux ? Selon vous, que faudrait-il faire pour continuer à renforcer le rôle de la société civile dans le développement ?

13- Le projet a-t-il eu un impact sur le rôle des femmes, sur leur insertion dans la société et sur la perception qu'en a la société ?

14- Le projet a-t-il eu un impact sur le rôle des jeunes, sur leur insertion dans la société, sur leurs perspectives d'avenir ?

15- Un projet de ce type est-il à reproduire ? Que faudrait-il modifier pour obtenir de meilleurs résultats ?

16- Si le projet se poursuit, quelles seraient les priorités d'action ?

17 – Seriez-vous prêt à participer à un nouveau projet de ce type ?

Annexe 3 Questionnaire 3- Formateur et formatrices

Nom et prénom
Structure d'appartenance
1- type(s) de formation réalisée
Langue utilisée
2- Comment évaluez-vous les résultats de la formation que vous avez réalisée (notamment l'appropriation des connaissances, la progression...)?
3- Comment jugez-vous le degré de motivation des participant/es pour se former ?
4- Avez-vous rencontré des contraintes ou obstacles lors de la réalisation de la ou des formations ? Si oui, lesquels ?
En particulier, la maîtrise de la langue a-t-elle posé problème ?
5- Selon vous, la formation était-elle pertinente dans le cadre du projet et bien adaptée au niveau et besoins des bénéficiaires ?
6- Avez-vous eu l'occasion de suivre les bénéficiaires après la formation? Si oui, avez-vous pu

constater une évolution ?

7- Dans le but d'améliorer le volet formation, que proposeriez-vous ?

8- Selon vous, le projet a-t-il eu des retombées positives ? Si oui, lesquelles ?

9- Selon vous, quels sont les points du projet qu'il faudrait améliorer ?

10- Selon vous, un projet de ce type est-il à reproduire ? Quelle suite lui donneriez-vous ?

Annexe 4 : Questionnaire 4- Touiza Solidarité et AJIE

Nom-prénom
Fonction et structure
1- Pourquoi le projet a-t-il été conçu ?
2- Quels sont les grands enjeux du projet ?
3- Quelles ont été les grandes étapes du projet ?
4- Comment évaluez-vous le montage institutionnel et financier du projet ?
5- Comment évaluez-vous la méthodologie adoptée ?
6- Quelle est votre appréciation sur le partenariat entre l'AJIE et TS ?

7- Comment jugez-vous la mobilisation des acteurs locaux dans le cadre de la démarche pluri-acteurs ? Quelle est l'appréciation que vous portez sur le Comité d'Initiatives Locales et sur le Comité des prêts ?

8- Quelle est votre appréciation sur l'apport de chaque partie prenante ?

9- Selon vous, quels ont été les obstacles et les difficultés principales rencontrées ?

10- Selon vous, quels effets a eu le projet (amélioration des revenus, renforcement des capacités, changement dans les relations entre pouvoirs publics et société civile, amélioration de la situation des jeunes et des femmes, progrès dans l'organisation et structuration des acteurs, etc.) ? Ces effets ont-ils été conformes aux prévisions ?

11- Le projet a-t-il eu des effets inattendus, positifs ou négatifs ?

Annexe 5



ANNEXE 6 :



ANNEXE 7



ANNEXE 8



ANNEXE 9



ANNEXE 10



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

Ouvrage :

- LIPIETZ, ALAIN (2001) « Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment », éd : La Documentation française/La Découverte.
- Draperi, J-F., « Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux » Ed Dunod 2007
- Léger-Jarniou, Catherine Le Grand Livre de l'Entrepreneuriat Auteur: Ed: Dunod 2013
- Christine Collette Et Benoît Pigé, « économie sociale et solidaire ; gouvernance et contrôle », Edition ; DUNOD, Paris, 2008.
- Hassan Zaoual, « développement durable des territoires », éd l'HARMATTAN, 2008,
- Amandine Barthelemy et Romain slitine « Entrepreneuriat social innover au service de l'interet général » éd vuibert 2014 2°edition
- B. Pecqueur. « Le développement local. » Dans Alternatives Economiques. 1990

Articles et Revues

- Ahmed Zaïd (M), Abdelkhalek (T), Ouelhazi (Z), « L'économie sociale et solidaire au Maghreb Quelles réalités pour quel avenir ? », Rapport pour Ipemed, Novembre, 2013
- Ahmed Zaid M., & al., Economie sociale et action sociale territoriale : les innovations des associations à caractère social en Kabylie (Algérie), Xlle Rencontres du RIUESS, L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société, Laboratoire 2L2S, Université de Lorraine, 5-6 juin, 2012
- Malika AHMED ZAID « Économie sociale et solidaire (ESS) en Algérie », dans L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir? Algérie, Maroc, Tunisie: monographies nationales Sous la coordination de Alexis Ghosn, chef de projet IPEMED, novembre 2013
- AHMED ZAID.M & BENAMARA.K, « Economie sociale et action sociale territoriale : les innovations des associations à caractère social en Kabylie (Algérie) », Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire) Nancy juin 2012
- DEFOURNY, J. et M. NYSSSENS (2006). «Defining Social Enterprise», dans M. Nyssens (dir.), Social Enterprises, at the Crossroads of Market, Public Policies and Civil Society, Londres, Routledge, 2006,
- BORNSTEIN, D.«Changing the World on a Shoestring», Atlantic Monthly, the atlantic vol. 281, N°1, ,(1998)
- DEES, G. The Meaning of «Social Entrepreneurship», Comments and suggestions contributed from the Social Entrepreneurship Funders Working Group, 1998 et 2001.
- ROBERTS, D. et C. WOODS. «Changing the World on a Shoestring: The Concept of Social Entrepreneurship», University of Auckland Business Review automne 2005,
- HAKIM BEN HAMMOUDA, BRUNO BEKOLO-EBE et TOUNA MAMA, « L'intégration régionale en Afrique Centrale Bilan et perspectives » éd Karthala, Paris, 2003.
- Jacques DEFOURNY, « Histoire et actualité du fait associatif : quelques repères », Université de Liège, octobre1992
- Fontan dans Bellemare et Klein, « Innovation sociale et territoire convergences théoriques et pratiques » 2011

- Fontan dans Bellemare et Klein «développement territorial et innovation sociale », dans « Innovation sociale et territoire convergences théoriques et pratiques », Guy Bellemare, Juan-Luis Klein (dir) presse de l'université du Québec, 2011.
- Enzo Mingione « l'innovation sociale face aux défis de la globalisation : tensions et illusions » dans « la transformation sociale par l'innovation sociale » éditeur : Presses de l'Université du Québec Publication: 2016.
- Julie Cloutier « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? » Les Cahiers du CRISES Collection Études théoriques. Novembre 2003
- Pierre Hamel « Développement local : une nouvelle culture politique » dans « Pouvoir, l'esprit des lieux. Visiter l'espace du politique » Jacques Lévy (dir) La ligne Siegfried, 1990
- Paul Houee. « Les politiques de développement rural, des années de croissance au temps d'incertitude ». Dans « des politiques aux dynamiques de développement local » Économie rurale 1990,
- NINACS, William A., "Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources", dans « La pauvreté en mutation », Cahier de recherche sociologique No29, Département de sociologie, UQAM, 1997,
- Développement local durable et coopération internationale : des défis communs, Jacqueline baury (dir) « Horizons solidaires », N°64 septembre 2012
- Analyse faite par KatalynKolosy « Le développement local: réflexion pour une définition théorique du concept » horizon local 1997.
- article de Nathalie FERREIRA : Entrepreneuriat responsable des territoires, sous la direction de Hassan Zaoual; « Développement durable des territoires», éd ; L'harmattan, année 2008
- Daniel Beaupré, Julie Cloutier, Corinne Gendron, Amparo Jiménez, Denis Morin article : « Gestion des ressources humaine, développement durable et responsabilité sociale » éd : ESKA,2008
- EricPersais : « Entreprises sociale et sociétalement responsable : le fossé est-il si grand ? », éditeur : HEC Montréal et Université Paris Dauphine vol. 16, n° 4, 2012,
- Hély M., Moulévrier P., « Economie sociale et solidaire : quand les sciences sociales enchantent le travail » Éditeur : Réseau Canopé 2009
- Laville J.L., « Vers une économie sociale et solidaire » dans RECMA, éd : Éditeur : Institut de l'économie sociale (IES) juillet 2001

Communications

- Ahmed Zaid - Chertouk M, *Co-construction de l'intérêt général et formes d'innovations sociales en Kabylie : Approche de la prise en charge des handicapés par les associations sociales*, Contribution au groupe transversal de travail « Les organisations hybrides d'économie publique et d'économie sociale face aux enjeux du développement des communs et des biens publics mondiaux », 31^{ème} Congrès du Ciriéc, Reims. 2016,
- Ahmed Zaid - Chertouk M., The paradoxes of the regulation of the social action in a rent-based economy. Social entrepreneurship and social inclusion in Algeria, 5th CIRIEC International Research Conference on Social Economy, Lisbon, 15-18 July. 2015
- Ahmed Zaid M, « L'économie sociale comme outil d'inclusion sociale et de croissance économique dans les pays de la rive sud de la Méditerranée »,

Sommet euro-méditerranéen 2014 des institutions et acteurs économiques et sociaux, Centre SEK, Nicosie (Chypre), 26-27 novembre 2014

- Ahmed Zaid M., Social Action and regulation of the Social Economy Sector in Algeria: Analysis of the future of social action devices, 4th CIRIEC International research Conference on Social Economy Social economy on the move ...at the crossroad of structural change and regulation, Antwerp, October 2013.
- Ahmed Zaid M., 2012, Les déterminants du développement solidaire en Algérie : Analyse de l'efficacité et de l'équité de l'action sociale territoriale, Le développement solidaire, quelle approche ?, MFSN, Zéralda 08 - 09 janvier
- Ahmed Zaid M., Prédispositions sociales traditionnelles et limites des dispositifs institutionnels de l'action sociale territoriale en Algérie, Proceedings du 27ème Congrès du CIRIEC, *Innovation and Management. The responses of public, social and co-operative economy enterprises to major challenges*, Séville, 2008
- Ahmed Zaid M., & al., Les spécificités de management des entreprises de l'économie sociale : Etude du processus de création et mise en œuvre des coopératives de micro-crédit par l'association Touiza – International, Colloque international Les effets de la mondialisation sur le management des organisations des pays en développement, Université Badji Mokhtar, Annaba, 6 - 7 décembre, 2011
- Ahmed Zaid M., L'incubateur d'entreprises du tiers-secteur : un instrument d'ancrage territorial de l'entrepreneuriat social, 28ème congrès du CIRIEC, L'économie publique et sociale : une issue à la crise et un support au développement durable, Berlin 16-19 mai 2010.
- Dr Abdelbaki SMATI « Nature du développement local et rôle des collectivités locale dans son financement », Centre universitaire de Souk-Ahras Recherches économiques et managériale, Recherches économiques et managériale N°5 Juin 2008.
- AHMED ZAID M., « L'intercommunalité : un instrument de coopération et de solidarité nécessaire pour une approche du développement local durable fondée sur une logique territoriale. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou ». Colloque international Gestion durable des territoires, Développement local et solidaire : Regards croisés., 2007
- ACHIR (M), « Les fondements éthiques des Caisses villageoises en Kabylie : gestion participative, gouvernance délibérative et développement solidaire », Colloque ATM sur "Éthique, entrepreneuriat et développement", Marrakech.29, 30 et 31 mai 2014.

Cours

Cours en économie sociale et solidaire, présenté par Mlle RAMDINI, laboratoire REDYL

Sites internet

- Editions OCDE : <https://www.oecd.org/fr/>
- <http://www.avise.org/>
- Entreprendre autrement dans l'économie sociale et solidaire: <http://entreprendreautrement.bordeaux-metropole.fr>
- Mutualité française : <http://www.mutualite.fr>

- http://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/philanthrop_europ_vf_2016_web.pdf
- CCSE <http://www.csef.ca>
- www.erudi.org

Rapports et guides

- Malika AHMED ZAID « Le développement local à travers une analyse critique des finances communales de la wilaya de Tizi-Ouzou » ; Revue Campus N°5 (2002)
- Jean Gadrey «L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire» Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE Programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région » Février 2004
- Rapport n°1 Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement., www.mdipi.gov.dz
- Comprendre l'innovation sociale », AVISE : Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement (Fiche en téléchargement sur: <http://entrepreneursocial.net/innovation>)
- L'innovation sociale en pratiques solidaires : Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation », janvier 2013 contribution de l'Institut Godin, Recherche et développement en économie sociale, <http://www.avise.org>
- Comprendre l'innovation sociale », AVISE : Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement (Fiche en téléchargement sur: <http://entrepreneursocial.net/innovation>), septembre 2013
- L'innovation sociale en pratiques solidaires : Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation », janvier 2013 contribution de l'Institut Godin, Recherche et développement en économie sociale, <http://www.avise.org>
- MAIR, J. et I. MARTÍ. «Social Entrepreneurship: What Are We Talking About? A Framework for Future Research », IESE Business School – University of Navarre, document de travail, 2004
- THOMPSON, J., G. ALVY et A. LEES « Social Entrepreneurship – A New Look at the People and the Potential», Management Decision , vol. 38, n°5, (2000).
- ALTER, K. Social Enterprise Typology, Virtue Ventures LLC, (2004).

Mémoire et thèses :

- ROBIN (E), « Economie sociale et solidaire et collectivités territoriales : des relations à renforcer pour un développement local solidaire, mémoire master professionnel management du secteur public, université lumière Lyon 2
- Samia HAMRANI « Innovation sociale et développement social dans la wilaya de Tizi-Ouzou : caractérisation à travers deux études monographiques des Centres Médicopédagogiques d'Ath Oumalou et de Bouzeguene », Mémoire de Master académique en sciences économiques Spécialité « Management Territorial et Ingénierie de Projets » sous la direction du Pr Malika AHMED ZAID, UMMTO, 2014.

Liste des figures

Figure 1 : mécanisme de financement des activités génératrices de revenus.....	40
Figure2 : Mécanisme général de fonctionnement du projet Taksebt	62
Figure 3 : démarche multi-partenariale du projet.....	64
Figure 4 : cadre général de développement local.....	107
Figure 5 : composantes du développent local durable	115

Liste des tableaux

Tableau 1 : Le modèle du spectre hybride	32
Tableau 2 : Liste des associations locales dans la wilaya de Tizi-Ouzou	49
Tableau3 : Nombre des associations à caractère social et humanitaire.....	50
Tableau4 : Actions de la DASS en 2016.....	51
Tableau5 : actions de la DASS en 2013	52
Tableau 6 : les différentes formations pratiques aux porteurs de projet	65
Tableau 7 : Répartition selon le domaine d'activités	66
Tableau 8 : Les coopératives créées et leurs états d'avancement	68

Liste des graphes

Graphique 1 : Evolution du nombre d'associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2008 à 2015	49
Graphique 2 : Nombre de projets associatifs réalisés (2003-2013).....	50
Graphique 3 : effectif de prêt d'honneurs attribués aux porteurs de projet.....	66
Graphique 4 : les pourcentages des secteurs d'activités du projet	67
Graphique 5 : les montants accordés par les secteurs d'activités.....	68
Graphique 6 : les montants moyens décernés par secteurs d'activités.....	69
Graphique 7 : répartition des âges des bénéficiaires	70
Graphique 8 : attribution des sexes	70
Graphique 9 : répartition selon les activités	87
Graphique 10 : activités exercées avant le début du projet	87
Graphique 11 : évaluation des formations reçues	88
Graphique 12 : les porteurs de projet en exercice	88
Graphique 13 : pourcentage d'activités rémunérées	89
Graphique 14:évaluation de la réussite de l'activité par les bénéficiaires	90
Graphique 15 : suivi de l'AJIE aux bénéficiaires.....	90

SOMMAIRE

Liste des abréviations

Introduction générale..... 1

PARTIE I : présentation du projet Touiza Solidarité/AJIE et de son cadre d'intervention

Introduction de la partie I..... 6

Chapitre I : Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » et l'émergence de l'entrepreneuriat social dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction du chapitre 8

Section I: L'économie sociale et solidaire comme réponse au besoin local..... 9

1- Spécificités de l'économie sociale et solidaire..... 9

1.1 Définition de l'économie sociale et solidaire 9

1.2 Définition de L'utilité sociale..... 10

1.3 Définition du tiers secteur 10

1.4 Définition du secteur à but non lucratif..... 11

2- Historique et émergence du tiers secteur..... 12

2.1 L'économie sociale 12

2.2 L'économie solidaire..... 14

2.3 Les formes d'économie sociale dans la wilaya de Tizi-Ouzou..... 15

a) La solidarité traditionnelle et religieuse 15

b) La solidarité institutionnalisée..... 16

3- Les organisations de l'économie sociale et solidaire..... 16

3.1 Les coopératives..... 17

3.2 Les mutuelles..... 18

3.2 Les associations.....	19
3.3 Les fondations	19
3.4 Les ONG	21
4- Le champ d'intervention de l'économie sociale et solidaire.....	22
4.1 Le local en tête	22
4.2 La solidarité en action	22
4.3 La finance solidaire	23
4.3.1 Les opérateurs de la finance solidaire	24
a) L'insertion par l'économique	24
b) L'insertion par le logement	24
c) Relations nord sud	24
5- L'impact de l'économie sociale et solidaire.....	24
5.1 L'ESS comme réponses aux besoins sociaux	25
5.2 Quelques chiffres sur l'ESS en Algérie	26
5.3 Les activités réalisées par l'ESS en Algérie	26
Section II: l'entrepreneuriat social: une alternative au développement économique.....	28
1- Qu'est-ce que l'entrepreneuriat social?.....	28
a- L'entrepreneuriat social intégré.....	29
b- La réinterprétation	29
c- L'entrepreneuriat social complémentaire.....	29
2- Les caractéristiques de L'entrepreneur social	30
3- L'entreprise sociale	31
3.1 Définition de l'entreprise sociale	31
3.2 Les caractéristiques des entreprises sociales.....	32
4- L'émergence de formes d'entrepreneuriat social algérien	34
5- Le projet d'entrepreneuriat social : « Touiza Solidarité/AJIE »	36
5.1 Les actions entrepreneuriales du projet.....	36
5.1.1 Missions d'appuis au projet et renforcement des capacités d'acteurs territoriaux	36
5.1.2 Sensibilisation à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel.....	37
5.1.3 Constitution d'instances de pilotage du projet	38

5.1.4 Aide à la création d'activités économiques	39
Conclusion du chapitre I	41

Chapitre II : Le projet Touiza solidarité/ AJIE : produit d'un partenariat inter associatif créateur de valeurs économiques et sociales

Introduction au chapitre II.....	43
Section I : caractérisation du mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou	44
1- Les origines du mouvement associatif.....	44
2- Typologies des associations.....	46
2.1 La coopération inter associative.....	47
3- Le mouvement associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou	48
3.1 Nombres total des associations de la wilaya	49
3.2 Evolution du nombre d'association dans la wilaya	49
3.3 Nombre des associations à caractère social et humanitaire.....	50
3.4 Actions des associations à caractère social	50
3.5 Limites de l'action des associations à caractère social	53
4- Importance des associations dans le développement économique.....	53
4.1 Objectifs et finalités de l'association	53
4.2 Rôle des associations dans la réduction des effets de crise.....	53
Section II : Résultats du partenariat associatif « Touiza Solidarité/AJIE » et fonctionnalités du projet.....	54
1- Présentation des organismes pilotes du projet	54
1.1 Présentation de l'AJIE.....	54
1.2 Les objectifs de l'AJIE.....	55
a) Objectif général	55
b) Objectifs immédiats.....	55
1.3 Les partenaires de l'AJIE	55
1.4 Les projets réalisés	55
1.6 Les défis relevés par l'AJIE	56
a) Le renforcement des capacités de l'association AJIE	56
b) Réaliser des partenariats et Créer des réseaux.....	56
c) Etablir des plannings de projets éducatifs et des programmes pour l'insertion des jeunes dans le développement durable	57

1.7 Forces, faiblesses, menaces et opportunités	57
A) Les forces.....	57
B) Les faiblesses.....	57
C) Les menaces.....	57
D) Les opportunités	58
2- Présentation du réseau Touiza Solidarité	58
a) les engagements du réseau Touiza Solidarité.....	58
b) La démarche de Touiza Solidarité.....	58
c) Un réseau d'expertise	59
2.1 L'association Touiza Solidarité Marseille.....	59
1.1.1 Projets de développement local et de reconstruction.....	59
1.1.2 Renforcement des capacités des collectivités locales	59
1.1.3 Echanges d'expertise entre acteurs de la société civile	60
1.1.4 Echanges et chantiers de jeunes.....	60
2.2 Touiza Solidarité Ile-de-France	60
2.2.1 Mission de Touiza Solidarité Ile-de-France	60
2.2.2 Sa démarche	61
2.2.3 Les objectifs de Touiza Solidarité	61
3- Organisation du partenariat Touiza Solidarité et AJIE et fonctionnalités du projet	61
3.1 Rôle des deux associations dans le pilotage du projet	61
3.1.1 Les tâches accomplies par Touiza Solidarité.....	62
3.1.2 Les tâches accomplies par l'AJIE.....	63
4- Mise en œuvre du projet	63
5.1 La démarche multi-partenariale innovante.....	63
5- Etapes principale de réalisations du projet.....	65
5.1 Les résultats globaux du projet de Touiza Solidarité et de l'AJIE.....	65
5.2 Nombre de formation pratiques aux porteurs de projet	65
5.3 Nombre de prêt d'honneur attribués aux porteurs de projets.....	66
5.4 Taux de remboursement.....	66
5.5 Les activités bénéficiaires	66
5.6 Nombre de coopératives créés	67
5.7 Montant de prêts attribué	68

5.8 Population bénéficiaires	70
A) Répartition des âges	70
B) Répartition des sexes	70
5.9 La démarche partenariale du projet.....	70
5.10 Les demandes reçues par le projet	71
Conclusion du chapitre II	72
Conclusion partie I	72

PARTIE II : Évaluation des initiatives entrepreneuriales du projet «Touiza Solidarité/AJIE »

Introduction de la partie II.....	74
-----------------------------------	----

Chapitre III

L'évaluation une démarche incontournable dans un élan d'initiatives et d'entrepreneuriat social innovantes

Introduction de chapitre III.....	76
Section I : l'innovation sociale comme méthodologie d'évaluation	77
1- Généralités sur l'innovation sociale	77
1.1 Les initiatives locales innovantes et le développement local	77
1.2 Définition de l'innovation sociale	78
1.3 Types d'innovation sociale.....	79
1.4 Acteurs et mécanismes de l'innovation sociale	79
1.4.1 Les acteurs.....	79
1.4.2 Les mécanismes de l'innovation sociale	80
1.5 Innovation sociale en économie sociale	81
1.5.1 Innovation sociale et économie sociale et solidaire	81
1.5.2 La dimension entrepreneuriale de l'innovation sociale.....	81
2- Présentation démarche d'évaluation du projet « Touiza Solidarité/AJIE »	81
2.1 Objectif de la démarche d'évaluation.....	81
2.2 Méthodologie d'évaluation du projet	83
2.2.1 Modèle d'évaluation utilisé.....	83
2.2.2 Les étapes et outils de la méthodologie.....	84

a) Qui va être impliqué dans le processus ?.....	84
b) Quels plans d'évaluation ?.....	84
c) Comment allons-nous évaluer ?	84
d) Valorisation des résultats.....	85
Section II : Enquête de terrain.....	86
1- Les porteurs de projets : (bénéficiaires directes).....	86
1.1 Résultats quantitatifs	86
1.1.1 Caractéristiques l'échantillon d'enquête	86
1.1.2 Situation avant-projet	87
1.1.3 Etat des lieux sur les activités créés	88
1.2 Résultats qualitatifs	91
1.2.1 Les points positifs.....	91
1.2.2 Les limites évoquées	91
2- Les formateurs	92
2.1 Les points positifs recensés	92
2.2 Contraintes et limites.....	93
3- Les responsables du projet : Touiza solidarité et l'AJIE.....	93
3.1 Les enjeux du projet	93
3.2 La démarche méthodologique	93
3.3 Les étapes du projet.....	94
3.4 Le montage institutionnel et financier.....	94
3.5 Des freins et des limites	94
5- Les partenaires locaux.....	95
5.1 Les collectivités locales.....	95
5.1.1 L'Assemblée Populaire de Wilaya (APW)	95
5.1.2 Les Assemblées Populaires Communales	96
5.1.3 Les organismes publics (ANGEM, ANSEJ et CNAC)	96
5.1.4 Les chambres consulaires.....	97

5.1.5 L'université de Tizi-Ouzou	97
Conclusion du chapitre III.....	98

Chapitre IV :
Impact du projet Touiza Solidarité/AJIE dans le développement local durable

Introduction au chapitre IV	100
-----------------------------------	-----

Section I : Le développement local : une notion comportant des contours théoriques multiples

101	
1- Définition des concepts et notions de bases.....	101
1.2 La notion de développement	101
1.3 La notion de local.....	101
2- Les notions théoriques relatives au développement local.....	101
3- Les conditions préalables au développement local.....	104
3.1 L'existence d'une communauté locale.....	104
3.2 Le partenariat.....	104
3.3 L'environnement et un climat propice à l'action	105
4- Les composantes du développement local.....	105
4.1 Ses dimensions	105
4.2 Ses principaux outils	106
4.3 Ses objectifs.....	106
5- La gouvernance locale	107
5.1 Le cadre général	107
5.2 Les interactions entre les acteurs.....	108
6- La dynamique locale	108

Section II : Le projet « Touiza Solidarité/AJIE » et le développement local durable

110	
1- Synthèse des résultats obtenus par le projet.....	110
1.1 Points positifs	110
1.2 Freins et limites	111
2- Impact du projet « Touiza solidarité-AJIE ».....	112
2.1 Impact sur les bénéficiaires	112
2.2 Impact sur les acteurs locaux.....	112
3- Développement local et développement durable	113

3.1 Les principes du développement local durable et modalités de leur prise en compte par le projet « Touiza Solidarité/AJIE.....	115
Section III : Suggestions pour la pérennisation du projet.....	116
1- Mettre l'accent sur le diagnostic initial.....	116
2- Renforcer la démarche pluri-acteurs.....	116
3- Cibler spécifiquement les femmes et les jeunes, surtout dans l'élevage.....	117
4- Renforcer le dispositif d'appui aux porteurs de projet.....	118
5- Revoir le dispositif de formation des agents de développement.....	118
6- Prévoir un véritable plan de développement de l'économie sociale.....	119
7- Appuyer la constitution d'un réseau local d'animateurs de terrain.....	119
8- Favoriser la création d'associations villageoises de développement.....	120
Conclusion du chapitre IV.....	122
Conclusion de la partie II.....	123
Conclusion générale	124

Annexes

Références bibliographiques

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des graphes